TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 795 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 OCTOBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La main tendue de M. Fidel Castro

Aider les pays du tiers-monde pour s'aider soi-même alors que la récession menace à nouveau les nations nanties, le thème réapparaît dans quelques milieux officiels. Récemment à Belgrade, lors de l'assemblée de la Banque mondiale, son président, M. McNamara, prône ce recours à un égoïsme bien compris tout en fournissant à la mauvaise conscience occidentale des statistiques particulièrement pessimistes. Ainsi, huit cents millions d'êtres humains vivent dans un état de *pauvreté absolue, trente millions* d'enfants de moins de cinq ans *meurent de faim chaque année*...

Le scandale est permanent, mais *il faut des tragédies spectaculaires* comme celles du Cambodge pour réveiller quelque peu l'opinion publique. Face à un îlot de relative *prospérité*, des masses innombrables souffrent de la misère. Et leurs *dirigeants*, pour autant qu'ils s'en soucient, ne disposent pas des clés de leur destin. Malgré l'émergence de quelques pays, ou du moins d'une minorité de leur population, les trois quarts de l'humanité n'assurent qu'un vingtième du commerce mondial et représentent moins d'un dixième de la production industrielle de la planète. Bien plus, si rien n'est fait pour freiner leur poussée démographique, neuf habitants du monde sur dix vivront à la fin du dernier quart du vingt et unième siècle dans les pays que l'on dit par antiphrase « en voie *de développement* ».

Ce tableau, qui masque aussi des inégalités profondes entre les nations démunies elles-mêmes, risque dans l'immédiat de s'assombrir encore. A la suite de l'augmentation du prix du pétrole et de l'inflation occidentale, les termes de l'échange du tiers-monde vont se dégrader très fortement pour certains pays, dans le même *temps* où leurs exportations subiront les effets du ralentissement *économique* des Etats développés. Dès lors, leur *déficit va s'aggraver et leur dette* atteindrait 360 millions de dollars l'an prochain.

Face à ce qui n'est même plus un *défi*, mais plutôt un déni de justice, les efforts apparaissent dérisoires. A la veille de la « troisième décennie du développement », l'aide publique de l'O.C.D.E. ne représente même pas la moitié de l'objectif fixé il y a dix ans, alors que les *dépenses* d'armement — 1 milliard de dollars par jour — lui sont plus de vingt fois supérieures.

Devant une aussi sombre réalité, M. Fidel Castro n'a pas eu à forcer la note pour bouleverser son auditoire vendredi aux Nations unies. Nul n'ignore le talent oratoire du chef de l'Etat cubain, mais, en l'occurrence, il n'a pas non plus manqué d'habileté. C'est par une certaine modération, inhabituelle chez lui, qu'il a atteint son but. Se présentant *moins en révolutionnaire* cubain qu'en chef d'un mouvement *universel, ce qu'il* pouvait faire légitimement *comme président en exercice* des non-alignés, présentant une main tendue plus qu'un poing levé, il a retourné un auditoire qui, au début de son discours, l'écoutait sans complaisance.

Reste à savoir ce qu'il en restera une fois l'émotion retombée. Adversaires et partisans de Fidel Castro se compteront dans deux semaines quand Cuba se présentera au suffrage des Nations unies pour se faire élire membre du Conseil de sécurité. Après quoi, il faudra bien parler gros sous. *Mais* pourquoi ne tenterait-on pas, pour une fois, d'échapper au dilemme classique : le pain pour ceux qui en manquent se *traduit nécessairement* par des sacrifices pour ceux qui en ont déjà ? Les « *formules de* collaboration » Nord-Sud que *Fidel Castro*, après beaucoup d'autres (dont les dirigeants *français*), *propose* de chercher n'ouvrent-elles pas une autre *voie*, avantageuse pour tous. Pourquoi ne pas lui répondre : *chiche !*

(Lire nos informations page 3.)

La visite de M. Hua Guofeng en France

Paris considère la venue du premier ministre chinois comme un « événement de portée exceptionnelle »

M. Hua Guofeng, premier ministre chinois, commence, lundi 15 octobre, à Paris, *sa première visite officielle en Europe occidentale. Il* séjournera en France jusqu'au 21, puis en Allemagne fédérale du *22* au 28, en Grande-Bretagne du 29 octobre au 3 novembre, et en Italie jusqu'au 6 novembre.

Selon M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, cette visite est *« un événement de portée exceptionnelle »*, car elle *« consacre l'insertion nouvelle de la Chine dans le monde et la place de premier plan que ce pays occupe désormais dans le concert des nations »*.

« Le poids de l'évidence et celui de la raison grandissant jour après jour, la République française a jugé, pour sa part, le moment venu de placer ses rapports avec la République populaire de Chine sur un plan normal, autrement dit diplomatique... La masse propre à la Chine, sa valeur et ses besoins présents, la dimension de son avenir, la font se révéler de plus en plus aux intérêts et aux soucis de l'univers tout entier. La France reconnaît simplement le monde tel qu'il est. » Ainsi, passant outre aux *« regrets »* de Washington, le général de Gaulle annonçait-il l'échange d'ambassadeurs entre Paris et Pékin le 31 janvier 1964 (1). Les autres pays d'Europe occidentale et les Etats-Unis eux-mêmes *ont*, depuis, *admis* l'évidente nécessité de *« pouvoir entendre directement la Chine et s'en faire écouter »*.

C'est sans doute en souvenir de la décision historique du général de Gaulle que M. Hua Guofeng commence sa tournée européenne par Paris, choix que M. Pierre Hunt, *le porte-parole de l'Elysée*, présente comme *« une attention particulière à l'égard de la France »*. Mao Tse-toung n'avait jamais visité l'Occident. Son successeur n'avait, jusqu'à ce jour, fait de voyage officiel qu'en Corée du Nord, en Roumanie et en Yougoslavie (avec une escale en Iran sur le chemin du retour, alors que la chute du chah approchait).

Paris considère donc la venue du premier ministre chinois comme *« un événement de portée exceptionnelle »*, a dit le porte-parole de l'Elysée. Il n'en reste pas moins que les résultats, finalement modestes, d'autres visites officielles à haut niveau incitent à la prudence.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 2.)

(1) La Grande-Bretagne et les Pays-Bas n'avaient *jamais fermé* leurs ambassades à Pékin, mais n'étaient représentés que par des chargés d'affaires. La France fut le premier pays d'Europe occidental à envoyer un ambassadeur, mais pas le premier à *« reconnaître »* le régime communiste.

Les retombées de la crise de Bangui

Le démenti de M. François-Poncet sur le « soi-disant transfert des archives » fait rebondir la polémique

La polémique sur l'intervention française en Centrafrique a rebondi, vendredi 12 octobre, à la suite d'une déclaration de M. François-Poncet, devant la presse étrangère, niant que des « agents » de *la diplomatie française aient participé* à un « prétendu transfert d'archives » de Bokassa.

L'« effet Bokassa »

L' « effet Bokassa » n'épargnera donc personne. M. Jean François-Poncet en a fait la pénible expérience, vendredi 12 décembre, en « planchant » devant l'association de la presse étrangère. Nos confrères, pourtant, n'ont pas été trop *cruels avec le ministre des affaires* étrangères qui venait de leur *demander de ne pas trop « tirer sur le pianiste »*...

C'est un fait connu depuis longtemps que la politique française en Afrique échappe pour une large part au Quai d'Orsay. Les décisions importantes ne sont pas prises là, mais de l'autre côté de la Seine, à l'Elysée, où officie M. Journiac, et — dans une moindre mesure — au ministère de la coopération. Mais solidarité oblige. C'est pourquoi M. François-Poncet s'est cru obligé de descendre dans l'arène et, réservant un « scoop » de taille aux correspondants étrangers en poste à Paris : non, leur a-t-il dit, *« il n'y a jamais eu d'archives qui auraient été évacuées du palais de Berengo et auraient été entreposées à l'ambassade de France ou y auraient transité. Aucun agent n'a jamais eu rien à faire avec ce genre d'opérations »*.

Ce *« démenti total »* a été accueilli par des sourires. Apparemment, en effet, le ministre s'inscrit en faux contre les témoignages de plusieurs journalistes qui ont affirmé que les autorités françaises ont purement et simplement « déménagé » les archives, peut-être très compromettantes pour beaucoup, de Bokassa.

A l'étudier de près, pourtant, ce démenti ne dément pas grand-*chose : il affirme simplement qu'aucun* agent relevant de l'autorité de *M. François-Poncet n'a participé au* « déménagement » des archives et que ces *archives n'ont pas transité* par l'ambassade de France.

Le témoignage de notre envoyé spécial, Pierre Georges, que nous *publions page 5, ne contredit pas* cette interprétation du démenti de M. François-Poncet ; il confirme, en revanche, que des Français en civil ont bien participé à l'enlèvement d'archives de Bokassa et que ces archives ont été chargées à Bangui sur une camionnette vue le lendemain sur le parking de l'ambassade de France.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

Renault joue la carte américaine

Renault va devenir le principal actionnaire du quatrième groupe automobile américain American Motors Corporation (A.M.C.) Ce dernier construira dans ses usines à partir de 1982 une nouvelle voiture conçue par la Régie pour le marché américain. Tels sont les points essentiels d'un important accord conclu le 12 octobre par les deux firmes.

Cette fois, Renault saute le pas. Comme Volkswagen, le groupe français se lance à corps perdu dans l'aventure américaine. Après l'accord conclu avec Mack en février, aux termes duquel la Régie a acquis 20 % du capital du second constructeur américain de poids lourds de gros tonnage, Renault choisit de devenir un constructeur américain d'automo*bile et va pour ce faire* prendre une part importante du capital du quatrième constructeur outre-Atlantique.

Compte tenu des usages en pratique aux Etats-Unis, Renault, actionnaire principal avec, à terme, 22,5 % du capital, ne pourra prétendre détenir le contrôle d'A.M.C., *mais*, actionnaire prépondérant, il ne manquera pas d'influencer largement la politique de son nouveau partenaire.

L'air du grand large a toujours tenté la Régie. Il y a vingt ans déjà, le groupe français était parti, bannière au vent, conquérir le Far-West avec sa Dauphine.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 13.)

Quinze ans de « brejnévisme »

I. — Un centrisme bien tempéré

De notre correspondant
DANIEL VERNET

Moscou. — Quinze ans, c'est le *temps des bilans. L'atmosphère* de « fin de règne » à Moscou pousse à examiner l'actif et le passif d'une période déclinante même si cette « fin de règne » dure depuis quelques années et peut se prolonger encore quelque temps. Quinze ans, *c'est* surtout une tranche d'histoire, près du quart de la vie du régime soviétique.

Quand au soir du 14 octobre *1964* on *apprit en même temps* la chute de Nikita Khrouchtchev et le nom de son successeur, Leonid Brejnev apparaissait comme un « prête-nom », au mieux comme un « pape de transition ». Et sans doute l'était-il dans *l'esprit des organisateurs de la* conspiration. or non seulement M. Brejnev s'est maintenu au sommet de la hiérarchie plus longtemps que son prédesseur *mais, encore, au fil des ans, il* a assis et élargi son pouvoir, *écarté* ses rivaux les uns après les autres, imposé ses hommes au bureau politique.

Cette ascension n'a été ni immédiate ni facile. Elle a créé une *situation ambiguë très différente* de la « *période du culte de la personnalité* » dénoncé par Khrouchtchev et de la période du « *subjectivisme* » condamnée par ses successeurs. Les honneurs, décorations et titres dont M. Brejnev est couvert pourraient laisser croire à une renaissance du « *culte* » ou à l'*existence d'un pouvoir* personnel. Cependant, même si le chef est l'objet d'égards particuliers. si ses moindres gestes font la « une » de tous les journaux, *si la traduction de ses œuvres en cinghalais* (dernier exemple en date) *mérite une mention* dans la *Pravda*, il serait exagéré de parler de « culte de la personnalité » pour la *simple* raison qu'un culte suppose une adhésion des fidèles, une *adoration mêlée* de crainte. M. Brejnev provoque dans le public au mieux la sympathie, au pire l'indifférence.

Le pouvoir personnel supposerait que, comme Staline et Khrouchtchev, le secrétaire général puisse trancher de tout et de rien selon son bon plaisir et sans perdre l'avis de ses pairs. Tout indique, au contraire, que, même si la direction collégiale *est plus un slogan qu'une réalité*, M. Brejnev prend soin d'associer les autres membres du bureau politique et du secrétariat à la prise et à l'exécution des décisions. Sans doute est-il « le plus égal des égaux », mais l'Union soviétique n'est plus gouvernée *comme* au *temps de Khrouchtchev* par les sautes d'humeur et les caprices du chef de l'appareil.

Le « brejnevisme » existe-t-il ? En politique étrangère, la doctrine *est assez* bien connue, les *objectifs* n'ont guère changé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, seuls les moyens ont été adaptés aux nouveles circonstances. Ni la coexistence pacifique ni la détente ne sont des trouvailles *de M. Brejnev, quoique le secrétaire* général ait certainement souhaité attacher son nom au dialogue avec les Etats-Unis (commencé avant lui), à la réconciliation avec l'Allemagne fédérale (qui, dans une large mesure, fut fatale à Khrouchtchev), à la reconnaissance par les Américains de l'U.R.S.S. en tant que grande puissance. La « direction collégiale » a poursuivi la *querelle avec les Chinois*, cherché à grignoter partout où elle le pouvait dans le monde les intérêts des Occidentaux et marqué clairement qu'elle n'entendait pas laisser à ses alliés d'Europe orientale le droit de définir un « socialisme à visage humain ».

(Lire la suite page 4.)

Point de vue

La fièvre qui nous gouverne

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

Quelle est la racine d'un mal si profond que les hommes les plus responsables ne craignent plus d'annoncer un avenir plus sombre que le présent, et avouent leur impuissance ?

Les conclusions de la conférence mondiale de Belgrade viennent de livrer un testament des années 70 et une préface glaciale aux années 80.

Pour M. de la Rosière, directeur général du *F.M.I. : « La situation économique générale est déprimante. Et la décennie des années 70, qui se termine, restera comme celle des plus grandes tensions et des promesses non tenues. »*

Pour M. Mac Namara, présidetn de la Banque mondiale : *« Le prix croissant de l'énergie, l'inflation sans frein, l'affaissement des taux de croissance des nations industrielles, créent pour tous les pays du monde, surtout les plus pauvres, une situation effrayante. »*

Pour M. René Monory, ministre de l'économie, comparant le climat de cette session à celui de l'an dernier : *« Cette fois, nous en sortons torturés... On n'aperçoit plus les raisons de croire vraiment que la communauté internationale puisse faire face aux événements. »*

Dans nos travaux, poursuivis ces trois derniers mois, en séminaires et études avec, en particulier, des Allemands, des Japonais, et des Arabes, je n'ai trouvé, sur la situation économique elle-même, celle que nous connaissons en France, celle que l'on retrouve presque partout, que la même complainte : une planète désolée, la *respiration comme suspendue*. Et, pourtant, je n'avais affaire dans ces réunions, qu'à des hommes qui se rencontraient avec la même résolution de chercher, de trouver, et d'agir — qui ne baissent pas les bras.

(Lire la suite page 7.)

(*) Président du parti radical jusqu'au *14 octobre*, le poste devant être pourvu au cours du congrès réuni à Paris (voir page 7).

AU JOUR LE JOUR

Le rêve et la réalité

A entendre le président de la République évoquer la nécessité de la concertation et de la participation, on croirait vraiment qu'il n'a jamais demandé à M. Sudreau un rapport sur la réforme de l'entreprise — rapport que l'on nous avait pourtant dit hardi, à la hauteur de la volonté de changement du président, ce qui ne l'a pas empêché, comme beaucoup d'autres, d'aller en grande partie au fond du tiroir aux oubliettes...

Mais, peut-être, le président estime-t-il suffisant pour son image de dynamisme de faire part au peuple, périodiquement, de ses aspirations de changement et ne voit-il dans l'action qu'une triste réalité et un facteur de tension.

MICHEL CASTE.

DU THÉATRE DE LA VILLE A BEAUBOURG

Les ambiguïtés de Merce Cunningham

Pendant dix jours, la fosse d'orchestre du Théâtre de la Ville a ressemblé à un atelier de réparateur *de radio, des fils partout*, des amplis, des micros, John Cage au *rire muet*, David Tudor, le *parfait* bricoleur, Kosugi tout frêle, le « jeunot » *Martin* Kalvé. Toute la bande des joyeux complices est là ; elle participe à l'aventure parisienne de Merce Cunningham, qui va continuer à Beaubourg (1).

Tout est déjà dans « Summerspace » (1958), une danse pour oiseaux migrateurs en vingt et une séquences, totalement indépendante des rythmes de la partition de Morton Feldman, « Ixion ». Depuis, Cunningham est toujours resté fidèle à sa conception d'un espace ouvert, chaque fois redéfini par le *mouvement même des danseurs et à* cette rencontre aléatoire entre *chorégraphie et musique, matière* à des coïncidences surprenantes.

Chacun de ses ballets est d'un *style entièrement différent en raison de sa structure et de la situation qu'il exploite.* « Fraction » *(1978) est un des plus simples,* une suite de séquences juxtaposées. *Musique grelottante de John Gibson,* un espace modifié par les rectangles mobiles de Mark Lancaster. L'ensemble est calme, un peu austère.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 9.)

(1) *Events*, au Centre Georges-Pompidou, du 17 au 29 octobre, 20 h. 30.

Le Monde

étranger

LA VISITE DE M. HUA GUOFENG EN FRANCE

Paris : un « événement de portée exceptionnelle »

(Suite de la première page.)

En septembre 1973, Georges Pompidou fit à Mao une visite à laquelle de Gaulle avait lui-même songé avant sa mort. Reçu avec des égards exceptionnels, le président de la République avait exalté avec Chou En-lai la volonté d'indépendance de la France et de la Chine. Après les troubles de la révolution culturelle et l'agitation liée à l'affaire Lin Piao, le moment semblait propice pour développer des relations présentées comme *« privilégiées »*.

Est-ce parce que la Chine comprit qu'elle ne pourrait tirer la France dans son camp pour la lutte contre l'U.R.S.S. ? Les *« retombées »* de cette visite furent peu consistantes, à l'exception de l'ouverture, à l'étude depuis longtemps, de l'aéroport de Pékin à Air France, première compagnie occidentale à assurer des vols sur la Chine.

En mai 1975, M. Deng Xiaoping, alors premier vice-premier ministre, avant une disgrâce temporaire, vint à Paris pour des consultations politiques portant notamment sur les répercussions de l'installation de régimes révolutionnaires à Saigon et à Phnom-Penh et sur les moyens d'imprimer un *« nouvel essor »* aux relations commerciales franco-chinoises, dont le niveau n'était pas à la hauteur qu'on avait annoncée. En novembre, M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, préparait à Pékin une visite de M. Giscard d'Estaing prévue pour 1976, mais qui n'eut pas lieu en raison de la mort de Mao Tse-toung.

Quand, en janvier 1978, M. Raymond Barre se rendit à Pékin, on souligna qu'il était le premier chef de gouvernement reçu en Chine depuis la mort du Grand Timonier pour un contact avec des dirigeants *manifestement* décidés à mener une politique nouvelle. On parla de la *« convergence stratégique »* entre les deux pays. Mais il apparaissait clairement que la France n'était plus l'interlocuteur privilégié d'une Chine qui songeait déjà à la normalisation avec les Etats-Unis et au développement, sur une grande échelle, des échanges commerciaux avec le Japon auquel allait la lier peu après un traité de paix et de coopération.

« Il semble que la Chine souhaite avoir trois grands fournisseurs d'importance égale : le Japon, les Etats-Unis et la Communauté européenne. La place de la France risque donc, dans ce partage, d'être relativement modeste. » Telle est la conclusion d'un rapport rédigé par des sénateurs qui ont effectué une mission d'information en Chine cet été. En 1976, la France était le quatrième fournisseur de la Chine ; elle n'était plus qu'au huitième rang en 1978, avec 1,5 % du marché chinois, contre 5 % deux ans *plus tôt*.

Paris a connu récemment de graves déceptions en matière de coopération nucléaire avec Pékin. Certains espoirs exprimés ces dernières années étaient intempestifs si l'on songe à une évidence rappelée au cours d'un déjeuner de presse, le 11 octobre, par M. Maurice Blin, rapporteur général de la commission des finances au Sénat. En l'absence d'impôt sur le revenu, le budget de la Chine est faible : 112 milliards de yuans, soit 320 milliards de francs, le budget de la France en 1976, pour une population avoisinant le milliard d'habitants...

La place modeste faite actuellement à la France dans le cadre de ces ressources limitées pour les achats à l'étranger a, semble-t-il, deux explications. D'une part, la directive lancée par Chou En-lai *« à prix égal et qualité égale, priorité à la France »*, n'engage pas grand-chose parce que, comme le souligne le rapport des sénateurs, *« les prix français sont souvent peu compétitifs et la marge prise en prévision de la hausse des prix est la plupart du temps supérieure à celle des autres fournisseurs »*.

D'autre part, la Chine a exercé pendant quelque temps un chantage : désirant acquérir du matériel militaire français — notamment des missiles antichars et antiaériens — elle a paru subordonner les commandes civiles à la livraison de ce matériel. On indique de source diplomatique que le but de Pékin était double : se doter d'armements qui lui font défaut, mais aussi *« compromettre »* la France aux yeux de Moscou en l'amenant, dans l'espoir de gains par ces ventes, à prendre une décision de caractère politique. De même source diplomatique on estime que Pékin a aujourd'hui renoncé à ce *« jeu »*, voyant qu'il n'aurait pas le résultat escompté.

En donnant le point de vue de l'Elysée sur la visite de M. Hua Guofeng, M. Pierre Hunt a dit qu'elle *« devrait permettre un élargissement du dialogue entre les deux pays et un renforcement de leurs relations, notamment dans le domaine de leurs échanges commerciaux et de leur coopération technique »*.

En fait, le cadre de ces échanges est déjà fixé et aucun accord important n'est attendu après ceux signés — tant dans le domaine commercial que dans celui de la science, de la culture et de la technique — lors des *visites de M. Fang Yi*, vice-premier ministre, à Paris en octobre 1978 et de M. Deniau, ministre du commerce extérieur, à Pékin deux mois plus tard.

Un dialogue politique privilégié

En ce qui concerne le dialogue politique, on estime à Paris que la Chine a des raisons particulières de prendre en considération les avis de la France, qui *« se distingue des autres pays européens »*. Plus indépendante de Washington que d'autres membres de l'alliance atlantique, dotée *d'une arme nucléaire dont elle* peut user souverainement, exerçant en Afrique une action dont Pékin se félicite dans la mesure où elle s'oppose à l'influence soviétique, la France peut, aux yeux de Pékin, jouer un rôle essentiel dans ce *« second monde »* que M. Deng Xiaoping, dans son discours devant l'ONU, le 10 avril 1974, distinguait du *« premier monde »* composé des deux superpuissances *« hégémoniques »* : les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (A l'époque, M. Deng Xiaoping citait les Etats-Unis avant l'U.R.S.S.)

« Le but de la France est d'amener la Chine à s'intégrer au monde tel qu'il existe », dit-on de source officieuse. Ce monde, tel que le voit Paris, c'est d'abord celui de *la détente*. Pékin continue certes à exhorter l'Europe occidentale à se préparer contre une guerre d'agression de l'U.R.S.S., mais M. Hua Guofeng, lors de la conférence de presse qui a précédé son départ, a parlé de cette détente en termes, semble-t-il, plus nuancés qu'auparavant. On juge encourageant à Paris le fait que la Chine siège bientôt au comité du désarmement de Genève.

« Etant entendu qu'une réconciliation de Moscou et Pékin sur le dos de l'Occident est impossible », on souhaite à Paris que les deux frères ennemis du communisme *« codifient leur conduite »*, à défaut de l'harmoniser, *« fixent certaines règles du jeu »*, car la France ne souhaite pas un conflit qui l'obligerait à choisir l'une contre l'autre.

Paris s'attend par ailleurs que *« deux exposés parallèles »* seront faits sur la situation en Asie du Sud-Est, où il y a *« identité de vues sur le fond mais divergence sur les méthodes »*. Tout en comprenant les inquiétudes de Pékin en ce qui concerne le Vietnam, la France n'approuve pas la *« leçon »* chinoise infligée à ce pays *au risque de l'acculer davantage* dans la dépendance à l'égard de l'U.R.S.S.

En ce qui concerne le Cambodge, Pékin continue à invoquer la légitimité des Khmers rouges, face aux dirigeants installés par les Vietnamiens à Phnom-Penh, alors que Paris estime que ni les uns ni les autres ne représentent le peuple khmer.

Sans doute, en l'absence de communiqué officiel à l'issue de la visite de M. Hua Guofeng, faut-il s'attendre surtout à des généralités lors de discours et d'une *conférence de presse que* tiendra jeudi l'hôte de la France. Si, dans le secret des conversations entre le premier ministre chinois et les dirigeants français, qui pensent apparemment pouvoir se faire entendre à Hanoï, une amorce de solution était trouvée au drame cambodgien, ce ne serait déjà pas un mince résultat...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

M. PAUL FAURE SERA NOMMÉ AMBASSADEUR AU NICARAGUA

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a indiqué, jeudi 11 octobre, à la commission des affaires étrangères, que M. Paul Faure serait nommé ambassadeur au Nicaragua. M. Faure remplacera M. Kebaïli, qui était ambassadeur à Managua pendant la dictature de Somoza.

[Né en 1924, M. Paul Faure est breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer. Après avoir servi outre-mer (1948-1954), puis à l'administration centrale du Quai d'Orsay (relations avec les Etats associés d'Indochine, 1955-1957), M. Faure a été intégré en 1958 au service diplomatique. Il a été en poste à La Paz, Canberra (1960) et à la direction d'Afrique-Levant de l'administration centrale (1963. Consul à Porto-Rico (1968), conseiller à Lima (1970), il était depuis 1973 sous-directeur à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.]

● *L'Association hellénique du traité de l'Atlantique* boycotte les travaux de la vingt-cinquième assemblée générale de cette organisation, qui se déroule actuellement à Washington, et n'y est représentée que par des observateurs. L'Association hellénique a justifié sa décision en déclarant que l'invasion turque à Chypre a porté atteinte à la cohésion de l'OTAN et provoqué beaucoup d'amertume en Grèce. — *(A.F.P.)*

● *M. Adolfo Suarez*, président du gouvernement espagnol, se rendra à Paris les 26 et 27 novembre, a indiqué, vendredi 12 octobre, l'hôtel Matignon.

Un « camarade » parmi d'autres

La personnalité du premier ministre chinois a beaucoup changé depuis ce jour d'octobre 1976 où il apparut pour la première fois à la tribune de la place Tien-An-Men en qualité de président du parti. Physiquement d'abord, il s'est en quelque sorte adapté à ses fonctions de numéro un du régime. La coupe en brosse qui faisait un peu provincial a laissé la place à un style de coiffure plus élaboré, qui n'est pas sans rappeler celui de Mao Tse-toung. La veste de toile, bleue ou kaki, a été remplacée par une tunique de fine gabardine qui ferait honneur aux meilleurs tailleurs. La stature de l'homme reste puissante, mais son comportement a gagné une aisance, presque une onctuosité, qui n'était pas en 1975 le trait dominant du ministre de la sécurité. Tout cela a été acquis au cours d'un apprentissage dont le monde a pu voir les résultats lors du voyage de M. Hua Guofeng en Europe centrale en août 1978. Les Chinois eux-mêmes se sont découvert un président qu'ils ne connaissaient pas dans cet homme souriant qui dansait avec les jeunes Roumaines ou, la cigarette aux doigts, se détendait au soleil sur le yacht de Tito.

Dernière épreuve, la rencontre avec la presse internationale s'est passée sans encombre. A deux reprises déjà le chef du gouvernement chinois a rencontré des journalistes étrangers, n'a montré aucun signe de nervosité devant leurs questions et y a répondu avec assurance. Il connaît assez bien ses dossiers pour ne pas craindre les surprises. Il est assez habile pour ne s'engager que lorsqu'il le juge opportun. Ce n'est pas l'homme des bons mots ou des formules à l'emporte-pièce, plutôt celui d'une sorte de bon ton sur lequel la fermeté ne l'emporte que lorsqu'il s'agit d'énoncer sans ambiguïté la position de la République populaire — à à propos par exemple des livraisons d'armes américaines à Taiwan ou d'hypothétiques relations avec le Vatican.

L'évolution politique a été plus complexe. Quand il succède à Mao Tse-toung, M. Hua Guofeng apparaît clairement comme l'homme d'un compromis. Mais un réflexe unitaire, après l'arrestation de la « bande des quatre », amène ses collègues à le soutenir dans son nouveau rôle. C'est l'époque où la presse vante chaque jour les mérites du nouveau président, évoque sa vie familiale, révèle où il adopta, au temps de la guerre civile, trois petites orphelines sur lesquelles il veilla pendant de longues années. Sa force est d'avoir été désigné par Mao lui-même pour lui succéder. A travers toute la Chine d'immenses tableaux se dressent, montrant les deux hommes avec cette légende : *« C'est toi qui dirige les affaires, alors je suis tranquille. »*

Trois ans plus tard, à l'heure où la même presse explique à longueur de colonnes que Mao n'était pas infaillible et qu'en particulier, dans ses vieux jours, il a pu commettre des erreurs graves, ce mode de désignation s'est transformé en faiblesse pour Hua Guofeng. Ce n'est, en tout cas, plus un titre de légitimité suffisant face à des personnalités d'origines très différentes de la sienne, que leur passé révolutionnaire, leur expérience, leur renommée et leur tempérament, investissent d'une tout autre autorité. Non seulement il n'est pas question de tenter avec ces gens — M. Deng Xiaoping, par exemple — une épreuve de force, mais il faudra même s'incliner. M. Hua Guofeng s'est donc livré, de son plein gré, assure-t-on, une autocritique l'hiver dernier, et lui-même s'applique à interdire tout ce qui pourrait ressembler, à son égard, aux débuts d'un culte de la personnalité. Au nom de la démocratie interne du parti, le président du comité central n'est, en principe, qu'un « camarade » parmi d'autres. Ce n'est actuellement ni le plus puissant ni le plus influent.

Une autocritique

Qu'y faire, sinon adapter sa tactique aux circonstances qui vous sont imposées ? C'est là que le jeune paysan, entré par la petite porte dans l'appareil du parti, au fond de sa province, quelques années avant la Libération, qui a su éviter les écueils sur lesquels combien d'autres ont fait naufrage en trente années, peut se révéler un homme politique redoutable. Il a d'abord l'avantage, irremplaçable, de la jeunesse relative à cinquante-neuf ans, il est l'un des trois ou quatre plus jeunes membres du bureau politique, en excellente santé et par conséquent doté d'une capacité de travail que les septuagénaires et octogénaires qui l'observent ne peuvent que lui envier. Toute sa carrière témoigne d'autre part d'un sens tactique et d'une détermination — d'une ambition ? — qui devraient faire réfléchir ceux qui ne voient aujourd'hui que sa souplesse. Ce n'est pas, comme on a pu le dire de son prédécesseur, un homme qui « respire le pouvoir ». Mais on sent chez lui, jusque dans certains regards, certains gestes, un « sens du pouvoir » qui guide apparemment à l'heure actuelle tout son comportement.

Par rapport à ses aînés, M. Hua Guofeng se distingue enfin par cela qu'il n'est ni un survivant ni un revenant. Il est effectivement l'homme d'une génération nouvelle, qui n'avait pas trente ans à la Libération et dont la fortune politique s'est faite précisément à travers les périodes aujourd'hui les plus contestées de l'histoire du régime. Paradoxale ? Peut-être, mais combien d'hommes en Chine, dont l'appareil du parti et celui de l'Etat ne peuvent se passer, ont a peu près suivi le même itinéraire ?

ALAIN JACOB.

ASIE

CAMBODGE

La Thaïlande s'est engagée à ne plus refouler les réfugiés qui fuient l'offensive vietnamienne

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'armée vietnamienne au Cambodge a intensifié ses attaques, vendredi 12 octobre, contre les positions retranchées des Khmers établies à proximité de la frontière thaïlandaise, dans la région d'Aranyapratet (300 kilomètres à l'est de Bangkok). Des duels d'artillerie et des tirs de roquettes se poursuivaient dans la soirée, provoquant de nouveaux exodes des populations khmères, dans un état misérable. Selon le haut commandement thaïlandais, il est arrivé depuis mercredi, date de la première attaque vietnamienne, dans le village khmer rouge O'Seng (*le Monde* du 12 octobre) plus de trente mille fugitifs cambodgiens épuisés, affamés et rongés par les fièvres. Il s'agit de populations civiles demeurées depuis janvier dernier sous le contrôle de l'ancien régime, ainsi que de cadres, de miliciens désarmés et leurs familles.

Ces personnes avaient commencé à bénéficier, fin septembre, d'une assistance alimentaire et médicale internationale, organisée à partir du territoire thaïlandais.

Les organisations internationales et les autorités thaïlandaises considèrent comme inévitables de nouveaux afflux de fugitifs dans les prochains jours si, comme tout semble l'indiquer, l'offensive vietnamienne contre les derniers bastions de la résistance khmère rouge et les embryons de guérillas nationalistes se développe. Selon les estimations officielles, plus de cent mille civils et combattants khmers de toutes appartenances restent massés dans les secteurs frontaliers au nord et au sud d'Aranyapratet.

La Thaïlande, en accord avec les organisations internationales qui lui fournissent des moyens pour l'accueil immédiat des réfugiés, s'est engagée à ne plus refouler ces populations, au bord de l'extermination. Mais l'ampleur du problème et la menace militaire vietnamienne sur la frontière risquent de ramener rapidement au premier plan — comme ce fut le cas au printemps dernier — le dilemme entre les impératifs humanitaires et ceux de la sécurité nationale thaïlandaise. Le *Bangkok Post*, qui passe pour refléter l'opinion du gouvernement du général Kriangsak, souligne aujourd'hui le changement positif de la politique thaïlandaise à l'égard des fugitifs khmers et laotiens. Ce journal ajoute cependant : *« Les nations du monde ont le devoir de supprimer, par tous les moyens dont elles disposent, les causes qui sont à l'origine du problème des réfugiés. (...) Il ne faut épargner aucun effort diplomatique pour parvenir à une paix acceptable et honorable pour le peuple cambodgien. Si cette paix était établie, il resterait encore à résoudre le problème du sort à long terme des réfugiés à qui la Thaïlande a accordé un asile temporaire. Il ne faut pas s'attendre que la Thaïlande conserve sur son sol les hordes qui ont fui le Vietnam, le Cambodge et le Laos. »*

D'autre part, un appareil de transport du type Hercules C-130, mis à la dispositoin des organisations internationales par le gouvernement britannique, devait commencer, samedi 13 octobre, une série de vols à destination de Phnom-Penh.

R.-P. PARINGAUX.

OPPOSÉ AUX KHMERS ROUGES ET AUX PRO-VIETNAMIENS

Un front national de libération s'est constitué à Paris

La création, le 9 octobre, du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) a été officiellement annoncée, vendredi 12 octobre, à Paris, au cours d'une conférence de presse. Prétendant représenter une troisième voie entre l'équipe pro-vietnamienne au pouvoir à Phnom-Penh et les Khmers rouges et disposer *« sur le terrain »* d'unités combattantes, la nouvelle organisation est formée de personnalités modérées. Cette initiative est, semble-t-il, accueillie avec bienveillance, sinon encouragée, par plusieurs pays occidentaux. Un ancien premier ministre et proche collaborateur du prince Sihanouk, M. Son Sann, âgé de soixante-sept ans, assure la présidence du Front, dont le vice-président est M. Chhean Vam, qui dirigea le premier gouvernement cambodgien issu d'élections, en 1947. La direction est assurée par un comité exécutif assisté d'un conseil des sages et d'un conseil militaire. Le conseil des sages comprend notamment MM. Sim Var, ancien conseiller de l'Union française et ancien premier ministre du prince Sihanouk, M. Nong Kimny, ancien représentant permanent du Cambodge à l'ONU, M. Chuay Thoul, ancien ministre des finances, sous le régime du prince Sihanouk.

Le manifeste du F.N.L.P.K. précise que son programme politique sera élaboré — et soumis à l'approbation d'un *« congrès national du peuple »* — suivant les *« principes fondamentaux du nationalisme, du socialisme bouddhique (Voie du milieu), de stricte neutralité (aucune alliance ni base militaire), d'indépendance nationale, de souveraineté du peuple, d'intégrité territoriale »*... et qu'il *« respectera les aspirations profondes du peuple khmer »*. Le régime économique *« sera le plus libéral possible »* et donnera *« toutes garanties réelles aux futurs investisseurs »*.

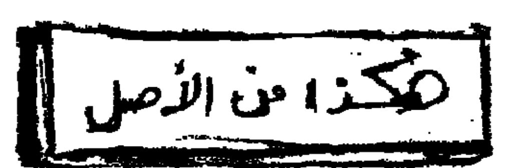
Le président Son Sann, qui n'assistait pas à la conférence de presse, *« supplie l'ONU*, dans une déclaration, *de sauver sans tarder le peuple cambodgien de la colonisation nord-vietnamienne et de l'extermination, en convoquant d'urgence une conférence internationale élargie »*.

Un porte-parole du F.N.L.P.K. a déclaré que celui-ci était distinct de la Confédération des Kkmers nationalistes créée le 27 septembre à Pyongyang et dont le prince Sihanouk a pris la tête. Il a cependant ajouté : *« Le prince sera très prochainement avec nous pour que toutes les forces anti-Khmers rouges et anti-vietnamiennes se rejoignent. »*

LA C.E.E. VA VENDRE 300 000 TONNES DE CÉRÉALES A LA CHINE

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.)*. — La C.E.E. s'apprête à vendre 300 000 tonnes de céréales à la Chine. Pour réaliser cette vente, la plus importante depuis trois ans, la commission doit procéder à l'adjudication des quantités à livrer et choisir les exportateurs qui demandent les restitutions (différences entre le prix mondial et le prix le plus élevé dans la C.E.E.) les moins élevées.

Les entretiens à Bruxelles du ministre chinois de l'agriculture, M. Wang Zhong-ren, avec le président de la commission, M. Roy Jenkins, et le commissaire européen chargé de l'agriculture, M. Finn Olav Gundelach, sont à l'origine de cette affaire. La C.E.E. avait déjà vendu 75 000 tonnes de céréales à la Chine au début de 1979. En 1978, la Chine avait acheté 9 millions de tonnes de céréales, dont un tiers aux Etats-Unis, un tiers au Canada et un tiers à l'Australie.



LE DISCOURS DE M. FIDEL CASTRO A L'ONU

Le premier ministre cubain juge «nécessaire» de trouver des formules de collaboration Nord-Sud

Le discours prononcé vendredi 12 octobre par M. Fidel Castro devant l'Assemblée des Nations unies, annoncé pour 13 h. 15, *s'est prolongé pendant deux heures. Le chef de l'Etat cubain fut* ensuite l'hôte à déjeuner du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, entouré notamment des représentants du Conseil de sécurité, à l'exception du représentant chinois.

Deux manifestations, l'une hostile et l'autre favorable à M. Castro, ont eu *lieu aux abords* des Nations unies. Mme Juanita Castro, sœur du dirigeant cubain, était à la tête des protestataires.

De notre correspondante

New-York. — Mettant fin, ou peu s'en faut, au débat général de la session d'automne, M. Fidel Castro a fait, vendredi matin *12 octobre*, devant l'Assemblée des Nations unies, un discours de deux heures qui n'a déçu ni ses admirateurs ni ses détracteurs. Tandis que les seconds y dénonçaient un brillant exercice de démagogie à l'intention du tiers-monde, les premiers ont acclamé, debout, un dirigeant des non-alignés dont la péroraison émouvante rappelait certains accents, *entendus la semaine dernière*, de Jean-Paul II.

C'est en tant que président du Mouvement des pays non alignés, et non en tant que chef du gouvernement cubain, que M. Castro s'est adressé à l'Assemblée. Habilement, il commença son discours en soulignant qu'il ne venait pas « *dénoncer les agressions dont son pays, petit mais digne, a été victime vingt années durant, ni offenser chez lui le puissant voisin avec des épithètes superflues* », allusion transparente au précédent séjour de M. Castro aux Etats-Unis, en 1960, au cours duquel il avait prononcé à l'ONU un discours de plus de quatre heures, attaquant sans relâche la politique américaine. Cette fois, l'orateur n'a fait que quelques allusions à l'attitude de Washington : à propos de son soutien à Israël et à l'Afrique du Sud, de l'occupation de la base de Guantanamo et du blocus économique de Cuba.

Reprenant la plupart des thèmes de son intervention à la conférence de La Havane, M. Castro a placé son discours sous le signe de l'économie et de l'humanisme.

Silence sur le Cambodge

Contrairement à ce que beaucoup redoutaient — ou espéraient — M. Castro s'est défendu de faire un discours « *révolutionnaire* ». Au moins pendant la première partie, il s'est attaché à évoquer la coexistence pacifique, le droit des peuples à la souveraineté et à l'intégrité territoriale, le désarmement. Discours plus diplomatique que polémique qui risquait de laisser une partie importante de l'auditoire sur sa faim.

Le dirigeant cubain n'évoqua qu'assez brièvement les problèmes purement politiques. Il assura qu'en Afrique, l'attitude des non-alignés ne contenait « *pas la moindre trace d'idéologie, mais n'était que l'expression fidèle de la réalité objective* ». Pour le Sahara occidental, il indiqua que « *Cuba se sent, sur cette question, investie d'une responsabilité particulière pour avoir été membre de la commission des Nations unies qui procéda à une enquête* (...), *ce qui permit à notre représentation*, dit-il, *de se rendre compte que le peuple sahraoui était totalement en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance* ». Et M. Castro évoqua, sur cette lancée, les « *accords sur Mayotte et les îles de l'archipel malgache et leur restitution nécessaire aux Comores et à Madagascar* ».

A propos du Proche-Orient, M. Castro fut très dur pour Israël, assimilant l'holocauste perpétré par les nazis au sort que connaissent aujourd'hui les Palestiniens. Mais il se montra modéré à l'égard de l'Egypte : « *Le peuple égyptien*, dit-il, *peut être assuré du respect de chacun de nos pays et de la solidarité de tous nos peuples. Les voix qui se sont élevées pour dénoncer les accords de Camp David et le traité égypto-israélien ont en même temps fait l'éloge de Gamal Abdel Nasser, fondateur du mouvement et héraut des traditions combatives de la nation arabe.* »

Après le vote sur la représentation cambodgienne à l'ONU, qui avait été un échec diplomatique pour Cuba comme pour Moscou, et qui avait révélé des divergences profondes chez les non-alignés, on attendait l'actuel président du Mouvement sur les affaires du Sud-Est asiatique. Mais il ne dit pas un mot du Cambodge, se contentant d'évoquer la démilitarisation de l'océan Indien.

Recueillant des applaudissements nourris en évoquant la lutte du « *peuple porto-ricain pour son indépendance* » et la « *remarquable victoire du Nicaragua* », M. Castro aborda ensuite beaucoup plus longuement le problème des relations économiques entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement.

En une heure, il dressa un tableau accablant des effets de la disparité nord-sud. Il évoqua tour à tour les insuffisances de la production agricole et du développement industriel du tiers-monde, rappela que le revenu par habitant est quatorze fois supérieur dans les pays industrialisés à ce qu'il est dans les pays sous-développés, évoqua la conférence mondiale pour l'industrialisation qui, en 1975, à Lima, avait fixé pour objectif qu'en l'an 2000, 25 % des articles manufacturés produits dans le monde devraient provenir des pays en développement. M. Castro cita le rapport de la Banque mondiale selon lequel, en 2000, 600 millions de personnes continueraient à vivre dans la misère totale. Le président cubain s'étendit longuement sur le rôle que l'inflation, qui sévit dans les pays industrialisés, joue dans les économies du tiers-monde. Il condamna « *la banqueroute du système monétaire international* », demanda que les dettes des pays les plus pauvres soient annulées et stigmatisa « *les tentatives de certains pays développés pour exploiter la crise de l'énergie dans l'espoir de diviser les pays en voie de développement* ».

300 milliards de dollars en dix ans

Au moment où l'attention de l'auditoire menaçait de se relâcher, M. Castro sut trouver les accents qu'il fallait pour ressaisir son public. Evoquant l'éventualité d'une « *banqueroute financière mondiale* », il ajouta sous les applaudissements : « *Nous, révolutionnaires, après tout, la perspective d'un monde sans capitalisme ne nous effraie pas outre mesure.* » Puis, implicitement menaçant, il ajoute : « *Si l'on veut empêcher l'affrontement, la seule voie qui semble ouverte aux pays en développement est une voie qui promet des combats prolongés dont personne ne pourrait prévoir maintenant l'ampleur. Il est nécessaire que nous trouvions des formules de collaboration.* »

Soulignant que les pays du tiers-monde les moins pauvres doivent aider les plus démunis, M. Castro poursuit : « *Cuba, qui ne parle pas ici au nom de ses intérêts et ne défend pas un objectif national, est prêt à envoyer des milliers ou des dizaines de milliers de coopérants médecins, enseignants, ingénieurs agronomes, ingénieurs hydrauliciens, ingénieurs mécaniciens, économistes, techniciens moyens, ouvriers qualifiés et autres.* »

M. Castro lança alors un appel pour un plan de développement de 300 milliards de dollars (12 600 milliards de francs) pour la prochaine décennie, en tranches annuelles de 25 milliards de dollars « *en dons et crédits à long terme à taux d'intérêt minimum* ». Rappelant ses interventions de La Havane, M. Castro souligna que cette somme permettrait de construire six cent mille écoles, trente mille hôpitaux, vingt mille usines, et d'irriguer 150 millions d'hectares de terre. Les Etats-Unis, indique le président cubain, dépenseront six fois cette somme entre 1980 et 1990 pour leurs seules activités militaires.

M. Castro devait terminer son intervention par une péroraison lyrique dans laquelle il déclara « *parler au nom des enfants qui, dans le monde, n'ont même pas un morceau de pain* ». Traçant un parallèle entre la misère du tiers-monde et les trop-pleins des pays industrialisés, M. Castro galvanisa une salle qui ne lui était pourtant pas totalement acquise. Mais comment refuser de souscrire à un orateur qui déclare : « *Si nous ne trouvons pas de solutions pacifiques et sages aux injustices et aux inégalités actuelles, l'avenir sera apocalyptique.* »

L'enthousiasme un peu retombé, les commentaires tournaient surtout autour du point de savoir si M. Castro avait réellement parlé au nom des non-alignés. Oui, pour ceux qui se sont reconnus dans la description qu'il a donnée des misères du tiers-monde. Non, pour ceux qui ont estimé qu'il avait outrepassé ses droits de président du mouvement en présentant des vues alignées... sur celles des Soviétiques. Une réponse plus précise sera sans doute donnée à M. Castro lorsque, dans quinze jours, Cuba présentera sa candidature au Conseil de sécurité.

NICOLE BERNHEIM.

LA FRANCE ET L'O.L.P.

«Une visite officielle de M. Arafat n'aurait de sens que si elle permettait un progrès vers la paix»

déclare M. François-Poncet

Interrogé sur une éventuelle visite de M. Yasser Arafat à Paris et sur ce qu'il pense d'une invitation de M. Marchais au chef de l'O.L.P., M. François-Poncet a déclaré le vendredi 12 octobre devant l'Association de la presse étrangère :

« *La visite éventuelle de M. Arafat à Paris ne pose pas de problème de principes. La France entretient avec l'O.L.P. des relations anciennes.* (...) *Un de mes prédécesseurs, M. Sauvagnargues l'avait rencontré à Beyrouth* (...). *Il me semble qu'une visite de ce genre n'aurait vraiment son sens que si elle n'est pas simplement formelle et si elle permet de franchir à cette occasion un progrès politique dans le sens de la paix dans la région. Si telle paraît être la possibilité de la circonstance, c'est une éventualité qui sera examinée. J'ajoute qu'il n'y a, à l'heure actuelle, pas de projets existants à cet égard. Quant aux invitations qui pourraient être adressées à M. Arafat par tel ou tel dirigeant d'une formation politique française, nous vivons dans un pays de liberté* (...) *où il va de soi qu'aucune objection n'existe à ce qu'elles le soient et à ce qu'elles soient honorées.*

» *J'en viens à* (...) *la représentativité de l'O.L.P.. On m'a dit : pourquoi y a-t-il cette sorte de réserve des Européens ? La représentativité juridique, en ce qui nous concerne, nous Européens, découle par la force des choses d'élections libres qui dans les conditions qui existent au Moyen-Orient est difficilement imaginables à l'heure actuelle. Il y a la représentativité politique. Et c'est un fait que l'O.L.P. est reconnue par la plupart des Etats arabes* (...). *Cette donnée nous conduit à une conclusion : c'est qu'on ne pourra pas valablement discuter, élaborer d'une solution conduisant à la paix globale juste et durable que nous souhaitons pour le Moyen-Orient sans la représentation des Palestiniens et la présence de l'O.L.P. autour de la table. Et c'est bien pour cela que l'O.L.P. a été mentionnée dans la déclaration que les Neuf ont faite par la voix de leur président aux Nations unies, et c'est la raison pour laquelle moi aussi dans mon discours j'ai mentionné l'O.L.P.* (...).

» *Les Neuf ont une position dont je constate qu'elle est, à l'heure actuelle, très proche pour ne pas dire quasi identique à celle que la France a définie, a défendue depuis à peu près quatre ou cinq ans. Je m'en réjouis* (...) *parce que je suis convaincu que cette position reflète les conditions qui permettent l'établissement d'une paix durable.* »

AFRIQUE

ZAMBIE

Le trafic ferroviaire avec la Tanzanie est interrompu après une attaque rhodésienne

Deux ponts de la voie ferrée reliant la Zambie au port tanzanien de Dar-Es-Salaam ont été « *gravement endommagés* » par des commandos « *racistes* » du Zimbabwe-Rhodésie, a annoncé le gouvernement zambien, vendredi 12 octobre. L'attentat, perpétré la nuit précédente, aurait interrompu tout trafic sur le Tanzara (Tanzania - Zambia Railway) construit par des Chinois et qui rattache, depuis 1976, la « *ceinture de cuivre* » du nord de la Zambie à l'océan Indien.

A Lusaka, de source officielle, on indique que l'objet de cette attaque dans le nord du pays, que l'on attribue aux forces du Zimbabwe-Rhodésie, aurait pour objet d'affaiblir l'économie de la Zambie, pays enclavé dont les problèmes de communication sont déjà sérieusement aggravés depuis la fermeture, en 1973, de sa frontière avec la Rhodésie. Dernièrement, le gouvernement zambien a décidé de faire transiter par le Zimbabwe-Rhodésie des céréales *importées d'Afrique du Sud*.

D'autre part, plusieurs quartiers de Salisbury ont été privés d'électricité, vendredi, à la suite du sabotage, — le cinquième en quelques semaines, — des lignes électriques reliant la capitale rhodésienne au barrage de Kariba, sur la frontière zambienne.

Enfin, M. Smith a quitté, vendredi, Salibury pour Londres. Le principal *représentant de la minorité* européenne au sein du gouvernement Muzorewa a déclaré, avant son départ, qu'il tablait sur une reprise du dialogue triangulaire entre le gouvernement britannique, le Front patriotique et son propre gouvernement. L'ancien premier ministre rhodésien, qui s'est désolidarisé de l'évêque Muzorewa en *rejetant le projet constitutionnel* britannique, semble avoir opéré une petite marche arrière en déclarant qu'il « *pourrait accepter des choses qu'il n'aime pas* ».

La conférence de Londres sur le Zimbabwe - Rhodésie a été ajournée *sine die* jeudi (*le Monde* du 13 octobre), son président, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, ayant demandé aux dirigeants du Front patriotique, MM. Mugabe et Nkomo, de se prononcer « *sans ambiguïté* » et rapidement sur les propositions britanniques. — *(A.F.P., Reuter.)*

TOGO

M. LAWSON AURAIT DÉCIDÉ DE S'ÉTABLIR A LOMÉ

M. Beni Lawson, remis en liberté mercredi 10 octobre (*le Monde* du 12 octobre), a annoncé son intention de rester au Togo. Il a notamment déclaré : « *J'ai pris la décision de chercher un emploi ici de préférence dans le privé. J'ai douze ans d'administration publique. Et je voudrais changer un peu* (...). *J'ai pris la décision de demander à ma famille (ma femme et mes deux enfants) de me rejoindre. Je reste au Togo.* »

M. Beni Lawson vivait à Paris depuis sa démission en 1976 du service diplomatique. Son avocat parisien, Mᵉ Roland Dumas, a néanmoins déclaré, vendredi, que lui-même et l'épouse de M. Lawson étaient « *inquiets* ». « *Nous avons essayé d'entrer en contact avec lui par téléphone aussitôt sa libération connue, mais sans succès jusqu'ici* », a notamment dit Mᵉ Dumas, qui a effectué deux démarches, l'une auprès des autorités françaises pour que « *l'ambassade de France à Lomé prenne M. Lawson sous sa protection* » (M. Lawson est de nationalité française), et l'autre auprès du gouvernement togolais pour « *obtenir des éclaircissements* ».

PROCHE-ORIENT

Les élections municipales en Cisjordanie pourraient être reportées

De notre correspondant

Jérusalem. — Il s'agit presque d'un aveu. Les autorités israéliennes semblent craindre que l'influence de l'O.L.P. et de ses partisans dans les territoires occupés n'ait jamais été aussi grande. Cette crainte est illustrée par une rumeur persistante qui se répand depuis plusieurs semaines dans les milieux proches de l'administration militaire et du ministère israélien de la défense : les élections municipales en Cisjordanie, qui devraient normalement être organisées en avril 1980, pourraient être ajournées.

Selon certaines *estimations* israéliennes, les élus du Front national — proche de l'O.L.P. — qui avaient recueilli alors plus de 75 % des voix, pourraient obtenir cette fois une majorité plus large encore. Pareil résultat pourrait mettre fin aux espoirs israéliens de voir les Palestiniens des territoires occupés, tenter l'expérience de l'autonomie.

Le projet de reporter les élections repose sur l'analyse suivante : selon les accords conclus entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis au moment de la signature du traité de paix à Washington en mars dernier, les négociations sur l'autonomie doivent *s'achever en mai 1980* ; si celles-ci réussissent, des élections devraient aussitôt avoir lieu pour désigner les représentants au conseil d'administration autonome, conformément aux accords de Camp David ; mais si cette consultation est précédé en avril par des élections municipales, il y a fort à parier que la campagne se fera sur le thème du refus de l'autonomie.

Certains officiers de l'administration militaire en Cisjordanie, même s'ils partagent ces craintes, estiment que la décision de reporter les élections municipales ne ferait qu'affaiblir davantage la position d'Israël, dont la politique dans les territoires occupés est de plus en plus vivement contestée dans le monde. Mais ceux qui font cette mise en garde semblent minoritaires. Il leur est répondu qu'Israël n'a plus grand-chose à perdre dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, cette manifestation d'inquiétude chez les dirigeants israéliens paraît démentir une fois de plus un discours officiel — sans cesse répété depuis des mois — selon lequel une partie des Palestiniens sont prêts à se joindre un jour ou l'autre au processus d'autonomie. Israël, pour l'instant, ne semble même plus en mesure d'exploiter les divergences entre les partisans de l'O.L.P. et les « modérés » proches du gouvernement jordanien. Ces derniers rejettent désormais presque aussi fermement l'idée d'autonomie. Comment pourrait-il en être autrement tant que le roi Hussein refuse les accords de Camp David et tant que se poursuit le rapprochement entre le souverain hachémite et l'O.L.P. ?

Dans ces conditions, les autorités israéliennes continuent d'essayer par *différentes mesures de* limiter l'action des dirigeants cisjordaniens favorables à l'O.L.P. : restrictions *sur leurs déplacements* à l'intérieur même des territoires occupés ou sur leurs voyages à l'étranger ; poursuites judiciaires (les maires de Ramallah et d'El-Bireh comparaîtront la semaine prochaine devant le tribunal de Jérusalem *pour rébellion à agents*) et incessantes mises en garde contre toute activité « interdite ». Au cours des derniers jours, plusieurs personnalités de Cisjordanie ont été convoquées par les gouverneurs militaires. Elles sont soupçonnées d'avoir formé un « comité préparatoire pour le Front national palestinien ». On leur a fait savoir qu'une telle organisation était déclarée « illégale ». Les personnes qui ont reçu cet avertissement sont toutes très proches de l'O.L.P., et parmi elles se trouvent les maires de Naplouse, M. Bassam Chaka, et de Ramallah, M. Karim Khalas, et les docteurs Ahmed Hamzed-Natché et Haïder Abdel Chasi, qui tous deux ont été récemment remarqués pour avoir eu un entretien avec *M. Moshe Dayan* à la demande de celui-ci. Tous ont déclaré qu'ils ignoraient l'existence de ce comité.

FRANCIS CORNU.

IRAN

LE CHEF DE LA POLICE DE MAHABAD (KURDISTAN) A ÉTÉ TUÉ PAR DES REBELLES

La guérilla continue au Kurdistan iranien. Le chef de la police de Mahabad (Azerbaïdjan occidental) et trois autres personnes ont été tuées vendredi 12 octobre lors de l'attaque d'un poste de police par des rebelles kurdes. Sept autres personnes *ont été blessées. D'autre part, le* quartier général de la police à Marivan, ville située près de la frontière irakienne, a été attaqué par des guérilleros kurdes à l'aide de grenades et de bazookas. A la suite de ces affrontements, les « *Gardiens de la révolution* », les milices khomeynistes, ont mis de nouveau en garde la population de Mahabad contre les risques qu'elle prendrait en venant en aide aux « contre-révolutionnaires ».

D'autre part, sept personnes ont été blessées vendredi à Zahedan, chef-lieu de la province du Sistan-Baloutchistan, dans le sud-est du pays, lors d'incidents qui ont éclaté à l'occasion des élections municipales.

L'Iran n'exporterait plus qu'un million de barils de pétrole par jour

L'Iran aurait réduit de façon considérable ses exportations de pétrole au cours des derniers jours, affirme-t-on dans les *milieux pétroliers new-yorkais* et londoniens ainsi qu'au Dépar*tement américain de l'énergie*.

La revue spécialisée *London Oil Reports précise* que le chargement des navires au terminal de Kharg a commencé à se ralentir le samedi 6 octobre. La file des pétroliers attendant *leur cargaison s'est allongée* au cours de cette semaine et la Société nationale iranienne des pétroles (NIOC) aurait averti ses clients que des livraisons prévues pour octobre ne pourraient avoir lieu qu'en novembre.

Les exportations seraient ainsi tombées à un million de barils par jour (contre un objectif de 3,3 millions de barils quotidiens) du fait du malaise qui a gagné les centres de production pétrolière après le remplacement du *président de la NIOC, M. Hassan* Nazih, par une personnalité plus proche des autorités de Téhéran.

Cette baisse importante de la production iranienne affecterait dans un premier temps le Japon et les Etats-Unis avant de se répercuter sur *l'ensemble du marché pétrolier. London Oil Reports* ajoute que B.P., déjà à court de pétrole, s'est empressée *d'acheter près de sept millions* de barils cette semaine sur le marché au comptant (sept) de Rotterdam à des prix atteignant jusqu'à 40 dollars le baril.

Le secrétaire général de l'OPEP, M. René Ortiz, vient *d'ailleurs de déclarer* à Alger que, en 1980, « *le problème énergétique ne se posera plus en termes de prix mais en termes de disponibilité* ».

Cela semble confirmé à Washington, où les autorités s'attendent, selon le *New York Times*, à ce que le Koweït réduise sa *production* de 2,2 *millions* de barils par jour actuellement à 1,6 million de barils dans le courant de 1980. Les analystes pétroliers de la C.I.A. jugent *désormais la situation du marché « extrêmement fragile »* et craignent une crise des approvisionnements de 1980. — *(A.F.P., A.P.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

LA FIN DU CONGRÈS CONSERVATEUR DE BLACKPOOL

Les conflits sociaux n'opposent plus aujourd'hui les travailleurs aux patrons, mais les syndicats à la nation

déclare Mme Thatcher

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Le quatre-vingt-seizième congrès conservateur a pris fin jeudi 12 octobre à Blackpool par le traditionnel discours du leader du parti. Fréquemment interrompue par des acclamations, Mme Thatcher a lancé un appel à la paix sociale en invitant les syndiqués à bien réfléchir aux conséquences pour eux-mêmes, leur famille et leur pays, avant de s'engager dans l'action militante. *« Travaillons ensemble dans l'espoir, et surtout dans l'amitié »*, a-t-elle dit. Mme Thatcher s'est engagée à continuer de discuter avec les syndicats et d'écouter leurs points de vue, étant bien entendu que la définition de la politique nationale relève de la seule responsabilité du gouvernement et du Parlement.

« Notre peuple ne semble pas avoir compris le lien entre la production et le bien-être », a-t-elle dit encore, en rappelant qu'il était nécessaire de lier l'augmentation des salaires à celle de la productivité et d'accepter la réduction des dépenses publiques qui pourra permettre d'éliminer l'inflation.

Justifiant les projets gouvernementaux de la législation syndicale, elle a affirmé que les conflits sociaux, aujourd'hui, n'opposaient plus les travailleurs aux employeurs, mais *« les syndicats à la nation »*.

Mme Thatcher part d'une idée simple : des millions de travailleurs vivent dans la crainte des syndicats, qui exercent sur eux un pouvoir beaucoup plus grand que celui des patrons, a-t-elle dit en substance. Il s'agit de les aider à se libérer de la *« domination des militants »*. Mais nombreux sont ceux, en dehors du parti et même parmi son entourage, pour estimer que le premier ministre se fait, sur ce point, des illusions : pendant le conflit de la métallurgie, par exemple, plusieurs centaines de milliers de travailleurs paraissaient prêts à ignorer les consignes de grève du syndicat, la *solidarité syndicale* a finalement été la plus forte.

D'autre part, Mme Tchatcher a pris l'engagement de coopérer avec les *syndicats. Mais comment* peut-elle obtenir cette coopération alors que, s'adressant directement aux syndiqués par-dessus *la tête de leurs dirigeants*, elle les a invités à la défection...

Au sujet de l'Europe, le premier ministre britannique a notamment déclaré qu'elle espérait que des progrès seraient accomplis lors du prochain conseil européen de novembre. *« Le contribuable britannique n'acceptera plus de payer pour réduire la feuille d'impôts de nos partenaires plus riches de la Communauté »*, a dit Mme Thatcher. Evoquant le renforcement du potentiel militaire conventionnel et nucléaire de l'U.R.S.S., elle a ajouté que *« la menace de l'Union soviétique était plus évidente que jamais »* et justifiait le renforcement de la défense du pays.

A propos de l'Irlande du Nord, elle a réaffirmé son engagement envers la population de l'Ulster. *« Nous ne vous oublions pas ; nous ne vous abandonnerons pas. Nous trouverons un moyen de vous redonner un plus grand contrôle sur vos propres affaires »*, a-t-elle déclaré à l'adresse de ses compatriotes irlandais.

La grande fête rituelle de Blackpool, préparée par d'habiles metteurs en scène, a pris fin sur le traditionnel hommage des militants à leur chef. Et Mme Thatcher avait sûrement mérité les ovations prolongées de ceux qu'elle a menés à la victoire en mai dernier. Mais, au milieu de l'assourdissant concert de louanges et de congratulations réciproques — caractéristiques ma-

teur, — perçait, comme une note teur, — perçait, comme une note aiguë et persistante, une certaine inquiétude sur l'avenir de l'entreprise de rénovation engagée par Mme Thatcher.

Certes, tous les ministres, allant au-devant des vœux des militants, ont réaffirmé leur volonté d'appliquer intégralement le programme conservateur. *Mais* leurs propos, ainsi que le discours final de Mme Thatcher, trahissaient une préoccupation majeure : *le peuple britannique est-il prêt à suivre son leader vers la terre promise mais encore asez lointaine ?*

Au début de ce qu'elle a appelé un *« long voyage »*, le premier ministre espère qu'au cours des dix années prochaines les *conservateurs auront rallié les « sceptiques »* et les *« impatients »* à leur effort pour *« indiquer une nouvelle direction, pour rallumer l'esprit d'entreprise que quatorze ans de socialisme avaient presque étouffé »*.

Comme si elle voulait se rassurer elle-même, Mme Thatcher a encore déclaré : *« La nation est-elle prête à faire face aux réalités ? Je le crois. »* En tout cas, même si tous les électeurs n'ont pas assimilé et approuvé l'ensemble du programme conservateur, elle considère avoir reçu du pays un mandat pour aller de l'avant. Les premières réactions de l'opposition, notamment syndicale, donnent à penser qu'elle n'aura pas la tâche facile. Le courant travailliste dans son ensemble considère que, dans son appréciation de la situation sociale, Mme Thatcher manque de réalisme et qu'en s'écartant de la politique du « consensus » suivie jusqu'alors par les dirigeants conservateurs, elle divisera le pays en « deux Angleterres », dont l'existence avait été évoquée jadis par Disraeli, qui voulait mettre fin à cette dualité.

HENRI PIERRE.

ITALIE

Après le licenciement de soixante et un ouvriers de Fiat

Les syndicats accusent le patronat de chercher l'épreuve de force mais veulent se démarquer du terrorisme

De notre envoyé spécial

Turin. — Si les dirigeants de Fiat cherchaient à frapper l'opinion, ils y ont réussi. Le licenciement de soixante et un ouvriers et la suspension de l'embauche dans tous les établissements du groupe automobile, en raison des violences commises (*le Monde* du 12 octobre), continuent à provoquer de nombreux commentaires.

A leur demande, les dirigeants syndicaux ont été reçus par le président du conseil, M. Cossiga. Mais celui-ci ne s'estime pas habilité à jouer un rôle de médiation. Des piquets ont été installés, ce samedi matin 13 octobre, aux portes des usines pour empêcher les heures de travail supplémentaires. Ils seront maintenus jusqu'à la reprise de l'embauche.

Encouragés par l'initiative de Fiat, d'autres membres du patronat laissent entendre qu'ils l'imiteraient volontiers. Mercredi 10 octobre, quatre ouvriers d'Alfa Romeo ont été licenciés pour absentéisme à Milan, ce qui devait entraîner, la nuit suivante, une action audacieuse des Brigades rouges : les terroristes ont réussi à introduire dans l'usine quatre cents opuscules subversifs, puis à peindre des inscriptions sur les murs, du genre : *« Aucun licenciement ne restera impuni »*.

Les syndicats sont persuadés que, sous couvert de lutte contre la violence, on cherche à les mettre dans l'embarras, à restreindre leurs pouvoirs et leur combativité. *« Nous ne sommes pas des terroristes »*, explique M. Renzo Calazza, l'un des ouvriers licenciés de Fiat. Et un délégué du conseil d'usine, M. Silvano Veronesi, réuni avec ses homologues à la chambre du travail de Turin, répond en écho: *« Ces camarades licenciés, nous les connaissons ; ce sont des gens comme nous. Ils étaient engagés dans les mêmes luttes. »*

On ne peut donc s'en tenir à la thèse suggérée par Fiat, selon laquelle *« les syndicats sont très contents, au fond, qu'on les ait débarrassés de ces têtes brûlées »*, car l'affaire est plus vaste. Dans un pays où les licenciements collectifs n'existent guère, où le patronat n'est plus maître d'embaucher qui il veut, la décision de Fiat, préparée par une campagne de presse, ressemble à une épreuve de force. *« C'est un tournant historique, un retour en arrière de vingt ans »*, hurle M. Veronesi au micro de la chambre du travail. Et de brandir une menace : *« Je me demande si cette attaque très grave ne va pas accélérer le calendrier de nos mouvements revendicatifs. »*

La frange d'extrême gauche du mouvement syndical a pris immédiatement fait et cause pour les soixante et un licenciés, alors que les autres dirigeants ouvriers se placent plutôt sur le plan des principes, et engagent pour le moment une pointilleuse bataille de procédure. Leur thèse est qu'on ne peut licencier des travailleurs par simple lettre polycopiée, sans reprocher des faits précis à chacun. Sinon, le sort de n'importe quel salarié de n'importe quelle entreprise d'Italie dépendrait du bon vouloir patronal. Fiat réplique que les dossiers existent, qu'ils seront communiqués aux intéressés et à l'inspection du travail. Il n'était pas correct de les rendre publics, affirme-t-on, ni d'ailleurs prudent pour les victimes des violences, qui pourraient subir des représailles.

Au-delà de cette bataille de procédure, le problème du terrorisme et de la violence reste entier. Surtout à Turin, où le parti communiste a dénombré cent soixante-quatre attentats de toutes sortes (agressions, incendie, etc.) depuis le 1er janvier, c'est-à-dire trois fois plus qu'en *1978, qui était* pourtant l'année de l'affaire Moro.

Chez Fiat, en particulier, la situation est préoccupante, compte tenu de la taille de l'entreprise et d'une reprise de l'embauche depuis deux ans. Les attentats commis en ville se réfèrent toujours à des situations internes aux usines. Bien informés, travaillant même parfois sur place, les terroristes en arrivent à diffuser leur matériel de propagande sur les chaines de montage.

La bonne volonté des syndicats est indiscutable. *Leurs* organisations ont contribué à instaurer des mœurs non violentes dans le mouvement ouvrier. Il est difficile, d'autre part, de leur demander de démasquer les terroristes, alors qu'une armée de policiers se montre impuissante. *« Nous ne sommes par chargés d'assurer la police dans l'usine*, dit M. Franco Bentivogli, secrétaire général de la Fédération des ouvriers de la métallurgie, *ni d'ailleurs d'organiser des tribunaux : notre rôle est de défendre les travailleurs, non de les juger. Cela dit, nous avons expulsé de l'organisation des syndicalistes coupables de violences et même des délégués. Nous continuerons à le faire. »*

Mais comment ? « Nous devons passer à une forme plus concrète, moins verbale, de lutte contre le terrorisme », dit M. Veronesi, *délégué ouvrier*. Si *« ce n'est pas à Fiat de définir un code de comportement en usine »*, les violents doivent être *« non seulement condamnés, mais combattus »* par leurs camarades.

Devant les nouvelles formes prises par ce problème ancien qu'est la violence dans les rapports sociaux, les syndicats italiens tâtonnent encore. *« Agnelli peut appuyer sur des boutons*, s'exclame M. Gheddo, secrétaire général de la C.I.S.L. turinoise, *mais nous, nous avons affaire à des hommes. »*

ROBERT SOLÉ.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Petr Uhl et cinq autres contestataires seront jugés à partir du 22 octobre

Prague (*A.F.P.*). — Six des onze *membres du Comité pour la défense* des personnes injustement poursuivies (VONS) arrêtés le 29 mai, comparaîtront du 22 au 25 octobre prochain devant le tribunal municipal de Prague, a-t-on appris vendredi 12 octobre, de source proche de la *Charte 77*.

L'ancien leader étudiant Petr Uhl, trente-huit ans, ingénieur en chômage, et désigné par l'acte d'accusation comme le chef du groupe des inculpés — il avait déjà été condamné en 1971 à quatre ans de prison pour appartenance à *une « organisation illégale »* (un groupe de dix-sept étudiants à activités *« trotskistes »*). Il est le gendre de Jaroslav Sabata, porte-parole de la « Charte », qui purge depuis octobre 1978 une peine de vingt-sept mois de prison.

Petr Uhl est actuellement poursuivi pour *« menées subversives »*, aux termes de l'article 98, paragraphes 1-2, alinéas A et B (gravité du crime et intelligence avec l'étranger) du code pénal, et encoure une peine de trois à dix ans de prison.

Ses cinq coaccusés risquent des peines semblables. Il s'agit de Benda, trente-trois ans, mathématicien, Jiri Dienstbier, quarante-deux ans, ancien *journaliste* (tous deux porte-parole de la « Charte ») ; Vaclav Havel, quarante-trois ans, dramaturge (*ancien porte-parole du manifeste, qui* demeure sous le coup d'une condamnation à quatorze mois de prison avec sursis) ; Mme Otta Bednarova, cinquante-quatre ans, ancienne journaliste ; et Mme Dana Nemcova, quarante-cinq ans, psychologue, mère *de sept enfants*.

La date du procès des quatre autres membres arrêtés du VONS n'est pas connue. Il s'agit de Jiri Nemec, quarante-huit ans, philosophe (époux de Dana Nemcova), Ladislav Lis, *cinquante ans, ancien président* des Jeunesses communistes, Jarmila Belikova, trente-deux ans, traductrice, et du Père Vaclav Maly, vingt-neuf ans, qui s'est vu interdire l'exercice de son ministère sacerdotal. Le cas du onzième inculpé, *M. Albert Cerny, aurait été totalement* dissocié. Il sera probablement jugé en province. Le VONS avait été fondé le 27 avril 1978 par dix-sept signataires de la *Charte 77* et compte actuellement trente et un membres, dont quatorze nouveaux *depuis les arrestations du 29 mai.* Ce procès avait été reporté à plusieurs reprises depuis le début de l'été et son organisation avait suscité de sérieuses discussions au sein de la direction tchécoslovaque.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL a été opéré, le vendredi 12 octobre, par le président Walter Guevara Arce, au lendemain du soulèvement de la 6e division de l'armée bolivienne, à Trinidad, dans le département de Beni. Le chef de l'Etat a cependant assuré que les deux événements n'étaient pas liés. Le général Julio Herrera Dorado remplace, à la tête du ministère de la défense nationale, le général Ismael Saavedera. Le député M. Oscar Bonifaz Gutierrez devient ministre des industries minière et métallurgique. Une journaliste, Mme Ana Maria Romero de Campero, succède, au secrétariat général de la presse et de l'information, à M. Enrique Rocha Monéoy. Un autre nouveau membre du gouvernement, M. René Canelas Lopez, est chargé de mettre en place le ministère du bien-être social et de la famille. — *(A.F.P.)*

Islande

● DEMISSION DU GOUVERNEMENT. — Le premier ministre islandais, M. Olafur Johannesson, a remis, vendredi 12 octobre, la démission de son gouvernement de coalition comprenant le parti progressiste, les sociaux-démocrates et l'alliance populaire.

R.D.A.

● LIBERTE SURVEILLEE. — Rudolf Bahro et Nico Hübner, les deux détenus politiques est-allemands, libérés jeudi *11 octobre (le Monde* du 13 octobre), se sont vu interdire tout contact avec des personnes ou institutions occidentales par le procureur général de la R.D.A., a indiqué vendredi le groupe de travail pour la défense des droits de l'homme de Berlin-Ouest.

UNION SOVIÉTIQUE

Quinze ans de « brejnévisme »

(Suite de la première page.)

M. Brejnev a même donné à son corps défendant, son nom à la doctrine de la « souveraineté limitée ».

En *politique intérieure*, le « brejnévisme » est plus un style qu'une doctrine. Les écrits du chef du parti et de l'Etat soviétiques *n'en disent pas très long* sur sa philosophie politique. La Constitution qu'il a inspirée n'apporte pas de grandes innovations et la seule contribution théorique de M. Brejnev pourrait être la « découverte » d'une nouvelle étape — le « socialisme développé » — entre la *société socialiste* et le communisme intégral, mais les conséquences pratiques de cette théorie restent limitées. *Le style Brejnev s'est* d'abord défini par réaction à la période précédente. En 1964, l'U.R.S.S. était fatiguée de la terreur stalinienne et des improvisations khrouchtchéviennes. Elle avait besoin de calme et de tranquilité, de modération. M. Brejnev incarnait ces qualités. Le plénum d'octobre 1964 a beau être considéré maintenant comme un tournant de l'histoire soviétique, il n'apporta pas de changements fondamentaux dans l'orientation politique. Seul, le premier secrétaire du parti avait quitté la scène, tous ceux qui, pendant près de dix ans, avaient été ses collaborateurs restent au pouvoir. *Il leur était difficile de critiquer* ouvertement une politique à laquelle ils avaient été étroitement associés. Plutôt que de *dénoncer les erreurs de Khrouchtchev*, ils préfèrent taire son nom.

Contrairement à une idée largement répandue à l'étranger, M. « K » n'était pas très populaire en U.R.S.S. Aux yeux des victimes du « génial père des peuples », il avait, certes, à son actif la critique du stalinisme, mais, gêné par ses bouffonneries, *l'homme* de la *rue ne voyait pas* en lui le digne représentant d'un grand pays. Quant aux membres de l'appareil du parti comme de l'Etat, ils regrettaient la dénonciation des erreurs du passé, qui jetaient le discrédit sur leurs actions. Ils craignaient par-dessus tout les décisions brouillonnes du premier secrétaire qui mettaient en péril ce à quoi ils tiennent essentiellement : la sécurité de leur emploi.

L'anti-Khrouchtchev

M. Brejnev apparaissait comme l'anti-Khrouchtchev. En 1964, il faisait figure de porte-parole des *Apparatchiki*, il les rassurait sans *posséder de véritable « charisme »*, il était acceptable et accepté par tous. Le mot d'ordre était à la stabilité. La période des changements brusques et spectaculaires était révolue. Une des premières décisions de la « direction collégiale » fut, d'ailleurs, de supprimer la double organisation du parti et de l'Etat dans l'industrie et l'agriculture, instituée par Khrouchtchev en 1962, et de rétablir l'ordre ancien. Un an plus tard, on supprimait les sovnarkhozes (conseils régionaux de l'économie) créés en 1957 et on en revint à l'organisation centrale par ministères. La plupart des titulaires d'avant 1975 retrouvèrent leur poste.

Un ton très humain qui ressort *bien des trois tomes de ses* mémoires, une certaine bonhomie simple sans être vulgaire ont valu à M. Brejnev les *sympathies de la base. Un style anonyme*, une sobriété poussée jusqu'à la grisaille ont remplacé les « tartarinades ». Par nécessité *comme par tempérament*, M. Brejnev était contre la « réformite », les bouleversements, l'aventurisme. Sur la plupart des questions controversées, il apparaîtra comme un adepte du juste milieu, un modéré, un partisan d'un centrisme bien tempéré.

Cette « équation personnelle » *est importante dans un régime* où, s'il existe des lobbies, il n'y a pas de contre-pouvoir institutionnalisé. Les « mangeurs d'acier », l'armée, les technocrates peuvent constituer des groupes de pression, mais ils *n'ont pas* de moyens d'expression organisés. Les *discussions*, voire les *conflits* de tendances, ne débordent guère la direction suprême. Aussi les traits individuels des dirigeants, et surtout du premier d'entre eux, qui, en tant que secrétaire général, incarne le pouvoir du parti, revêtent-ils une grande signification.

Centriste, M. Brejnev l'a été pendant les premières années de son règne quand il devait *assurer son pouvoir au bureau politique* et au comité central à la fois contre le groupe des staliniens et contre le groupe des *« modernistes »*, *qui souhaitaient* utiliser la chute de Khrouchtchev pour promouvoir des réofrmes progressistes dans l'économie ou dans la *vie intellectuelle*. M. Brejnev et ses amis se situent entre les deux : pas de réhabilitation de Staline, mais meilleure *appréciation de son rôle* pendant la guerre : une réforme économique, certes, mais le refus de toute innovation mettant en cause la planification centralisée.

Cette prédilection pour le compromis et les décisions en demi-teinte, qui au début n'était peut-être qu'une nécessité tactique, est devenue une méthode de gouvernement, même après 1970, quand M. Brejnev a affirmé son pouvoir contre ses adversaires au sein du bureau politique (*notamment contre M. Chelepine*).

Cette volonté de modération ne signifie pas, bien entendu, qu'aucun changement ne soit intervenu. *En 1965, pour rétablir* la situation dans l'agriculture et dans l'industrie, les nouvelles autorités ont pris, sous l'impulsion de M. Kossyguine, des mesures qui, officiellement du moins, constituent encore aujourd'hui le fondement de leur politique économique. Ayant assuré son pouvoir sur ses rivaux, M. Brejnev a, à partir de 1970, dénoncé de plus en plus vigoureusement les défauts et les gaspillages qui empêchent l'U.R.S.S. de rivaliser avec les pays capitalistes. Mais toute décision fait l'objet d'une préparation minutieuse et de *longues consultations des ministres* et des autres responsables intéressés. Dans la mesure du possible, le pouvoir central tient *compte de toutes les réticences*, ce qui provoque bien souvent la paralysie.

Répression graduée et multiforme

Cette volonté d'apaisement, d'abord dirigée vers les cadres du parti et de l'Etat, *n'a pas profité* à tout le monde. Les intellectuels *non conformistes* et *les dissidents* n'ont pas tellement eu lieu de s'en féliciter. Un an après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle équipe, *Siniavski et Daniel étaient arrêtés* et condamnés pour avoir publié à l'étranger des œuvres jugées antisoviétiques. Leur procès ne devait *être que le premier d'une longue* série, mais, là encore, le caractère « centriste » du régime s'est manifesté dans le choix d'une *répression graduée et multiforme*. Bannissements, autorisations d'émigration (des chiffres records pour les juifs ces dernières années), condamnations à quelques années de camps de travail, ne témoignent pas en faveur du respect des droits de l'homme en *U.R.S.S., mais le passé est d'une* brutalité telle que l'exil, si douloureux soit-il, apparaît comme un progrès par rapport aux *exécutions sommaires des années 30.*

De même, la vie intellectuelle n'a-t-elle pas été marquée par le bouillonnement des lendemains du vingtième congrès. La grisaille des œuvres de circonstance, dont la conformité idéologique importe plus que la qualité artistique, s'est de nouveau imposée. Des écrivains ont été contraints à l'exil, d'autres ont été réduits au silence dans leur propre pays. Mais, d'un autre côté, les autorités ont laissé passer les expériences théâtrales courageuses, accordé aux peintres non officiels une salle d'exposition semi-officielle et permis à des écrivains d'exalter dans leurs œuvres les vertus de la terre, sans vanter les qualités exigées des bâtisseurs du communisme.

Le goût du juste milieu et de la stabilité avait peut-être sa raison d'être dans les premières années du nouveau pouvoir car il s'agissait de remettre de l'ordre dans une économie secouée par les improvisations. Plus le temps passe, plus il confine à l'immobilisme. En politique intérieure, les problèmes se sont accumulés. L'ajournement des décisions a aggravé les difficultés. Un sentiment de malaise, voire de découragement, prévaut chez les gestionnaires les plus lucides, ceux en tout cas qui ne s'accommodent *pas de l'air* du temps et n'acceptent pas que la corruption, les pots-de-vin, le vol de la propriété socialiste, soient les compléments indispensables de l'activité économique.

La direction a vieilli. L'état de santé de M. Brejnev n'est qu'un aspect de la question. Malgré sa maladie, le secrétaire général reste la clé de voûte d'un édifice fragile, la garantie d'un équilibre entre les diverses tendances. La moyenne d'âge des membres du bureau politique approche de soixante-huit ans. Dix de ses treize titulaires ont commencé leur carrière sous Staline. Les jeunes qui faisaient figure de dauphins ont tour à tour été éliminés. La relève se prépare dans l'ombre des anciens, sans que les gestionnaires « modernistes » — ce qui ne veut pas dire libéraux — aient la possibilité de prendre les mesures énergiques qu'exigerait une situation en constante dégradation. La direction ne peut guère aller au-delà de compromis, dont la seule audace consiste à présenter comme nouvelles des décisions vieilles de quinze ans, mais jamais appliquées. Les correctifs récemment apportés à la réforme économique de 1965, par laquelle la « direction collégiale » avait *inauguré son règne*, viennent d'en apporter une nouvelle preuve.

DANIEL VERNET.

Prochain article :

D'UNE RÉFORME A L'AUTRE

L'AFFAIRE DES « DIAMANTS DE BOKASSA »

M. François-Poncet assure que l'ambassade de France à Bangui « n'a jamais eu rien à faire » avec les archives de l'ex-empereur

Parlant vendredi 12 octobre devant l'association de la presse étrangère, M. François-Poncet a répondu à un groupe de questions portant notamment sur la participation de l'ambassade de France à Bangui à l'enlèvement des archives de Bokassa, les « fuites » à l'occasion de cette affaire et les interventions françaises en Afrique. Le ministre des affaires étrangères a entre autres déclaré :

« Vous avez posé la question de fait sur un soi-disant transfert d'archives. Je voudrais vous y répondre de la façon la plus claire qui soit : il n'y a jamais eu d'archives qui auraient été évacuées du palais de Berengo, ayant appartenu à l'ex-empereur, entreposées à aucun moment ou ayant transitées d'aucune façon par l'ambassade de France. J'ajoute qu'aucun agent dépendant directement ou indirectement de l'ambassade n'a jamais eu rien à faire avec une opération de ce genre. Je dois vous dire ma stupéfaction de voir que des indications de ce genre puissent circuler et obtenir une telle audience avec aucun fondement. J'apporte à ces nouvelles un démenti total après m'être, je peux vous le dire, informé de la façon la plus précise. (...)

» Il n'y a pas d'instructions particulières sur ces événements, qui d'ailleurs n'en appellent pas. Fuites ? Je ne sais pas si on peut parler de « fuites ». (...) Je ne le crois pas. Pour ce qui concerne le problème particulier des archives de l'ambassade, je vous ai apporté (...) la précision que vous souhaitiez.

» Parlons des problèmes sérieux. (...) Vous me dites, est-ce que l'intervention ne va pas devenir une habitude ? Est-ce qu'elle ne va pas entrer dans les mœurs ? (...) Vous me dites que le président Dako aurait comparé l'intervention des forces françaises à celle des Cubains. Les forces françaises sont-elles les Cubains de l'Occident ? C'est une formule que j'ai vue employée ici ou là. Je crois que tout ceci ne sert pas la réalité de près du tout.

» Or, si vous regardez la politique française, à l'égard de l'Afrique, dans sa perspective, vous reconnaîtrez qu'elle se fixe deux objectifs. L'un qui est de loin le premier, c'est le développement de l'Afrique. (...) La France, à cet égard, a une politique qui est une des plus actives et une des plus généreuses qui soit, que ce soit sur le plan bilatéral (...) ou qu'il s'agisse du cadre multilatéral, notamment européen, où nous assumons 25 % de la charge du Fonds européen de développement. (...)

» La France a un second objectif, c'est la paix et la stabilité intérieure de ces pays, parce que sans paix et sans stabilité intérieure il ne peut pas y avoir de véritable développement. La France a, constamment, pratiqué une politique conforme à ces deux objectifs et elle a, constamment, répondu aux appels que les Etats africains lui adressaient dans l'axe de ces deux préoccupations. Le problème est de savoir si, lorsque des Etats africains menacés par des ingérences extérieures, aux prises avec des difficultés qu'ils n'arrivent pas à maîtriser et qui s'adressent à la France, doivent se voir, de la part de la France, opposer une fin de non-recevoir équivalente à une espèce d'indifférence. »

Les précédents — poursuit le ministre — « *constituent un fil conducteur pour ce qui s'est passé en Centrafrique* ». La France, dit-il, a aidé la Mauritanie à préserver l'intégrité de son territoire internationalement reconnu, ce qui lui a permis de sortir du conflit où elle était impliquée et de faire reconnaître sa neutralité. La France a répondu à une demande du Zaïre pour repousser une « *agression extérieure caractérisée* » et sauver des Européens, et elle a retiré très rapidement ses troupes. « *Elle n'a à peu près pas d'intérêts économiques au Zaïre* » et « *n'y exerce aucune influence politique particulière* ». Au Tchad, elle a aidé « *le gouvernement internationalement reconnu* » qui « *faisait l'objet d'une rébellion intérieure aidée de l'extérieur* » à rétablir une « *certaine stabilisation militaire* ». Elle a contribué à la réconciliation, s'est félicitée de l'intervention des Africains et des résultats de la conférence de Lagos. Elle « *n'a pas hésité une seconde à retirer ses troupes* ». Elle souhaite retirer celles qui restent, « *à la demande expresse et écrite du président du Tchad désigné à la conférence de Lagos* », « *le plus rapidement possible* ».

A égale distance de l'ingérence et de l'indifférence

« *Dans tous ces cas,* dit M. François-Poncet, *la France a pratiqué une politique qui consiste à venir en aide à ses amis africains, avec lesquels elle a des relations anciennes, en se tenant à égale distance de l'ingérence qui est totalement contraire à sa politique et de l'indifférence qui aurait consisté à se laver les mains de la situation. (...)*

» La politique de la France en Centrafrique n'a pas été différente sauf que dans ce cas-là un problème supplémentaire se trouvait posé, celui de la violation des droits de l'homme. Dans cette affaire, le gouvernement français fait l'objet chez lui de critiques contradictoires. Les uns lui ont reproché d'avoir attendu très longtemps, d'autres lui reprochent contradictoirement d'avoir répondu à une demande d'assistance qui lui a été adressée quand enfin le dictateur local a été renversé par des éléments africains. La vérité est tout à l'inverse.

» La France a tenu, au contraire, à attendre que l'Afrique elle-même, qui s'est émue des violations des droits de l'homme qui ont été commises en Centrafrique, ait procédé, à travers des hommes à la fois qualifiés et mandatés, à un examen en profondeur de la situation. Elle n'a pas voulu prendre de décision, sauf l'interruption de son aide militaire, avant que les Africains eux-mêmes ne se soient prononcés. Elle s'est tout aussitôt, après qu'ils se fussent prononcé, conformée à leurs conclusions. Elle a interrompu son aide, à l'exception de la partie humanitaire de celle-ci. Quand des opposants centrafricains ont manifesté la volonté de mettre un terme au régime existant, la France a répondu à leur appel. Fallait-il qu'elle ne le fasse pas et qu'elle assiste indifférente à des effusions de sang que chacun peut imaginer ? Je ne le crois pas. (...) Dans ce cas comme dans tous ceux que je viens d'indiquer, les troupes françaises ne sont pas appelées à rester à Bangui. Elles seront rappelées aussitôt que les autorités locales estimeront que la sécurité est suffisamment assurée. J'espère que ce sera prochain.

» La France n'a pas du tout chercher à faciliter l'arrivée au pouvoir, comme certains l'ont dit, de quelqu'un qui eût été un ami privilégié de la France. Il se trouve que c'est le dernier président démocratiquement élu de Centrafrique, M. David Dacko, qui lui a adressé cet appel ; il se trouve que l'ensemble des représentants des familles politiques centrafricaines ont eu la possibilité de revenir à Bangui et que l'opération qui s'est effectuée sans effusions de sang consiste ni plus ni moins qu'à redonner la parole au peuple centrafricain. Ceci me paraît faire justice de toute espèce de parallèle qui pourrait être fait entre l'attitude de la France et celle de tout autre pays (...). »

Comme on lui demande pourquoi, dans ces conditions, la France a entretenu des relations très proches avec l'usurpateur, le ministre répond : « *La France, dans cette affaire, ne se fait pas juge des conditions dans lesquelles un gouvernement arrive au pouvoir. Vous constaterez que le gouvernement de M. Bokassa quand il a pris le pouvoir (...) à la suite d'un coup d'Etat qui n'est pas une situation totalement unique au monde, a été reconnu et jugé internationalement représentatif par tous les pays africains. Il siégeait aux Nations unies, à l'O.U.A., à l'OCAM. Je vous retournerai votre question : au nom de quelle considération la France n'aurait-elle pas entretenu de relations normales avec ce gouvernement (...) ?*

» La situation, par contre, a changé au début de l'année. A partir du moment où ce gouvernement s'est rendu coupable d'exactions et de crimes qui, en avril, ont pris la forme de meurtres d'enfants, qui auraient, en toute hypothèses, apporté, amené une réaction du gouvernement français, cette réaction s'est trouvée partagée par les gouvernements africains. » M. François-Poncet rappelle que la conférence de Kigali décida de former une commission d'enquête sur les événements de Bangui. Il conclut : « *Fallait-il que, considérant comme nuls et négligeables l'avis, l'étude, le verdict de cette commission, la France agisse de son propre mouvement ? Ce qu'elle n'aurait pas manqué de faire si cette procédure africaine n'avait pas été engagée.* »

LE TÉMOIGNAGE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Deux civils et des caisses dont plusieurs remplies de dossiers...

De nombreux journalistes présents à Bangui ont fait état du « déménagement » des archives de Bokassa par de mystérieux civils français. Voici le témoignage de notre envoyé spécial Pierre Georges:

A Bangui, le jeudi 27 septembre dernier, vers 16 heures, un hélicoptère français Puma s'est posé sur un terrain vague situé à cinquante mètres à peine de l'ambassade de France. Outre l'équipage, des militaires de l'ALAT (1), deux civils se trouvaient à bord de l'appareil, dont l'un, un porte-document à la main, a regagné à pied l'ambassade de France. Un petit camion, genre tous terrains, blanc ou crème, à l'immatriculation civile, est venu se ranger à l'arrière de l'hélicoptère. Ce véhicule débâché était conduit par un jeune homme en civil et gardé par deux ou trois parachutistes français armés. Une dizaine de caisses, de taille moyenne, ont été transportées de l'hélicoptère sur le camion. Les journalistes qui avaient pu s'approcher sans difficulté, ont pu voir le contenu de quelques-unes de ces caisses. Il s'agissait, pour deux d'entre elles, de matériel radio et, pour d'autres, de dossiers rangés dans des chemises en carton et soigneusement empilés. Ils n'ont pu, bien sûr, prendre connaissance du contenu de ces documents.

En réponse à leurs questions, les journalistes ont pu apprendre des membres de l'équipage que « ces caisses et ces papiers » provenaient du palais de Berengo, d'où arrivait l'hélicoptère. Le chargement terminé, le camion est parti sans que sa destination soit connue, ainsi que nous l'indiquions dans le Monde daté du 29 septembre. On ajoutera, cependant, que ce véhicule était garé le lendemain sur le parking de l'ambassade de France situé à l'arrière des bâtiments. Ultime précision : des transports d'armes ont bien été effectués entre le palais de Berengo et Bangui, mais ils se sont faits, à notre connaissance, par convois routiers et sous la surveillance des auto-mitrailleuses du R.I.C.M. de Vannes. Les soldats de ce régiment, qui, au titre « d'invités de la présidence », prenaient le repas du soir au même restaurant que les journalistes, l'ont confirmé à plusieurs reprises.

(1) Aviation légère de l'armée de terre.

M. Limouzy : le gouvernement n'a ni à accepter ni à demander la constitution d'une commission d'enquête

M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a déclaré vendredi 12 octobre que « *sur le plan des principes* », le gouvernement n'a « *ni à demander ni à accepter la constitution d'une commission d'enquête parlementaire* » sur les événements de Centrafrique.

M. Limouzy, interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale par l'A.F.P. à propos de la demande déposée par M. François Mitterrand, a ajouté : « *La création d'une commission d'enquête parlementaire est la chose de l'Assemblée. J'ajoute, sur le seul plan du fonctionnement du Parlement, que les commissions d'enquête trop fréquentes désorganisent le travail de l'Assemblée et et disqualifient très souvent les commissions permanentes dont le rôle est ainsi diminué.*

» C'est ainsi que sur l'affaire à laquelle vous faites allusion, c'est-à-dire la commission réclamée par M. Mitterrand, le gouvernement est prêt à donner toutes explications nécessaires à la commission permanente compétente, en l'espèce la commission des affaires étrangères de l'Assemblée. MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères et Robert Galley, ministre de la coopération, sont à la disposition de cette commission. »

Interrogé sur les récents propos de MM. Galley et Stirn, selon lequels ils ne sont pas hostiles à une commission d'enquête sur l'utilisation des crédits de la coopération en Centrafrique, M. Limouzy a fait remarquer : « *J'ai évoqué les principes parce que je suis chargé des relations avec le Parlement et je vous ai donné le sentiment du gouvernement parce que je suis le secrétaire d'Etat du premier ministre.* »

POLITIQUE

L'AFFAIRE DES « DIAMANTS DE BOKASSA »

Les retombées de la crise de Bangui

(Suite de la première page.)

Dans un article publié dans *le Monde* du 2 octobre, Pierre Georges relatait, d'autre part, comment *plusieurs membres de l'ambasade de* France à Bangui, dont l'attaché militaire (qui est placé sous l'autorité directe de l'ambassadeur), avaient « saboté » la visite faite par plusieurs journalistes français au palais de Berengo, leur interdisant l'entrée de *certaines pièces, visitant minutieusement* les autres avant de laisser entrer une presse trop curieuse à leur gré.

Parlons net : aussi bien à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay ou au *ministère de la coopération*, on joue depuis plusieurs jours avec les mots, pour éviter de répondre à des questions claires et précises. De même que le communiqué de l'Elysée n'expliquait rien sur l'affaire des diamants, le démenti de M. François-Poncet n'explique rien sur celle des archives *de Bokassa (pour ne rien dire des* archives du Comptoir centrafricain du diamant, dont on peut se demander ce qu'elles sont devenues).

Des agents du ministère des affaires étrangères n'ont pas participé à ce déménagement ? Les caisses en question n'ont pas transité par l'ambassade de France ? Il n'en demeure pas moins, tous les témoignages concordent, que des agents français ont fait main basse sur au moins une partie de ces archives ; on risque, bien sûr, de s'interroger longtemps sur *l'identité* de ces agents. Beaucoup de Français ont fait leur apparition à Bangui au moment du coup d'Etat contre Bokassa, un coup d'Etat qui, précisons-le avant qu'un nouveau démenti ne soit publié, n'a pas *été organisé et réalisé par le Quai d'Orsay*, mais qui avait été confié, comme *le Monde* l'a écrit le 28 septembre, au colonel Degenne, de l'état-major de la II° division parachutiste.

Les explications embarrassées qu'on nous propose ne sont pas *dignes d'un Etat responsable. Le* constater et le dire n'est pas « comploter », contrairement à ce qu'on laisse trop souvent entendre en haut lieu. C'est simplement exercer un droit élémentaire sans lequel il n'est pas de démocratie, *fût-elle imparfaite.*

JACQUES AMALRIC.

Des précisions du « Point »

L'hebdomadaire *le Point*, dans l'édition qu'il publiera dimanche 14 octobre, consacre, sous le titre « Les diamants de Bokassa », quatre pages à une affaire ou, selon les termes d'un éditorial placé en tête de l'article, *« l'opposition flaire naturellement le scandale et le pouvoir crie au complot »*.

Après avoir rappelé la teneur de l'article publié par *le Canard enchaîné* et souligné la prudence des réactions dans les milieux politiques, *le Point* fait état notamment des déclarations recueillies auprès de personnalités mises en cause, MM. Jacques et François Giscard d'Estaing et M. Olivier Giscard d'Estaing, respectivement cousins et frère du président de la République, qui démentent de la façon la plus formelle ce qu'ils qualifient de *« diffamation pure et simple, d'article répugnant et faux, naturellement, de A à Z, d'article immonde, de calomnie fausse et sans fondement »*.

Le Point cependant fait état d'une déclaration recueillie auprès de M. François Giscard d'Estaing, à propos de cette affaire. *« Il est possible, en effet, qu'à un certain moment, dans les cadeaux officiels, il ait pu figurer des diamants. Il me semble me rappeler que le président m'a dit un jour : « Je suis très embarrassé de ces cadeaux ; il faut que je fasse vendre tout cela, que j'en donne à une œuvre et que j'envoie le reste à des musées. »*

L'hebdomadaire a recueilli également par téléphone le témoignage de Mme Dimitri, qui fut secrétaire de l'ex-empereur Bokassa, et dont le nom apparaissait sur le phosphotat publié par *le Canard enchaîné.*

En réponse aux questions du *Point*, sur la note de 1973, Mme Dimitri a déclaré notamment :

« En ce qui concerne cette note précisément, je vous avoue très sincèrement que je ne m'en souviens pas. Mais je ne conteste pas son authenticité. Lorsqu'il y avait des personnalités importantes — françaises ou étrangères — qui venaient à Bangui, l'empereur avait l'habitude de leur offrir un cadeau. Une des productions du Centrafrique étant le diamant, nous offrions des diamants. Je ne vois pas ce qu'on pouvait offrir d'autre, à part, de temps en temps, une défense d'éléphant, ou un cadeau en ébène. Mais, lorsqu'il s'agissait de personnalités vraiment importantes, c'était un petit peu de diamant. Lorsqu'on parle de la fameuse plaquette de 30 carats dont il est question, il s'agit de 30 carats de petits diamants. Donc, la somme d'un million de francs qui est avancée par le Canard enchaîné *ne correspond absolument pas à la réalité. »*

Après avoir indiqué qu'elle ignorait si la plaquette avait été effectivement remise à M. Valéry Giscard d'Estaing, Mme Dimitri, en réponse à la question de savoir si elle avait *« souvenir d'avoir eu des commandes de ce genre pour d'autres membres de la famille du président »*, a été formelle : *« Ah, non, alors ça véritablement non. Moi, jamais ! »*

« RIPOSTE » (P.S.) : chiche, monsieur Galley ?

M. Georges Fillioud, député P.S., écrit dans *Riposte*, bulletin quotidien de son parti : *« Le premier intéressé, lui, a choisi de se taire. Que peut-il faire d'autre ? Ou bien il parle d'autre chose. Comme à la télé, où on ne l'a vu que trois fois dans le même journal jeudi soir : au sujet de Picasso, en avant-première de son voyage à Poitiers, et à propos de l'enfance. Là, il a eu tout de même ce mot : « Actuellement, » les forces diverses du mal té- » moignent d'une singulière acti- » vité. » Il fallait que ce fût dit.*

» Comme il faudrait que la vérité soit faite. C'est facile. Le groupe socialiste a demandé une commission d'enquête parlementaire sur le rôle de la France dans les événements de Centrafrique.

» Il paraît que le ministre de la coopération serait d'accord. Si ce n'est pas une simple astuce pour apparaître comme celui-qui-n'a-rien-à-cacher, qu'il fasse ce qu'il faut. Et tout de suite. Il est membre du gouvernement et de la majorité, il a donc tous les moyens nécessaires. Et il sait que l'opposition votera pour cette commission d'enquête puisqu'elle la réclame. Vous êtes chiche, monsieur Galley ? »

LES JOURNALISTES DE L'A.F.P. DEMANDENT QUE « LES SUITES DE CETTE AFFAIRE SOIENT TRAITÉES NORMALEMENT ».

Les journalistes de l'Agence France-Presse réunis vendredi 12 octobre en assemblée générale ont voté une motion, adoptée à l'unanimité, dans laquelle ils *« protestent contre l'attitude de la direction dans la couverture des informations publiées par le* Canard enchaîné *sur les diamants qu'aurait offerts M. Bokassa à M. Valéry Giscard d'Estaing et sur le transfert des archives impériales à l'ambassade de France par des parachutistes français.*

» Ils demandent que les suites de cette affaire soient traitées normalement (1) *comme toute autre information, en respectant les règles déontologiques en vigueur dans la profession. »*

Cette motion, qui a été adressée à la direction générale, au conseil d'administration et au conseil supérieur de l'A.F.P., répond, en fait, à la note que la direction de l'information de l'Agence a adressée vendredi à tous les services pour justifier la prudence dont elle a jugé utile de faire preuve en la circonstance. *« Les impératifs de crédibilité d'une agence de presse mondiale*, dit notamment cette note, *impliquent des responsabilités qui dépassent celles d'un seul journal »*, avant d'affirmer qu'*« il n'y a eu ni pression ni autocensure »*.

(1) N.D.L.R. — Ils s'étonnent, *notamment, qu'aucune enquête n'ait été encore demandée au correspondant de l'A.F.P. à Bangui au sujet des archives impériales.*

● *A Antenne 2*, un différend oppose la direction de l'information et le journaliste chargé de présenter la revue de presse au journal de 13 heures, Claude Sérillon, à propos de l'affaire des « diamants de Bokassa ».

Le 11 octobre, lors de la réunion de la rédaction où, nous a précisé *Louis Bériot*, directeur adjoint de l'information, il est discuté et décidé du thème de la revue de presse. Claude Sérillon et d'autres journalistes souhaitaient que le thème principal retenu soit l'affaire des diamants. Les titres des journaux du jour portant sur trois sujets, la direction de l'information a décidé qu'ils seraient tous trois retenus. Claude Sérillon a refusé ce compromis, et il n'y a pas eu de revue de presse, mais une information sur les diamants. La semaine prochaine, c'est un autre journaliste qui sera chargé d'assurer la revue de presse.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réforme des conseils de prud'hommes

Vendredi 12 octobre, l'Assemblée nationale examine une proposition de loi de M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire) relative à la détermination du ressort de certains conseils de prud'hommes. Ce texte amende la loi sur les conseils de prud'hommes du 18 janvier dernier.

M. DOUFFIAGUES (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois, indique que la mise en place de la réforme a prévu la création d'au moins un conseil de prud'hommes dans le ressort de chaque tribunal de grande instance. « *Or*, explique-t-il, *certains rattachements de communes ne correspondent pas strictement au ressort du tribunal.* » Selon lui, il s'agit donc, par ce texte, de rendre possible le maintien de ces cas particuliers.

Aux termes de la proposition, il est prévu que *« lorsque la compétence territoriale d'un conseil de prud'hommes s'étendait antérieurement au 19 janvier 1979, sur une partie des circonscriptions de plusieurs tribunaux de grande instance, le ressort de ce conseil pourra continuer de regrouper, à compter du 15 janvier 1980, des communes relevant de la compétence de plusieurs tribunaux de grande instance. »*

Défendant une question préalable dont l'adoption entraînerait le rejet du texte, M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) rappelle tout d'abord que les élections des conseils de prud'hommes auront lieu le 12 décembre prochain et explique : *« Nous voici saisis à la sauvette d'une proposition tendant à modifier la loi d'une manière restrictive. Il faudrait être aveugle ou complice pour ne pas voir la manœuvre (...). Avec le soutien de certaines organisations syndicales, le C.N.P.F. a demandé le report des élections : il vous faut des délais pour fausser le libre choix des salariés ! »*

Après M. MARCUS (R.P.R., Paris), qui estime que le député communiste se livre *« à un procès d'intention tout à fait injustifié »*, M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, indique qu'un amendement du gouvernement *« donne la certitude que cette proposition n'aura aucun effet rétroactif »*. Il ajoute : *« Je vous en donne l'assurance : les élections auront bien lieu partout le 12 décembre. »*

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 282 voix contre 201. L'ensemble du projet est adopté, l'opposition votant contre.

Les télécommunications maritimes par satellite

L'Assemblée nationale a examiné jeudi le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention portant création de l'organisation internationale de télécommunications maritimes par satellite Inmarsat et de l'accord d'exploitation relatif à cette organisation, ratifiés à Londres le 3 septembre 1976. Le but de cette organisation était de mettre en place et de gérer un réseau mondial de télécommunications maritimes par satellite qui améliore la qualité, la rapidité et la sécurité des communications maritimes.

M. MARCUS (R.P.R.), suppléant M. COUSTE (appar. R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires étrangères, proteste alors contre le retard avec lequel la France a ratifié la convention. *« Il ne s'agissait pas de faire dépendre notre signature de la ratification par les Etats-Unis et l'U.R.S.S.*, répond M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, *et de nous aligner ainsi sur des options étrangères. Il ne nous a simplement pas paru nécessaire de le faire tant que nous n'avions pas la certitude qu'elle entrerait en vigueur. »*

Le projet est ensuite adopté, le groupe socialiste s'abstenant.

Questions orales

Vendredi 12 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● **Les fonctionnaires de l'outre-mer.**

Interrogé par M. LAGOURGUE (U.D.F., la Réunion), sur la situation des fonctionnaires de la Réunion, M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, indique : *« Nos fonctionnaires servant outre-mer bénéficient actuellement d'avantages particuliers qui sont, les uns le fruit de l'histoire, et les autres destinés à compenser l'écart constaté dans le coût de la vie entre l'outre-mer et la métropole. »*

Le secrétaire d'Etat précise ensuite que ces avantages sont constitués de deux indemnités spéciales, l'une sous la forme d'une majoration spéciale de 25 %, correspondant à l'écart du coût de la vie, à laquelle, affirme-t-il, *« il n'est pas question de toucher »* ; la seconde correspond au *« complément temporaire »*. Il note à ce sujet : *« Le gouvernement envisage de le réduire très progressivement (...) Nous ne pourrions, vis-à-vis des salariés d'outre-mer dont la situation est moins favorable que celle des salariés de la métropole, justifier un traitement des fonctionnaires qui soit plus favorable qu'en métropole. »*

Répondant à M. FONTAINE (non-inscr., la Réunion), M. Dijoud précise : *« Par rapport à un indice 100 en métropole, les fonctionnaires sont à l'indice 140 aux Antilles et en Guyane, à l'indice 155 à la Réunion et à l'indice 185 à Saint-Pierre-et-Miquelon. Vous appelez cela des avantages. En fait, ces écarts risquent de devenir des privilèges dans la mesure où ils ne sont plus justifiés aujourd'hui par des différences dans le coût de la vie. »*

● **Les sinistrés de la Guadeloupe et de la Martinique.**

M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) affirme que six semaines après le passage du cyclone David *« aucun commencement d'indemnisation n'a été accordé »* en Guadeloupe et en Martinique. Réfutant cette assertion, M. Dijoud déclare : *« Les dégâts causés par le cyclone s'élèvent à 900 millions, dont 55 millions pour le secteur agricole. L'Etat subventionnera à 100 % la remise en état des routes nationales, départementales et communales, les pertes de récoltes seront indemnisées à 40 % ; nous subventionnerons à 80 % la reconstitution des bananeraies ; nous allons doubler la capacité d'embauche des chantiers de développement, afin que les salariés privés d'emploi en raison du cyclone puissent retrouver du travail ; nous allons servir 700 F par mois à deux mille cinq cents personnes au titre d'allocations exceptionnelles (...). Si nous avons agi de la sorte, c'est parce que les Antillais ont librement choisi de rester français et qu'ils le demeureront toujours : sachant très bien que, pour eux, notre présence est synonyme de liberté et de progrès, ils ne voudront jamais partager le sort des habitants d'îles voisines devenues la proie de l'oppression (...). Bien sûr, nous n'accorderons 700 F par mois aux ouvriers agricoles que pendant trois mois, mais dans trois mois l'activité aura repris dans les bananeraies. »*

● **Le rapport sur l'aide de l'Etat aux entreprises.**

M. NOIR (R.P.R., Rhône) demande que soit publié le rapport de l'inspection des finances *sur l'aide de l'Etat* aux entreprises. M. LE THEULE indique à ce sujet : *« Il est difficile et même il ne serait pas convenable que le gouvernement publie un document qui, isolé de son contexte, ne répondrait pas au souci légitime de la nation d'être informée de la politique économique. D'autre part, en raison de son caractère nominatif, ce rapport me paraît entrer de plein droit dans le champ des exceptions en matière de communication des documents administratifs. »*

● **L'épargne populaire.**

Répondant à M. LE DRIAN *(P.S., Morbihan)* sur l'interdiction de cumuler le livret bleu du Crédit mutuel avec le livret A des caisses d'épargne, M. Le Theule souligne *« le rôle incomparable du Crédit mutuel »* et ajoute : *« Il n'est absolument pas question de détruire cette institution populaire qui a fait ses preuves. »* Evoquant les travaux du groupe de travail chargé d'étudier le développement des initiatives financières locales et régionales, il indique que celui-ci *« considère que les initiatives financières locales ne peuvent se multiplier que si la concurrence s'exerce librement et à armes égales, ce qui n'est pas le cas actuellement, en raison des avantages fiscaux importants dont bénéficient certains réseaux de collecte de l'épargne »*.

● **Le traité Euratom.**

M. MICHEL DEBRE (R.P.R., la Réunion), évoque *« la grave, l'inquiétante, la scandaleuse délibération prise il y a un an par cet organisme communautaire qui se nomme cour de justice et qui, sortant de son rôle, a voulu fabriquer le droit, contre les gouvernements et les législateurs nationaux, de gérer le développement nucléaire et industriel de la France »*.

Répondant à M. Debré, M. FRANÇOIS-PONCET, ministre des affaires étrangères, observe : *« Il ne faudrait pas que cette délibération, parce qu'elle est contestable, devienne considérable. »* Il rappelle que *« le gouvernement français a déposé au conseil du 25 juillet dernier un mémorandum pour la révision du chapitre 6 du traité d'Euratom relatif à l'approvisionnement de la Communauté en matières fissiles »*. Il ajoute : *« Le gouvernement français estime que le principe de non-discrimination doit se substituer à celui de l'égal accès qui peut conduire à approvisionner des utilisateurs imprévoyants, aux dépens de ceux qui en temps utile ont fait les investissements nécessaires. »*

M. GIRAUD AFFIRME l'innocuité des défauts observés sur certaines pièces de centrales nucléaires

M. André Giraud, *ministre de* l'industrie, a informé la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, jeudi 11 octobre, sur le problème des fissures apparues sur certaines pièces de centrales nucléaires. Le ministre a présenté aux membres de la commission des échantillons de ces pièces, en faisant observer la très faible dimension des défauts en cause, difficilement décelables à l'œil nu.

Le ministre a déclaré que le souci d'informer le public ne doit pas conduire à publier toute espèce de documents relatifs à la sécurité nucléaire.

En réponse à une question de M. Paul QUILES (P.S.), M. GIRAUD a indiqué que, par une note du 12 septembre, le directeur de la qualité et de la sécurité industrielles lui avait proposé d'engager, le moment venu, une procédure d'information adéquate du public sur l'affaire des fissures. Quant au fond, le *ministre a souligné l'innocuité* de ces défauts et il a indiqué que le problème posé est de nature économique : en réparant tout de suite, a-t-il dit, un défaut dont les conséquences peuvent être inexistantes, on est sûr de faire une dépense immédiate et peut-être inutile.

La commission des finances adopte des crédits qu'elle avait réservés

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 11 octobre, l'ensemble du projet de loi de finances pour 1980 avec les amendements qu'elle avait précédemment approuvés et sans l'article 2 (barème de l'impôt sur le revenu), qui avait été repoussé. Les crédits sur lesquels la commission avait réservé son vote ont été adoptés à l'issue d'une seconde délibération. Ce sont les suivants :

● *Le budget des anciens combattants* a été adopté après que M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat, eut indiqué notamment que le gouvernement n'a pas l'intention de porter atteinte aux droits des déportés, ni de demander au Parlement l'adoption de mesures législatives sans l'accord préalable des associations d'anciens combattants. Le secrétaire d'Etat a affirmé que le gouvernement a toujours respecté *le rapport constant entre l'évo*lution des pensions et celle de la grille indiciaire de la fonction publique. Entre 1974 et 1978, a-t-il dit, le pouvoir d'achat de l'ensemble des pensions a été multiplié par 2,3, contre 1,8 pour les rémunérations de la fonction publique. Pour ce qui concerne la célébration du 8 mai, M. Plantier a déclaré que cette affaire relève de la compétence du Parlement, le gouvernement étudiant, de son côté, les moyens propres à faire du 8 mai une journée d'évocation pour la jeunesse.

● *Le budget des territoires d'outre-mer* a été adopté, M. Gaston Flosse (R.P.R., Polynésie), *rapporteur spécial, ayant indiqué* que les dépenses budgétaires consacrées aux TOM par l'ensemble des ministères se monteront à 2 *milliards 743 millions* de francs, et progresseront à un rythme (12,4 %) qui compensera relativement la stagnation des crédits attribués au secrétariat d'Etat. M. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission, a fait adopter par celle-ci une observation demandant la création d'un ministère délégué aux DOM-TOM.

● *Les crédits de l'aviation civile et de la météorologie* ont été adoptés, après une seconde délibération, sur le rapport de M. Pierre Bas (R.P.R.).

● *Les crédits des P.T.T.* ont été adoptés, après que le rapporteur, M. Pierre Ribes (R.P.R.), se fut élevé contre la publication d'un article faisant état d'un plan de réforme du service postal *(le Monde* du 10 octobre), alors que les questions qu'il avait lui-même adressées sur ce point au ministère des postes et télécommunications n'avaient été suivies d'aucune information précise.



هكذا من الأصل

AU SÉNAT

Questions orales

● LA PROTECTION CIVILE.

Les sénateurs ont débattu, vendredi matin 12 octobre, d'une question orale de M. PHILIPPE MACHEFER (P.S., Yvelines), qui attirait l'attention du ministre de l'intérieur sur la protection civile des populations en cas de guerre. M. Machefer s'est notamment étonné de ce que le recensement des abris éventuels, peu coûteux selon lui, n'aura eu lieu que dans six départements à la fin de 1979.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, a répondu : « *L'alerte sera assurée par un service spécialisé dépendant du ministère de l'intérieur, et qui travaille en liaison avec l'armée de l'air. En cas de besoin, cette alerte serait donnée par des sirènes, voitures à haut-parleur, radio et télévision. Pour la mise à l'abri, le principe est celui du maintien sur place. Mais certains immeubles protègent de la radioactivité mieux que d'autres. Un programme informatique permettra de le déceler à partir des documents fonciers. Le recensement est achevé dans six départements. Il devrait être fait, en 1980, dans vingt autres. Les maires seront avisés. Quant aux secours, on connaît le plan ORSEC. On pourrait disposer de trois cent mille hommes pour l'hébergement, le ravitaillement et les colonnes de secours. Des unités d'instruction de défense civile existent à Brignoles et à Paris. Elles concourent à la lutte contre les fléaux tels que les marées noires et les incendies de forêt.* »

M. Machefer : « *Songez-vous à imposer la construction d'abris aux promoteurs immobiliers ? Cela aggraverait de 2 à 5 % le coût de la construction, mais cette dépense n'est-elle pas nécessaire ? Il conviendrait d'y préparer la population en y associant le Parlement.* »

● L'ACCORD TEXTILE AVEC LA CHINE.

M. MAURICE SCHUMANN, sénateur R.P.R. du Nord, interrogeait le gouvernement sur les conséquences de l'accord de juillet 1979 à Luxembourg fixant les échanges textiles entre la Chine et la Communauté économique européenne. Le gouvernement français, demandait-il, peut-il confirmer qu'il s'opposera à l'entrée en vigueur de cet accord ?

Réponse de M. Giraud, ministre de l'industrie : « *L'accord conclu entre la C.E.E. et la Chine se situe dans un contexte particulier. La volonté des Chinois de développer leurs échanges ouvre à la France des perspectives intéressantes. Nous ne pouvons l'ignorer. Nous n'avons donc pas cru nécessaire de nous opposer à l'accord de Luxembourg, qui porte en réalité sur des quantités qui ne nous ont pas paru dirimantes. Les produits textiles chinois sont, il faut le dire, fortement demandés en France par nos industriels.* »

M. Schumann : « *En permettant aux Chinois d'exporter 21 000 tonnes de tissus de coton et en aggravant cette concession par une disparité commerciale entre les Etats membres de la C.E.E., vous créez une infraction très grave à la règle d'or de la globalisation.* » — A. G.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Un déjeuner de travail consacré aux anciens combattants* a eu lieu vendredi à l'hôtel Matignon, réunissant le premier ministre et une délégation de députés et sénateurs de la majorité. Selon *M. Robert-André Vivien, la célé*bration du 8 mai, le rapport constant et la situation des veuves ont été notamment évoqués. « *L'accent a été mis sur la politique de considération à l'égard du monde des anciens combattants* », a ajouté M. Vivien.

● *Le comité du souvenir aux fusillés* du Mont-Valérien organise, ce samedi 13 octobre, à 15 heures, une cérémonie à la chapelle et à la clairière des Fusillés. Le comité rappelle que plus de quatre mille cinq cents résistants français et antifascistes allemands, espagnols, hongrois, italiens, polonais, roumains, soviétiques, tchèques et yougoslaves mêlèrent leur sang sur le sol de la clairière du Mont-Valérien.

La fièvre qui nous gouverne

(Suite de la première page.)

Mais le cercle vicieux domine tout : récession américaine, fragilité du dollar, hausse continue du prix de l'énergie, ralentissement de l'activité, désordre monétaire, absence d'investissements, *frénésie sur les exportations* entre des concurrents de plus en plus nombreux et des résultats déclinants... d'où désordre des monnaies, impuissance du dollar, prévision en hausse du pétrole, anticipation en baisse des investissements. L'étreinte se resserre.

J'espérais découvrir comment les *ressorts exceptionnels de* la performance japonaise, comment les secrets de la force industrielle allemande, pourraient aider l'ensemble des autres pays, à commencer par nous-mêmes et l'Europe, à se redresser.

J'ai rencontré autre chose.

Je me suis trouvé face aux têtes innombrables d'une hydre qui ne craint plus d'apparaître : la volonté générale des nations de s'armer jusqu'aux dents.

Une nouvelle fièvre s'empare, ainsi, du monde : la volonté de posséder, d'accumuler, de construire, de vendre des armes, encore des armes.

Je n'ai même plus entendu une tentative d'explication logique, ni de justification. On en parle comme d'un talisman, d'un rivage miraculeux : le réarmement, ses industries, ses emplois, ses commandes, ses découvertes, ses *débouchés, illimités,* ses budgets religieusement admis, son espace infini, depuis le fond des mers jusqu'aux extrémités de la stratosphère...

On se précipite, on se bat pour arriver les premiers, les plus forts, *les plus chers. Tous* les moyens sont permis, tous les coups sont bons.

Car les sommes en jeu sont fabuleuses...

Elles permettent à la fois de recycler les masses monétaires colossales qui ont échappé à tous les contrôles des autorités nationales et internationales, de distribuer impunément de fastueuses *corruptions publiques et privées,* de se jouer des frontières et des lois. Elles deviennent la machine économique dominante, supranationale par excellence, inventive, broyeuse d'idéologie, maîtresse des gouvernements et des entrepreneurs, pourvoyeuse de travail, d'investissements, de *marchés. C'est l'ivresse.*

Naturellement, tout cela n'est pas entièrement nouveau. Que l'U.R.S.S., l'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, se livrent depuis des années à la fabrication et au commerce des armes, sans retenue et sans mystère, nous le savions.

Ce que j'ai découvert, c'est la gravité nouvelle d'une fièvre qui *s'empare* maintenant de la société industrielle tout entière ; ce sont les projets, et les préparatifs, des Allemands et des Japonais.

Ces deux puissances économiques avaient jusqu'à présent, mieux que toutes les autres, surmonté la crise. Maintenant, *elles* sont contaminées.

Elle *dont l'intelligence* créatrice a été, depuis trente ans, de consacrer leurs ressources et leurs sciences aux découvertes industrielles et sociales, les voici happées à leur tour par le vertige de la course aux armements, la démission de l'esprit.

Je n'entrerai pas, aujourd'hui, dans les multiples *aspects* de la naissance, de la croissance déjà largement entamée, désormais comme ailleurs, des « complexes militaro-industriels » de ces deux grands pays, qui, comme on sait, s'y connaissent... J'y reviendrai en détail après mon prochain voyage en Extrême-Orient.

∴

Il y a deux semaines, dans *le Monde,* un article remarqué d'un professeur de sciences économiques, M. Pierre Pascallon, esquissait avec une grave logique comment la guerre pourrait être l'issue inévitable de la crise mondiale. Il recensait que déjà les industries militaires représentaient 2 000 *milliards de francs* de commandes, de par le monde, *employant 80 millions de travailleurs...*

Ce sont là les statistiques de 1976. Aujourd'hui, c'est près de 3 000 milliards de fournitures et 80 millions d'emplois ! Qui oserait encore s'élever contre ? D'où ce silence, respectueux.

La manière dont l'industrie des armes, plus que tout autre, permet l'accroissement des débouchés et des productions est illustrée par trois chiffres simples, à méditer.

Ils sont fournis par les recherches du professeur Peter Lock, *de l'université de Hambourg* : au cours de la dernière guerre mondiale, on a employé, en moyenne, 1 000 kilos d'obus et de bombes pour chaque cadavre ; dans la guerre de Corée, on y a consacré 5 600 kilos ; et dans celle *du Vietnam,* 17 800 kilos... Aucune activité industrielle, ou commerciale, n'offre de si « riches » perspectives. Oui, on s'incline.

Au cours des réunions auxquelles j'ai participé cet été, je n'ai vraiment entendu qu'une *seule voix qui, avec conviction* et logique, ébranlait, un instant, au moins, la démission des esprits : celle de Samuel Pisar, l'auteur du « Sang de l'espoir ».

∴

Prudent, comme il a appris à l'être pour survivre à Auschwitz, je ne l'ai jamais entendu réclamer que l'on s'oppose au réarmement ; *il se contente de demander* que l'on ne considère pas, sans autre débat, que la course si stérile aux armements soit désormais la voie inéluctable, et que l'on veuille bien admettre que d'autres méthodes politiques, d'autres projets d'intégration économique, entre les continents, soient, en même temps, mis à l'épreuve de la fécondité.

On connaît l'audience, auprès du public français, de son message depuis le début de l'année. Il vient de commencer la même croisade en Allemagne et doit la poursuivre en Amérique au cœur de la campagne présidentielle de l'an prochain.

Aux Etats-Unis, la vie politique est devenue si viciée, au long des vingt dernières années, que le débat sur la ratification de SALT 2 a pour premier, et en somme unique, effet de déclencher d'abord, et encore, de nou*velles dépenses militaires et* le déploiement de nouveaux engins.

L'impression que j'ai eue, pour la première fois depuis trente ans que je vais, chaque année, voir l'Amérique, me l'a confirmé cet été : une sorte de dépression *mentale s'est emparée de ce for*midable pays, une capitulation devant la complexité des défis.

Je conclurai, pour aujourd'hui, sur l'évidence nouvelle de l'automne 79 : si les trois plus puissantes économies de l'Occident — l'*Amérique,* le Japon et l'Allemagne — mêlent leurs efforts pour les années 80, dans la course aux armements, tous les barrages sauteront. La logique de la démence ne peut qu'entraîner, avec aisance, une humanité obéissante et terrifiée.

Je voulais seulement ici, avant de retourner au travail, allumer un signal dans le ciel de la rentrée. Car les problèmes quotidiens des Français, si rudes qu'ils soient et s'annoncent, nos débats politiques, légitimes et routiniers, qu'en restera-t-il si la fièvre militaire, rencontrant l'impuissance *et* la corruption, s'empare, jusqu'à la racine, de la politique des Etats ?

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

Le M.R.G. s'achemine vers la présentation d'un candidat à l'élection présidentielle

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, réuni samedi 13 octobre à Paris, devait étudier deux rapports (l'un sur la Sécurité sociale, *l'autre sur l'information) présentés* dans le cadre de la préparation du « manifeste » du parti. Ce document servira, éventuellement, de référence au candidat du M.R.G. à l'élection présidentielle de 1981. La décision de présenter ou non un candidat doit être définitivement arrêtée par le prochain congrès du M.R.G., dont la date et le lieu devaient être fixés par le comité directeur.

La *perspective d'une présence sur la scène présidentielle* a mobilisé les radicaux de gauche, mais elle ne suffit pas à masquer les divergences de fond sur l'avenir du Mouvement.

La première question posée est de savoir si le M.R.G. ira au bout de son audace. Ce ne serait pas la première fois que l'on verrait ce mouvement et son président annoncer une ligne de conduite autonome pour, finalement, conclure un accord avec le P.S. qui lui assure une *représentation minimale et...* l'anonymat. Ainsi en a-t-il été lors des élections *européennes où le M.R.G. a obtenu* deux élus (MM. Maurice Faure et Roger-Gérard Schwartzenberg) sur la liste socialiste.

Cette fois, M. Crépeau et ses amis paraissent décidés à braver l'agacement des socialistes. Ces derniers menacent en effet le M.R.G. de représailles lors des prochaines élections *législatives. Riposte à la* mesure de leur inquiétude : les so*cialistes craignent qu'une éventuelle* candidature radicale de gauche ne fasse le jeu du candidat communiste.

Le M.R.G. réplique en rappelant que le P.S. a *regretté* de s'être associé avec lui aux élections européennes. De plus, *M. Crépeau estime* que la présence du M.R.G. est nécessaire pour empêcher la *réélection* de M. Giscard d'Estaing.

La présence d'un candidat radical de gauche dépend aussi du « *projet socialiste* » et du candidat de ce parti. M. Crépeau estime qu'une candidature radicale de gauche serait difficile, voire impossible, si M. Michel Rocard devait être désigné par le P.S. A l'inverse, la mise à l'écart du député des Yvelines et *la tonalité actuelle du « projet socialiste »,* proche des thèses du CERES, ouvre au M.R.G. un « créneau » intéressant, celui d'une gauche « *moderne, ouverte aux réalités économiques,* et *détachée des dogmes marxistes, ainsi qu'aux sensibilités nouvelles* », selon l'expression de M. Roger-Gérard Schwartzenberg.

Il *reste que l'unanimité qui prévaut* actuellement ferait long feu si le M.R.G. se contentait de soutenir la candidature de M. Rocard, car les partisans d'une démarche autonome sont vigilants. Aussi, M. Crépeau veille-t-il à ne plus apparaître comme l'un des soutiens extérieurs de M. Rocard.

A *l'inverse de ceux qui,* tel M. Mattei, président de la fédération de Paris, plaident pour une indépendance totale vis-à-vis du P.S., avec tout ce que cela comporte comme incertitude entre les deux tours de scrutin, le maire de La Rochelle estime que *le désistement* du candidat radical de gauche en *faveur du candidat socialiste,* au second tour, doit être inconditionnel.

S'il renonçait à se présenter lui-même, M. Crépeau ouvrirait la voie à ceux qui, partisans d'une *indépendance à l'égard des socialistes,* souhaitent solliciter M. Jean-Denis Bredin. *L'ancien vice-président du* M.R.G., qui avait démissionné de *son poste au lendemain du scrutin* européen pour protester contre l'absence de liste radicale de gauche, se trouve en effet « *en réserve* » du mouvement. Il pourrait aisément regrouper ceux qui, comme lui, remettent en cause la logique éco*nomique et politique de la gauche,* ou, comme M. Thierry Jeantet, veu*lent ouvrir le M.R.G.* aux écologistes et aux régionalistes.

Pour l'heure, l'autonomie prônée par M. Crépeau éclipse ces divergences de fond. La rencontre prévue mercredi 17 octobre, à Paris, avec le parti radical italien de M. Marco Pannella, vient à point nommé pour illustrer sa stratégie. — J.-M. C.

● *A Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône),* la *section locale* du M.R.G. a décidé de ne pas participer à l'élection municipale organisée à la suite de l'annulation du scrutin de juin 1978 et *dont le premier tour* est fixé au 21 octobre. Le bureau de la section a exprimé à l'unanimité « *son vif regret de n'avoir pu établir un échange cohérent et démocratique avec les deux principales formations de gauche, tant au niveau de la composition de la liste que pour le contenu du programme électoral* ».

● *La crise municipale d'Angers* est, pour le P.C., *significative* de la contradiction « *entre le discours de « gauche » du parti socialiste sur l' « union des forces populaires » et sa pratique de droite de gestion de la crise sur le dos des travailleurs et de la population* ». M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., a fait cette déclaration après la décision du maire socialiste d'Angers de retirer leurs délégations de pouvoir aux adjoints communistes (*le Monde* du 13 octobre).

● *La section socialiste de Suresnes* a demandé vendredi 12 octobre la démission de M. Jean-Pierre Chevènement de son poste de secrétaire national aux études. Cette section est celle de M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine et maire de Suresnes, militant du courant de M. Mauroy.

LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Les réformes statutaires proposées par MM. Bariani et Prouteau sont adoptées à une large majorité

Les travaux en séance publique du soixante-dix-neuvième congrès du parti radical ont commencé, samedi matin 13 *octobre,* dans les locaux de l'hôtel Intercontinental, à Paris.

Vendredi après-midi, les délégués radicaux ont siégé à huis clos pour entendre le rapport de M. Didier *Bariani, secrétaire général, sur les* élections européennes et les activités *du parti* au cours des derniers mois.

Cette séance a aussi été consacrée à l'examen des réformes des statuts proposées par M. Bariani : celles-ci visaient, d'une part, à élargir le comité directeur en y faisant entrer comme *membres* de droit les *parlementaires, les élus à l'Assemblée* des Communautés européennes, *les membres du gouvernement* et les présidents de fédérations ; d'autre part, à créer un poste de « premier vice-président » élu directement par le congrès (jusque-là seul le président du parti était *élu*). Une majorité des deux tiers était nécessaire pour *que cette modification soit adoptée.* Elle a obtenu 350 voix sur 431 votants, soit plus des quatre cinquièmes des *suffrages exprimés.*

Ce résultat laissait *présager* l'élection de l'équipe Prouteau-Bariani dimanche en fin de congrès. La réforme statutaire permettant l'élection de M. Prouteau au poste de premier vice-président était, en effet, un des éléments de l'accord entre *le secrétaire général* et *le secrétaire* d'Etat (*le Monde* du 13 octobre). Les adversaires de M. Bariani ont proposé d'*autres formules qui n'ont pas été retenues* : par exemple, la création d'une seconde vice-présidence à laquelle aurait pu être élue Mme Brigitte Gros, sœur de M. Servan-Schreiber. M. Etienne Dailly a suggéré qu'il soit fait appel à M. Edgar Faure comme président, MM. Prouteau et Bariani étant vice-présidents *élus. Sur* ce point, *le* secrétaire général a répondu que *M. Edgar Faure, s'il acceptait d'être* président d'honneur, serait à sa place *dans une* instance de réflexion.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président en titre — et dont il semblait acquis, vendredi, qu'il ne briguerait pas le renouvellement de son mandat, — n'a pas participé aux travaux de cette première journée. *Mme Brigitte Gros devait décider* samedi si elle présentait ou non *sa propre candidature.*

Samedi *matin,* au cours de la séance publique présidée par M. Michel Durafour, ancien ministre, les *délégués ont entendu* et discuté les rapports présentés par MM. Louis Macaigne, trésorier du parti, André Rossinot, *député de Meurthe-et-Moselle,* Jean-Pierre Pierre-Bloch, député de Paris, et Jean-Jacques Carpentier. Elaborés par des groupes de travail mis en place au mois de juin, ces rapports traitaient respectivement des thèmes suivants : mutation de la société, emploi et solidarité, droits de l'homme et crise *de l'énergie.*

Le Monde

société

DEVANT LE COMITÉ DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

La répression est l'expression d'un échec

déclare le premier ministre

Le Comité national de prévention de la violence et de la criminalité — créé en application d'une des propositions du rapport du comité d'études sur la violence, que présidait M. Alain Peyrefitte, — qui fonctionne depuis un an et présentera dans quelques semaines son rapport, a remis, vendredi 12 octobre, au premier ministre, M. Raymond Barre, cent cinquante-quatre propositions constituant « des solutions de nature à maîtriser et contenir l'évolution de la violence » (1).

« Il faut tordre le cou à certaines idées reçues », a déclaré le premier ministre en recevant le comité, *« comme celle qui voit dans la violence un mal nouveau dans nos sociétés, alors que la violence a toujours été présente dans les rapports entre les individus »*.

M. Barre a retenu *« trois principes autour desquels doit s'articuler une action cohérente : informer, protéger, prévenir »*.

Criminalité réelle ou ressentie

« Il faut que les Français soient informés, a-t-il expliqué, *honnêtement et sans complaisance, des réalités de la violence dans le pays. Il serait illusoire de vouloir tenter de les rassurer par quelques déclarations lénifiantes qui perdraient vite leur crédibilité devant certaines réalités de la délinquance et de la criminalité. Mais il serait encore plus dangereux de chercher à les alarmer en exploitant artificiellement, au nom d'inavouables desseins, le sentiment d'insécurité qu'ils peuvent éprouver. Sur la violence comme sur les autres sujets, il faut savoir dire la vérité aux Français. »*

Observant qu'au cours des années récentes la criminalité avait connu en France une tendance à l'accroissement (5 % en moyenne au cours de la dernière décennie, et même 15 % de 1976 à 1977), le premier ministre a remarqué qu'*« en 1978 un net infléchissement de la tendance a pu être enregistré, puisque le nombre des actes de violence n'a augmenté à cette date que de 2,4 % (...). Aujourd'hui, le taux de criminalité en France est parmi les plus faibles des pays industrialisés, Japon excepté »*.

M. Barre a ensuite fait une distinction entre la *« criminalité réelle »* et la *« violence ressentie »*, témoignant d'un *« décalage qu'il est impossible de sous-estimer »*. *« C'est surtout la petite délinquance*, a-t-il dit, *celle des cambriolages d'appartements et de maisons de campagne, celle des vols à l'arraché, celle des agressions dans les lieux publics ou dans le métro, celle des altercations dans la rue ou sur le lieu de travail, qui alimente avant tout le sentiment d'insécurité que peuvent éprouver les Français. L'information sur les crimes et autres faits divers, auxquels les médias donnent souvent un grand retentissement, fait le reste dans les esprits. »*

Le premier ministre a ensuite mis en garde *« les Français contre certaines réactions excessives et dangereuses qui, au nom de la légitime défense, risquent de conduire certains esprits à des actes irresponsables dont le principal résultat serait de renforcer les phénomènes de violence au lieu de les réduire »*.

Il a conclu que la prévention était toujours préférable à la répression, *« expression d'un échec au moins relatif »*.

(1) La liste des cent cinquante-quatre propositions n'a pas été rendue publique, mais le comité a donné dans un communiqué « *les cinq thèmes autour desquels s'articule cette série de mesures* » :

— Dans le domaine de l'« éducation première » : protection des enfants victimes de sévices ou d'insuffisance de soins, et formation de l'enfant dans la famille comme à l'école ;

— Pour l'entrée des jeunes dans la vie active, meilleure connaissance du monde du travail, que manifestent souvent les familles, les jeunes, voire certains éducateurs, et suppression des obstacles nombreux auxquels se heurtent les jeunes au début de leur vie professionnelle ;

— En matière de diffusion de la violence, poursuite de l'effort entrepris pour limiter les spectacles de violence à la télévision et proposition aux chaînes de se doter d'un « code de bonne conduite » ;

— Dans le domaine de l'urbanisme, « *intérêt essentiel* » *pour une prévention globale*, une politique de rénovation urbaine et de réhabilitation des logements qui évite la ségrégation des diverses catégories sociales ; développement d'équipements sociaux légers, en y associant les animateurs ;

— Enfin, coordination étroite dans les actions de prévention.

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

● **A la Cour de cassation.**

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni mercredi 10 octobre à l'Elysée, a nommé conseillers à la Cour de cassation : MM. Raoul Bételle, actuel directeur des affaires criminelles et des grâces, dont le détachement dans ces fonctions est maintenu ; Jacques Lacoste, procureur général près la cour d'appel d'Amiens ; Jean Bonnefous, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jacques Four-Gobert, avocat général près la cour d'appel de Versailles ; Martial Dazat, directeur de l'éducation surveillée, dont le détachement est maintenu ; Jean Mouthon, président de chambre à la cour d'appel de Paris. M. Brenot, président de chambre à la cour d'appel de Dijon, est nommé président de la cour d'appel de Besançon.

● **A la cour d'appel de Paris.**

Neuf présidents de chambre ont été nommés à la cour d'appel de Paris. Il s'agit de Mme Myriam Ezratty, conseiller à la cour d'appel de Paris ; MM. Christian Barat, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; André Bodevin, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; Paul Bonodeau, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Jacques Foulon, conseiller à la cour d'appel de Paris ; André Giresse, conseiller à la cour d'appel de Paris et président de section à la cour d'assises de Paris ; Louis Hardy, conseiller à la cour d'appel de Paris ; François Nérault, conseiller à la cour d'appel de Paris ; et Jean Poupard, conseiller à la cour d'appel de Paris, détaché comme conseiller à la chambre de jugement permanente de la Cour de sûreté de l'Etat.

A GENÈVE

Le promoteur du fonds de placement I.O.S. comparaît devant les assises pour escroquerie

Genève. — *C'est vers un acquittement* — et ce, paradoxe, à la plus grande satisfaction des plaignants — que semble *s'acheminer le procès*, ouvert le 24 septembre devant la cour d'assises à Genève, de M. Bernard Cornfeld, fondateur de la *société de fonds* de placements internationaux I.O.S. (Investors Overseas Services), *dont l'effondrement*, en avril 1971, alors qu'elle avait drainé plus de 2 milliards de dollars, a entraîné la ruine de nombreux épargnants. Venu répondre à l'accusation — un crime à Genève — d'« escroquerie par métier », ce financier américain pas comme les autres, à l'aspect hippie, en dépit de ses cinquante-deux ans, ne cesse de clamer son innocence et jure que son unique souci est de voir son fils, âgé de trois ans, lavé du déshonneur d'avoir un père reconnu coupable d'escroquerie. *Or les plaignants l'encouragent* dans cette voie et ne savent plus que trouver pour faciliter la tâche d'une défense apparue dès le début des débats comme particulièrement aisée.

De notre correspondante

Qui est ce Bernard Cornfeld qui, *durant des années*, a *scandalisé* les prudents milieux bancaires suisses par son « irrésistible ascension » et par son train *de vie pour le moins surprenant* ? Après ses études, il fut jusqu'en 1950 assistant *social* à Philadelphie. Militant socialiste, il eut, alors, à *souffrir du maccarthysme*. Parti pour New-York, il n'y trouva pas de travail dans sa spécialité et fit du porte-à-*porte pour le compte d'un fonds* de placement.

En 1955, il s'installe à Paris, dans un studio, achète une voiture *d'occasion* et, avec deux amis, poursuit le même travail au service de son employeur américain. L'activité se révèle fructueuse grâce au grand nombre de clients qu'il acquiert : à ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une action entière, il vend une ou plusieurs parts. Les G.I.'s, basés en France sont contactés : on leur fait comprendre qu'au lieu de dépenser égoïstement leur solde, ils *devraient penser* à l'avenir de leurs familles en achetant des parts d'actions dont la valeur ne peut qu'augmenter.

Cornfeld prélève 8,5 % de commission mais se charge de toutes les transactions. Il fait *miroiter* des bénéfices mirobolants, tout en précisant que chacun demeure libre de revendre *ses* parts quand bon lui semble. Un an plus tard, il fonde sa propre *affaire*, l'« Investors Overseas Service », plus connue sous le sigle I.O.S. Un immeuble de sept étages pour les bureaux de Genève, une *villa* ultra-luxueuse, « Belle Vista », sur les bords du lac Léman (aujourd'hui siège de la mission algérienne auprès de l'ONU), un château du douzième siècle en Haute-Savoie restauré à grand frais, sont parmi les signes les *plus patents* d'une *réussite* gigantesque réalisée grâce à l'exploitation d'une nouvelle mine d'or : les pays dits « en voie de développement ». *Un* millier de démarcheurs, la plupart diplômés d'universités, prospectent le tiers-monde pour Cornfeld. *Coopérants, représentants de* multinationales, entrepreneurs, techniciens vont recevoir leur visite.

*L'I.O.S. ne cesse de se dévelop*per. Dix ans après sa création, Cornfeld possède près de soixante bureaux dans divers points du *globe. Quant aux milliers de* clients, ils se déclarent tous ravis des bénéfices qu'ils font grâce à celui que l'on ne désigne plus que par *son diminutif* : « *Bernie* ». A Genève, on critique son train de vie, qui ne s'inspire guère de la morale calviniste, mais il ne *se trouve aucune banque, aucun* financier pour mettre en doute, publiquement tout au moins, l'avenir de l'I.O.S., l'intégrité de *son* P.-D.G., ou *la manière dont* il gère l'affaire.

En 1967, « Bernie » connaît sa première déception vite oubliée, *et de toute façon sans* rapport avec l'I.O.S. Obsédé et indigné par la guerre au Vietnam, il consacre — sans la moindre publicité — une partie de sa *fortune* à organiser à Genève une grande conférence, *Pacem in terris*. Le pasteur Martin Luther King et Don Helder Camara, des *lauréats* du Prix Nobel et de nombreuses personnalités viendront plaider en faveur de la paix au Vietnam. Mais le *jour de l'ouverture* est le 26 mai 1967. U Thant, secrétaire général de l'ONU, qui avait accepté d'ouvrir la réunion, est retenu à New-York par l'imminence d'une explosion au Proche-Orient.

Les Soviétiques, les Chinois et les Nord-Vietnamiens décident, au dernier moment, de bouder la conférence. A Genève comme ailleurs, les passions se déchaînent à l'approche de la guerre israélo-arabe. Le Vietnam passe à l'arrière-plan. Les longs mois d'efforts et les sommes immenses que « Bernie » a consacrés à ce qui devait être, sans aucun doute, la grande affaire de sa vie n'ont donc pratiquement servi à rien.

Des plaignants payés... ...avec la caution

L'activité de l'I.O.S., qui ne comptait alors pas moins de trente mille clients, ne s'est pas ralentie pour autant. « Bernie » s'entoure des *meilleurs* gestionnaires et d'experts chevronnés, ainsi que de collaborateurs aux noms prestigieux : Windham White, ancien directeur du *GATT*, James Roosevelt, le comte Bernadotte, qui cautionnent l'affaire... Confiant en l'avenir, dûment encouragé par *les spécialistes*, « *Bernie* » *lance*, en 1969, une émission publique d'actions I.O.S. garantie par les établissements bancaires les plus *réputés. La demande est énorme* au départ ; les actions s'arrachent le jour même de l'émission dans une atmosphère enthousiaste ; leur valeur *ne* cesse de *monter* durant les cinq premiers mois.

En mai 1970, des rumeurs alarmistes commencent à circuler. Les grandes banques qui soutenaient l'entreprise la lâchent et décident de vendre les titres qu'elles ont acquis. Les cours se mettent à dégringoler. C'est la débâcle. Cornfeld est évincé de la présidence de l'affaire qu'il a fondée. Au cours de l'hiver 1971-1972, un millionnaire américain, Robert Vasco — aujourd'hui en fuite — prend *le contrôle de l'I.O.S. et entre*prend alors le transfert des fonds disponibles vers diverses destinations, à la suite d'opérations demeurées *obscures*. En d'autre termes, il se livre à un véritable pillage.

Vasco disparu, Cornfeld est arrêté et emprisonné en mai 1973, à Genève. Il quitte la prison onze mois plus tard : une caution de 5 millions de francs suisses — la plus importante qu'ait jamais connue la justice genevoise — a été déposée. Il retourne aux Etats-Unis, continuant cependant à se présenter régulièrement devant les tribunaux genevois. Mais son procès devient un véritable serpent de mer.

« Bernie » se retrouve actuellement devant le tribunal à la suite d'une plainte déposée par d'anciens employés, au moment de la débâcle de l'IOS. Mais la roue tourne, les témoins de l'accusation défilent à la barre pour dire combien ils apprécient « Bernie », quel patron exemplaire *il était* ; ils jurent qu'ils n'ont subi aucune presion pour acquérir des actions, et qu'ils ne lui en veulent pas le moins du monde. Il *faut* préciser qu'à la suite d'un accord passé avec l'accusé, 4 millions de francs suisses, faisant partie de la caution, ont été répartis entre divers plaignants 1 million de francs suisses demeurent bloqués. Seul l'acquittement de Cornfeld libérera cette somme, et il est convenu qu'elle sera partagée entre les divers employés de l'I.O.S. qui s'estimaient lésés.

Cependant, les débats *semblent* prouver que l'*on* ne saurait expliquer par le seul désir des anciens employés de l'I.O.S. de récupérer une partie de la caution, les témoignages élogieux qui se sont *succédé de toutes parts. Il a été* dit et redit que, lorsque Cornfeld décida d'émettre les actions I.O.S., l'affaire était saine et prospère.

On s'est évertué de tous côtés à prouver que sa chute était dûment orchestrée. Il fut ainsi rappelé que l'hebdomadaire *Der Spiegel* a publié, en avril 1970 — alors que les affaires de « Bernie » marchaient bien en Allemagne, où les actionnaires étaient nombreux, — un numéro dont la couverture représentait les actions I.O.S. en train de brûler, et, en gros titre : « *Vendez tout* ». On insista sur la malveillance de certains milieux financiers, on loua la générosité de la fondation I.O.S. qui versait aux œuvres humanitaires, notamment *à un foyer* genevois pour handicapés, 100 % de son bénéfice annuel. Lorsqu'il a été fait allusion aux dépenses de « Bernie », le président Fournier, qui dirige les débats de la cour d'assises, a déclaré que « *ce n'était qu'une goutte d'eau par rapport au budget de l'entreprise* ».

On évoqua enfin l'exil doré de M. Robert Vasco aux Bahamas : entouré de ses gardes du corps armés, *il vivrait* royalement, grâce à la fortune de l'I.O.S. et de ses clients. En somme, le tribunal semble souhaiter non seulement acquitter Cornfeld, mais aussi le réhabiliter.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Trois églises parisiennes*, la Sainte-Chapelle, l'église Sainte-Eugénie et l'église Sainte-Cécile ont été occupées, vendredi 12 octobre, par des catholiques intégristes, membres de l'Association des croisés du Sacré-Cœur. Ils entendaient « *procéder à une adoration permanente du Saint-Sacrement pour réparer les péchés publics de la France, et notamment la loi sur l'avortement* ». Les intégristes se sont rendus, samedi 13 octobre dans la matinée, selon un itinéraire autorisé, au Palais-Bourbon, au Sénat et à l'Elysée. Dans l'après-midi, après s'être retrouvés à la statue de Jeanne d'Arc, ils devaient accomplir un chemin de croix dans le métro.

Trois complices de François Besse condamnés par le tribunal de Paris

Accusés de « recel de malfaiteur », trois amis de François Besse, le complice de Jacques Mesrine, Mmes Michèle Theuraux, une ancienne comédienne âgée de trente-six ans, Annie Verlaguet, *une prostituée âgée de vingt-quatre ans, et un cafetier* de Suresnes, M. Ahmed Ghouil, âgé de trente-six ans, ont comparu vendredi 12 octobre devant la 10e chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour avoir, le 29 janvier dernier, facilité le passage en Belgique de l'évadé de la prison de la Santé. Tous trois avaient été arrêtés à Bruxelles le 11 mars, en compagnie de François Besse : la justice belge avait renvoyé les trois *recéleurs en France, mais avait retenu François Besse. Mal lui* en a pris puisque le malfaiteur, bénéficiant de complicités dans les milieux militants de Bruxelles, s'est évadé le 26 juillet, provoquant l'arrestation de son avocat, Me Michel Graindorge, et de six autres personnes. Les trois inculpés parisiens ont été condamnés chacun à trente mois d'emprisonnement.

Mesrine - Connection

Vous connaissiez donc François Besse ? Non, il avait dit s'appeler Alain Lacaze. Auprès des deux jeunes femmes, il se fait passer pour un représentant de commerce. Ahmed Ghouil, lui, ne le connaît que sous le nom de Paul. Et Mesrine ? « *Il nous disait s'appeler Gérard Lenoir.* »

Absurde bien sûr ! Marginale, grande voyageuse, Michèle Theuraux aime l'homme parce qu'il est François Besse. Ahmed Ghouil parce qu'il est un compagnon de vieille date du malfaiteur. Annie Verlaguet parce qu'elle est l'amie d'Ahmed Pourquoi nier ? La *justice a recueilli toutes les preuves.*

Mais c'est ainsi : la loyauté commande de se taire. Les trois prévenus installés dans un box spécial aux vitres pare-balles, entourés de policiers du G.I.G.N. (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) pour des raisons — évidentes — de sécurité, font une excellente impression sur le tribunal présidé par M. Andréani. « *Je rends hommage à ces femmes pour leur pugnacité*, reconnaît le représentant du ministère public, M. Sylvain Amarger. *Elles ont lutté pied à pied.* »

Une cavale peu clandestine

Le *tribunal* apprécie leur mérite, mais refuse d'être dupe. Ainsi Michèle Theuraux explique qu'elle a retrouvé François Besse « *par hasard* », après son évasion. Elle n'est pas une amoureuse très curieuse. Elle ignore toujours son identité quand le couple retrouve Jacques Mesrine — « *Non, Gérard Lenoir* », insiste-t-elle — en Algérie, quand elle accompagne Besse à Cognac, chez la mère de celui-ci, aux Sables-d'Olonne et en Belgique. Elle aime l'homme, pas le malfaiteur, répète-t-elle, amusée, au président.

Annie Verlaguet a connu l'évadé de la Santé par son amie Michèle Theuraux. Elle croit cacher chez elle durant quelques jours « *un commerçant ayant des difficultés économiques et qui craint de devoir rendre des comptes à la police* ».

Absurde, encore. La famille de Mesrine et de Besse fait front dans l'adversité. Seul Ahmed, le vieux « copain » cafetier, marchand forain à ses heures, l'ami de cœur de la *blonde* prostituée, a flanché au cours de l'instruction. Pas les autres : Jean-Luc Coupé, le complice de Jacques Mesrine, arrêté lors de la tentative de prise d'otage chez le juge Petit, prié d'apporter son témoignage, ne se souvient plus avoir entendu ses compagnons « *parler de leurs affaires pour ne pas donner la puce à l'oreille aux filles* ». Chargé d'apporter l'argent « *reçu par Mesrine pour la première interview donnée à la presse* », il avait rejoint le groupe dans un luxueux hôtel d'Algérie.

Mais ce procès apporte aussi des détails inconnus sur la vie des deux malfaiteurs. La « cavale » de Mesrine et de Besse, recherchés activement par la police, n'a rien d'une errance clandestine. Les deux hommes vivent normalement avec le petit groupe de marginaux qui les a rejoints. On fête un anniversaire *auquel participe la fille de* Mesrine, Sabrina. Besse va habiter dans un immeuble de Suresnes où Michèle Theuraux, Annie Verlaguet et Ahmed Ghouil possèdent chacun un appartement. En Belgique, Besse et ses trois compagnons envisagent d'acheter une brasserie, passent « *leur vie chez le coiffeur* » et font le tour des restaurants. François Besse, qui a choisi de se séparer de Jacques Mesrine, prépare leur départ collectif pour l'Inde. « *Vous comprenez, Monsieur le président*, dit Michèle Theuraux, *là-bas on peut vivre pour 100 francs par jour.* »

Ce procès fait aussi intervenir un autre acteur de l'épisode de l'évasion de la Santé, le 8 mai 1978 : Me Christiane Giletti, l'avocate de Jacques Mesrine, qui a quitté le barreau après avoir été, quelque temps, suspectée de complicité. Elle vient témoigner à la barre de son amitié pour Michèle Theuraux, Ahmed Ghouil et Annie Verlaguet, tous trois ses anciens clients. Huit jours après l'évasion, elle avait fêté un anniversaire en compagnie des deux jeunes femmes, « *mais*, précise-t-elle, *nous avions parlé d'autre chose* ».

PHILIPPE BOGGIO.

● *Affaire Graindorge : mise en liberté d'une inculpée.* — La chambre des mises en accusation de Bruxelles a décidé de mettre en liberté, vendredi 12 octobre, Mlle Isabelle de Andres, qui avait accusé à plusieurs reprises Me Michel Graindorge de complicité dans l'évasion de François Besse, complice de Jacques Mesrine, dénonciations qui ont entraîné l'inculpation de l'avocat (*le Monde* du 4 septembre). Trois autres personnes, dont l'ami de Mlle de Andres, ont vu leur mandat confirmé, ce qui fait dire dans certains milieux que la police belge marche sur les traces de la justice américaine en récompensant les délateurs. — *(Corr.)*

Libres opinions

Un vide juridique

par MIREILLE DELMAS-MARTY (*)

EN attendant la décision des juges suisses, qu'il soit permis d'exprimer deux sentiments.

Inquiétude d'abord, lorsqu'on apprend que Cornfeld avait fait l'objet d'interdictions de la part de la très puissante Securities *and Exchange Commission (modèle américain de la Commission des* opérations de bourse française). Ceci apparemment n'empêcha en rien l'opération, car les actions étaient placées dans le public en dehors des marchés boursiers, et placées même aux Etats-Unis grâce à un démarchage opéré par la banque d'I.O.S. sous forme de lettres personnelles adressées à des acheteurs potentiels.

Ainsi, malgré toute la réglementation récente en la matière, *peuvent se renouveler, à plus grande échelle encore*, les *trop* nombreux scandales financiers de la seconde moitié du dix-neuvième et du début du vingtième siècles (1).

D'où le second sentiment, celui de perplexité. Que faire ? De façon évidente, la criminalité d'affaires internationales ne trouve en face d'elle que de bien pauvres moyens de lutte, au demeurant peu utilisés. Nous avions observé (2) que, pour rendre plus dissuasif le *droit pénal des affaires, il faudrait avant tout réduire le décalage* entre les textes, nombreux et sévères, et leur application, trop rare dans la pratique quotidienne des tribunaux. Mais il s'agissait surtout d'une *criminalité* restant interne (malgré l'existence de sociétés parfois établies à l'étranger, mais plus ou moins fictives). Ici, les victimes sont de divers pays, et, devant de telles fraudes, le problème est plutôt d'un vide juridique actuel complet. A Genève, *en effet, les souscripteurs d'actions (employés, représentants ou* relations d'affaires de l'I.O.S. auxquels s'adressait l'une des trois émissions de 1969) ont été seuls à voir déclarer recevable leur constitution de partie civile, celle des porteurs de parts de fonds de *placement* ayant été, au contraire, rejetée par la chambre d'accusation.

∴

Dans ces conditions, on pourrait songer à une convention internationale définissant un délit spécial d'« *escroquerie internationale* » et établissant des règles *précises* de *compétence* juridictionnelle, *ou même une* juridiction internationale. Les difficultés actuelles de l'élaboration, à l'ONU, d'un « *accord international visant à prévenir et à éliminer les versements illicites effectués à l'occasion de transactions commerciales internationales* » (autrement dit la corruption internationale) montrent bien que ce type de remède n'est pas pour demain (3).

Alors, chaque pays devrait au moins faire ce qu'il peut, d'abord, *par un renforcement de la prévention impliquant, notamment, que* l'on suscite, ou développe, une prise de conscience des banques, puis en utilisant tout simplement la législation pénale nationale et le droit de poursuivre les infractions dont « *un acte caractérisant un de ses éléments constitutifs* » a été accompli sur le territoire national (art. 693 C. proc. pén. français) ; aussi par une participation effective à l'entraide judiciaire internationale ; enfin par une extension *de compétence (supposant une réforme législative, mais purement* interne) en cas d'infraction dont les effets se manifestent sur le territoire national (application dite « extraterritoriale » de la loi pénale).

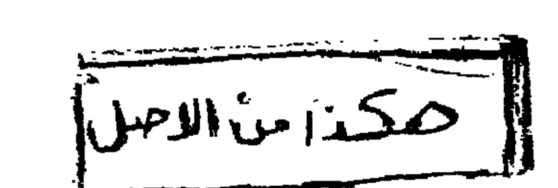
De toute façon, il faudra bien se décider un jour à faire cesser le paradoxe selon lequel aujourd'hui, en matière financière, le risque de poursuites est inversement proportionnel à l'ampleur de la fraude.

(*) Professeur à l'université de Paris-Sud.

(1) Voir les exemples nombreux cités par E. Garçon, code pénal annoté, sous art. 405, n° 651 et s., et notamment, sur le plan international, l'affaire de Panama (Paris, 9 février 1893), l'affaire Rochette (Trib. Seine, 27 juillet 1910), ou, moins connues, les affaires de la Banque industrielle de Chine (1922-1923), de la Société des naphtes de Bakou (1928), ou de la Compagnie franco-italo-brésilienne (1936).

(2) « Le Monde de l'économie », 12 juin 1979.

(3) Voir notamment ONU, Conseil économique et social, Doc. E/AC.67/1, 4 janvier 1979, E/AC.67/2, 2 mars 1979 et E/1979/104, 25 mai 1979.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Salsa pour Pierre Goldman.

Après l'assassinat de Pierre Goldman, un concert-bénéfice, selon la tradition des benefits, est organisé pour Christiane et Manuel Goldman.

Le dimanche 14 octobre, de 17 à 23 heures, sous le chapiteau de l'Hippodrome de Pantin, les amis de Pierre Goldman réunissent des représentants de la musique qu'il aimait et qu'il défendait : Azuquita, Guy Conquette, Bidon-Kâ, Henri Guédon, Eric Cosaque et Voltage-8, Louis Xavier, etc., célébreront en musique le souvenir : musique antillaise, gros-kâ, et, bien sûr, salsa...

Les adieux des Frères Jacques.

Trente ans après l'époque de la Rose-Rouge et des « paroissiens » de Saint-Germain-des-Prés, dont ils avaient été un des plus beaux fleurons, les Frères Jacques — les « athlètes complets de la chanson », *comme ils s'intitulent eux-mêmes, font leurs adieux en chansons à la Comédie des Champs-Elysées, du 16 octobre au 4 mars. Le temps a laissé intact un style que personne n'a pu enlever aux Frères Jacques et qui a été perfectionné, affiné, permettant une belle variété dans un certain burlesque, dans la satire et la parodie mimées et chantées. Les quatre chanteurs, les* « quatre diseurs de bonne aventure, les quatre mimes, les quatre amis, c'est-à-dire 3 416 tours Saint-Jacques — sans compter les coquilles », *disait Jacques Prévert, chanteront pour la dernière fois :* la Queue du chat, l'Entrecôte, la Marie-Joseph *et* Barbara.

De la chanson dans l'air.

Poissy et Carrières-sous-Poissy, deux villes de la vallée de la Seine, organisent une série de manifestations consacrées à la chanson du 2 novembre au 2 décembre avec la participation de Robert Charlebois et Nanette Workman, Steve Waring, Julos Beaucarne, Juliette Gréco et Anna Prucnal. Seront également présentés des spectacles d'animation pour enfants, des débats et rencontres, avec notamment Colette Magny, de l'animation de rues et de l'expression vocale avec la participation de nombreuses chorales.

Arts et traditions populaires.

En liaison avec le groupe de musique normande Jolie-Brise et le comité des fêtes de La Ferrière-Bochard, Orne-Animation organise un stage de formation à l'animation d'arts et traditions populaires destiné aux responsables et animateurs bénévoles des groupes et associations locales qui participent à la promotion de la culture régionale traditionnelle. Le stage aura à Alençon du 26 au 28 octobre et se terminera par l'animation d'une fête traditionnelle à La Ferrière-Bochard (la Fête des châtaignes).

MORT DU CHANTEUR CUBAIN JOSÉ FERNANDEZ

Le compositeur et interprète José Fernandez est mort jeudi à La Havane. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

José Fernandez avait, dans les années 20, adapté des vers du poète cubain José Marti et imaginé la chanson *Guantanamera* que le chanteur de folk Pete Seeger devait reprendre dans les années 60 et populariser dans le monde entier.

UNE MISE AU POINT A PROPOS DE LA GRANDE PARADE DE NICE

Mme Viviane Sicnasi, chargée des relations avec la presse pour la Grande Parade du jazz de Nice, s'étonne que notre collaborateur Paul-Etienne Razou parle, à propos de ce festival, dans *le Monde* daté 2-3 septembre, de *« jazz d'avant-guerre »* et de *« musiciens respectables et fatigués »* : « M. Razou, demande-t-elle, *désigne-t-il par là le rock and roll de Chuck Berry et la salsa de Willie Bobo ? (...) S'agit-il de B.B. Kinge ? De Muddy Waters ? De Stan Getz ? De Dizzy Gillespie ? Des jeunes musiciens de Dave Brubeck ou de ceux de Woody Herman ? »*

Mme Sicnasi précise d'autre part que, contrairement à l'affirmation de notre collaborateur, Jean-Christophe Averty n'a pas *« abandonné Nice pour Antibes. »*

SALLE FAVART « LA FILLE DU RÉGIMENT »

Un opéra militariste ?

Un mauvais génie semble s'acharner sur la salle Favart depuis que M. Liebermann a obtenu d'y redonner des spectacles. A de rares exceptions près, œuvres modernes et opéras-comiques s'y cassent les reins. La première de la Fille du régiment, *vendredi soir, s'est terminée dans le tumulte partagé des bravos et des huées, saluant un spectacle lourd et prétentieux, d'une qualité musicale contestable.*

Personne n'en fera une maladie, mais il est dommage d'avoir raté un opéra-comique français où Donizetti a déployé autant d'esprit que de talent et dont Filippo Crivelli et Zeffirelli avaient tiré naguère un spectacle étourdissant et délicieux (le Monde *du 6 août 1971).*

Il est difficile de distinguer ici le talent des artistes du rôle que leur fait jouer le metteur en scène. Pourtant, Mady Mesplé (qui abordait l'œuvre pour la première fois) n'a plus la voix d'une cantinière de dix-huit ans ; si sa virtuosité reste intacte, et Dieu sait s'il en faut dans ces terrifiants ébats de rossignol, le timbre est devenu trop frêle, irréel comme une épure derrière le grelottement du vibrato qui évoque les disques les plus anciens pour chanter « En avant, c'est le cri du régiment » ; et l'actrice, qui fut une belle Lucia il y a quinze ans, paraît bien gauche à jouer les petites filles mal embouchées.

De son côté, Charles Burles claironne avec la vaillance d'une voix un peu lourde, pas très égale, mais au timbre agréable, et son personnage d'amoureux avantageux n'évite pas une facilité très conventionnelle, tout comme la marquise prolixe mais amusante de Michèle Le Bris, tandis qu'Alain Fondary se taille un succès avec sa voix tonnante dans le rôle du sergent Sulpice, scrogneugneu et attendri. Les chœurs et l'orchestre sont excellents sous la direction de Paul Ethuin, qui dirige à sa manière habituelle, précise, ronde et cordiale.

Le spectacle pèche surtout par une réalisation qui allie les tableaux, les défilés, les gestes et les gags les plus éculés du défunt Opéra-Comique, avec une conception scénique à contre-sens. Faire de la Fille du régiment *un opéra boutefeu sous prétexte que son fameux « Salut à la France » a pu servir d'hymne patriotique pendant les dernières guerres est déjà abusif pour une comédie fantaisiste, bon enfant et à peine cocardière.*

Mais l'inscrire, comme Jean-Louis Martin-Barbaz et Pierre-Yves Leprince, dans les salons luxueux d'une représentation donnée le 14 juillet 1870 par Napoléon III en l'honneur du petit prince impérial, était s'exposer au ridicule. Les quolibets n'ont pas manqué pour saluer Leurs Majestés dans les loges ou venant féliciter les artistes, et surtout le discours pathétique de l'empereur annonçant de sa loge, au son du tocsin, la déclaration de la guerre, avant qu'un feu d'artifice transformant une statue du « Petit Caporal » en toro de fuego réélectrise la troupe des grenadiers prêts à courir à Berlin en reprenant inlassablement leur « Salut à la France ».

En 1979, pour tenter d'« enrichir » la signification de la Fille du régiment *par une dramatisation militariste à l'enseigne de Napoléon III (on a crié « Bokassa ! » dans la salle !) tient de la provocation... Le « situationnisme » ou l'« historicisme » cher aux jeunes metteurs en scène réclame une minimum de participation du public, et aussi de la musique : il suffisait d'ouvrir la partition pour voir que l'on faisait fausse route.*

Image d'Epinal, certes, mais surtout image folklorique comme « l'Auberge du Cheval Blanc », l'œuvre n'est qu'un prétexte à une musique pétillante, merveilleusement écrite, avec la plus exigeante technique vocale, pastichant l'opéra-comique français, s'attendrissant en des romances et parfois des airs mélancoliques où le Donizetti des drames n'est pas loin. « Montrer la fragilité de l'imagination poétique en désaccord avec l'Histoire » semble moins urgent que de donner sa vraie dimension musicale à une œuvre exquise et spirituelle, surtout quand on l'écrase par ailleurs de banalités ou d'épisodes grotesques et superflus tels que le ballet des soldats et des tyroliennes aux sons d'un concerto grosso pour baguettes et tambours.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations, les 17, 20, 23, 27, 29 octobre, à 19 h. 30 (le 15, avec Danièle Chlostawa).

THÉATRE

VITEZ A CHAILLOT

Le metteur en scène Antoine Vitez a été chargé, comme nous l'annoncions dans *le Monde* du 10 octobre, d'une mission « exploratoire » en vue de prendre la direction du Théâtre national de Chaillot à l'expiration du mandat d'André-Louis Perinetti. Le ministère de la culture et de la communication a publié vendredi 12 octobre le communiqué suivant :

« M. Jean-Philippe Lecat a demandé à Antoine Vitez, directeur du Théâtre des Quartiers d'Ivry, professeur au Conservatoire national d'art dramatique, de lui faire un ensemble de propositions qui permettraient au Théâtre national de Chaillot de poursuivre au plus haut niveau une politique de création théâtrale contemporaine. Antoine Vitez a accepté une mission d'étude sur ce projet. Il fera connaître au ministre ses conclusions et les orientations artistiques qu'il serait susceptible de mettre en œuvre à partir de 1981. »

JACK LANG : un immense espoir se lève.

M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, ancien directeur du Théâtre national de Chaillot, a déclaré, à propos de la mission confiée à M. Antoine Vitez : « *Voici enfin un acte audacieux et courageux qui contraste avec la grisaille culturelle officielle. L'œuvre de rénovation du T.N.P. décidée par Jacques Duhamel en 1972, brutalement interrompue en 1974 par le premier gouvernement de M. Giscard d'Estaing, pourra enfin connaître son plein épanouissement. Il est heureux qu'après une parenthèse de quatre années d'hésitations coûteuses on ait choisi la voie de l'ambition. (...) Un immense espoir se lève. Encore faut-il que l'Etat donne* [à Antoine Vitez] *les moyens de son action et que cette désignation ne constitue pas une simple manœuvre gouvernementale destinée à franchir sans tempête le cap de la discussion devant le Parlement d'un budget de la culture catastrophique.* »



DANSE

Les ambiguïtés de Merce Cunningham

(Suite de la première page.)

« Locale », présenté en création mondiale, témoigne d'un considérable enrichissement de vocabulaire. Préoccupé surtout de la vitesse, Merce Cunningham a orchestré une véritable symphonie en rouge, vert, bleu et jaune — décors Charles Atlas, — avec des entrées rapides, des variations, des contrepoints et de vastes pas d'ensembles. Ce ballet requiert une haute technicité et une précision à la seconde près, puisque la musique de Kosugi n'apporte aucun point de repère. Elle sert cependant d'élément catalyseur avec ses chuchotements, ses vibrations, qui tissent autour des danseurs une toile d'araignée sonore. C'est un ballet superbe, sophistiqué, moiré, à la tonalité chaude.

« Sound dance » (1974) est plus théâtral avec son rideau drapé — signé Mark Lancaster, — une effervescence joyeuse, des groupes qui se croisent, se relaient, dans une chorégraphie de haute école toute en portés, élévation, et parcours. Contraste total avec les froissements de verre pilé d'une partition de David Tudor, « Torneburst ». C'est aussi à David Tudor qu'est empruntée la musique de « Exchange ». C'est elle qui crée l'ambiguïté. La chorégraphie est très structurée. Les danseurs, groupés par quatre ou couplés, ont des glissements de pavane, des grâces de menuet, c'est une danse de cour mais à l'échelle de la galaxie. On retrouve les maillots aux tons dégradés chers à Jasper Jones.

Le climat change entièrement avec « Roadrunners » (encore une création), vingt minutes de facéties. En blanc, sur fond blanc, les danseurs ont des mouvements baroques, des gestes latéraux, inspirés de l'Egypte antique mais appliqués à des actions de la vie courante. L'insolite est encore accentué par un accompagnement musical de Yasumao Tone : quelques frôlements de cordes et un texte modulé à deux micros par Kosugi.

Il y a toujours des spectateurs pour s'étonner de voir Merce Cunningham sur scène, sans doute parce qu'ils jugent la danse en termes de performance physique, de virtuosité. La participation du chorégraphe crée un suspense pour le public et une incitation pour la troupe. Il va d'un groupe à l'autre, à petits pas cocasses, remue un peu une danseuse, lui tend la main comme pour passer le gué ; il modifie l'angle d'un bras, d'une jambe ; ses gestes ressemblent à des passes magnétiques ; Cunningham le sorcier, le sourcier. Et ses solos ! Déconcertants, irrésistibles. Le voici en survêtement jaune poussin, clownesque, jonglant avec un mouchoir devant une télévision, puis tout en noir, muscles en attente comme une bête sauvage. Grand diable en collant rose, il esquisse une parodie du « faune » ; maintenant, il se lance dans une *accumulation de mouvements comme un ilote ivre.* Il y a ambiguïté là encore entre la drôlerie des gestes et la gravité presque puritaine du personnage.

Merce Cunningham est entouré, épaulé, par une troupe superbe, jeune, bien entraînée. Dans ce jeu collectif, tous participent, mais on ne peut s'empêcher d'en détacher Chris Komar, impressionnant de force et de rigueur.

MARCELLE MICHEL.

● ERRATUM. — Un paragraphe a malencontreusement disparu dans l'article consacré à l'Orchestre de Lyon (*le Monde* du 13 octobre). Jacques Lonchampt avait écrit : « *Curieusement, à travers ces vagues successives de tension et de détente, ces oppositions de percussions violentes et de retraites méditatives où l'énergie semblait se concentrer d'alliages massifs et de soli dépouillés, on n'avait pas l'impression que l'œuvre avançât vraiment, ce qui ne laissait pas d'être quelque peu décevant.* »

FORMES

Arrachée au néant...

René Laude tient ses promesses, et les fort belles réalisations qu'il nous offre aujourd'hui libèrent encore d'autres espoirs (1). Qu'on me pardonne d'étaler une petite satisfaction personnelle en vérifiant *de visu* que je ne m'étais pas fourvoyé l'année dernière devant les concrétions d'une « *spiritualité arrachée au néant* » par ce nouveau citoyen de la république des peintres. C'est lui, René Laude, l'auteur de cette formule de l'abstraction qui « *respecte l'imaginaire, vit de l'imagerie* ». Viennent se briser sur nos rivages de nouvelles lames de ses *vagueditrugues*, aux crêtes toujours frangées de reflets métalliques et changeants.

Par des voies inexplicables, ces ondes, au propre et au figuré, communiquent d'esprit à esprit. Mais voici qui est neuf : un élément humain, si l'on peut dire, vient fertiliser ces champs magnétiques. En l'occurrence, les fonds, naguère monochromes, se nuancent de merveilleux nuages. Mais, encore une fois, qu'on ne prenne pas ces comparaisons au pied de la lettre. Le ciel de Laude est ailleurs.

Michel Seuphor, un des premiers supporters de René Laude, avoue n'être pas aveugle non plus aux qualités de la peinture figurative, « *y compris le surréalisme* ». Le surréel de Mayo (2), qui ne date pas d'hier, est des plus authentiques et irréductible aux petits jeux « insolites » des néo-pseudo-surréalistes, hors de *l'engagement* de tout l'être. Son œuvre le prouve, n'usurpe pas l'appellation contrôlée. Jaloux de son indépendance, Mayo a tour de même fréquenté *la* rue du Château et les non-tricheurs du Grand Jeu. Il faut donc le considérer en lui-même et ne pas l'accabler sous le poids d'amitiés prestigieuses, Jacques Prévert, Albert Camus, Henry Miller, et des textes qu'ils lui ont consacrés. Elle s'impose toute seule, cette œuvre, par ses vertus plastiques autant que par ses intentions. Ou plutôt ses intentions s'imposent par ses vertus plastiques.

Un classicisme anti-académique accumule les visions érotiques et équivoques, les métamorphoses en tout genre. Les pierres des murs se muent en chair vivante, les forêts se pétrifient, les corps, les fragments de corps, les membres multipliés, s'intègrent dans une folle confusion des règnes. Admirez ce cheval, ce chien *en route* sous une averse de cailloux... Et des dessins d'une perfection formelle indiscutable extraient l'irrationnel des profondeurs.

Changeons une fois encore de registre avec Roger-Edgar Gillet (3), qui est venu de l'abstraction (lyrique) à un expressionnisme plus lisible, bien qu'il n'en diffère pas essentiellement. Les peintures qu'il nous propose aujourd'hui dissipent toute ambiguïté. Malaxés en pleine pâte, les personnages désignés à la vindicte populaire, si violemment malmenés qu'ils finissent par livrer leur véritable identité, sont peut-être anonymes. Leur condition ne l'est pas. Bonnes sœurs, *la Vraie Nature de Bernadette*, bigotes, cette horrible chipie *Témoin de moralité* déposant à la barre, un *Pape* emmitouflé de crème fouettée, un autre *Pape en fuite* au cœur d'une toile immense et d'une foule grouillante... Oh ! ces visages... Ne rions pas. Ce n'est pas drôle. A ce degré, la trogne tourne au tragique. Et la satire se tourne en peinture, uniquement peinture, excellente peinture.

S'il est trop tard pour parler de Béatrice Tabah (dommage !), il est grand temps de saluer deux nouveaux venus. D'une part, les dessins extrêmement fouillés, d'une délicatesse arachnéenne, d'Hugo Lagomarsino (4), qui mettent en scène, littéralement, un spectacle aux cent personnages divers. D'autre part, les dessins et gravures (fusains, aquarelles, pastels, eaux-fortes, aquatintes, pointes sèches) de Yannick Dublineau (5), qui transportent le spectateur sur des rivages inconnus, au fond d'*Abysses* bien attirants, somme toute. Yannick Dublineau manie la gamme des gris, marie la lumière et l'obscur avec un talent confirmé, et beaucoup de poésie. Elle a d'ailleurs illustré un luxueux ouvrage, un poème de Marie Prat : *De l'aube à midi sur la mer et jusqu'à nouveau l'aube.*

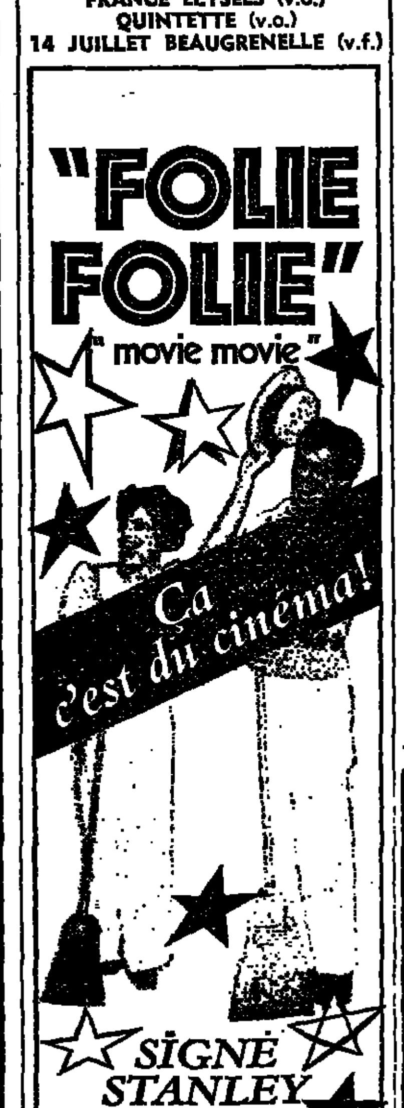
Signalons, en outre, les expositions (de galeries) qui méritent un traitement à part : elles concernent un grand vivant, Arpad Szenes, et deux grands disparus, Camille Bryen et Léopold Survage... Sans omettre la double *présentation des sculptures de Daumier*, autre événement que les plus ambitieuses manifestations officielles ne doivent pas occulter.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Darial, 22, rue de Beaune.
(2) Galerie Valmay, 22, rue de Seine.
(3) Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann.
(4) Anne Colin, 58, rue Mazarine.
(5) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50) : Faust (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : le Pain de ménage ; Bérénice (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : Edith Détresses (sam. et dim., 18 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : la Tragédie du roi Christophe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Merce Cunningham (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Une heure avec F. Garcia Lorca (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Croix de sang (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : A nous de jouer (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : l'Os ; la Conférence des oiseaux (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Amours de poisson (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Déménagement (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel belge (271-26-16) : Des trous dans les nuages (sam., 20 h. 45).
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre : le Mariage (sam., 20 h. 30). — Galerie : l'Epopée de Gilgamesh (sam., 20 h. 30). — Resserre : la Danse de mort (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41). Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30, dernière).
Edouard-VII (073-67-90) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-82-34) : Troïlus et Cressida (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Marie de l'Incarnation (sam., 18 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; la Poube (sam., 22 h. 30). — Théâtre rouge : les Epiphanies (sam., 18 h. 30) ; Série blême (sam., 20 h. 30) ; Jef (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique (355-02-94) : Timepiece (sam., 18 h. 30) ; l'Ennemi public no 1 (sam., 20 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Plaine (842-32-25) : Voltaire's Folie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Poche (548-92-97) : Neige (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Potinière (261-44-16) : la Mère confidente (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Présent (203-02-55) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (365-15-73) : les Justes (sam., 20 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : Messagère pour un printemps (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : B. Garcin (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Sylvie Joly (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Dom Perlimpin (sam., 20 h. 30) ; Arlequin Superstar (sam., 22 h. 15).
Théâtre 347 (874-98-34) : Journal d'une femme en prison (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94) : Ubu (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30).

Samedi 13 - Dimanche 14 octobre

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond... ou comment s'en dé... babarasser (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Colette Renard et les marionnettes de Budapest (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Casino de Paris (874-26-22) : Paris-line (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Centre culturel 17 (227-68-81) : Blanche et Dac (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Cotton-Club (742-10-15) : Manhattan Satin (sam. et dim., 22 h. 30).
Daunou (261-19-14) : Pierre Péchin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Espace Cardin (266-17-30) : Vivian Reed (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Mont-Joia (sam., 18 h. 30) ; P. Manna (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (544-57-34) : A. Mirapeu (sam., 20 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Véronique Sanson (sam., 21 h. ; dim., 17 h., dernière).
Palais des sports (828-40-90) : le Cirque de Moscou sur glace (sam., 21 h. ; sam. et dim., 14, 15 et 17 h. 30).
Radio-France, grand auditorium : Musiciens du Nil (dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel (563-88-73) : Danse des Indiens Hopis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : Francis Bebey (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Shalom Israël (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).

La danse

Théâtre Oblique : R. Berthemy (dim., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : Alain Markusfeld, piano et guitare (sam., 22 h. 30).
Salle Gaveau : Trio N. Goutmann, O. Kagan, V. Skanan (Chostakovitch) (sam., 20 h. 30) ; Orchestre des Concerts Colonne, dir. P. Dervaux ; Chorale E. Brasseur (Beethoven) (dim., 18 h.).
Radio-France, grand auditorium : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Cambreling (Mossolov, Roslavetz, Scriabine) (sam., 20 h. 30).
IRCAM : Quatuor Intercontemporain (Mielkick, Roslavetz, Mansurian) (sam., 16 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : S. Chaisemartin (Bach, Boiely, Dupré) (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : J.-P. Wallez, B. Rigutto, T. Adamopoulos (Schubert, Strauss) (dim., 11 h.).
Notre-Dame : B. Mathieu (Vierne, Lantier, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Trio Ravel, P. Bride (Brahms) (dim., 17 h.).
Hôtel Hérouet : A. Olivier, soprano ; L. Sorin, piano (Campra, Rameau, Fauré, Debussy) (dim., 18 h.).
Sainte-Chapelle : Quatuor Parrot (Vivaldi, Haendel, Telemann, Lœillet, Bach) (dim., 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. V. Fedoseev, sol. V. Tretiakov (Katchaturian) (dim., 17 h. 45).

Festival de France

Théâtre des Chapms-Elysées (359-72-42) : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, sol. S. Stalanowski (Szymanovski, Stravinski) (sam. et dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Sugar Blue (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao « Pura Salsa » (sam., 22 h. 30).
Campagne-Première (322-75-93) : Oriental Wind (sam. et dim., 20 h. 30) ; Dou (sam. et dim., 22 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Ciné-Palace (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Orion (sam., 23 h.).
Riverbop (325-93-71) : P. Catherine, G. Brown, J. Lee (sam. et dim., 22 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Tin Pan Stampers.
Palace (246-10-87) : Sister Sledge (dim., 20 h. 30).
Patio (758-12-50) : Dorothy Donegan (sam. et dim., 22 h.).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Cerf-volant (sam., 18 h. 30).
Hippodrome de Pantin : Azuquiata y su Melao, Guy Conquette, Bidon-Ka, Henri Guedon (dim., à partir de 17 h.).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79 ; Jackson Pollock (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 45).
Chapelle de la Sorbonne : Ecritures musicales (sam., de 12 h. 30 et 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h.).

THEATRE

Porte-Saint-Martin (cycle Molière) : le Tartuffe (sam., 14 h. 30) ; Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; le Misanthrope (dim., 14 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : Mario et le magicien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : les Fausses Confidences (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

PERFORMANCE
MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne : Paul Dresher (sam., 20 h. 30).

DANSE

Théâtre de la Ville : Merce Cunningham Dance Company (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier : Il faut être gentil avec les dames (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Anecdotes provinciales (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T.B.B. : la Résistible Ascension d'Aturo Ui (sam., 20 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Brétigny-sur-Orge, Gymnase : Los Calchatis (sam., 21 h.).
Chevilly-la-Rue, Centre culturel A.-Malraux : Tit Bonhomme l'est pas très mort (sam., 20 h. 45).
Colombes, M.J.C. : Nazare Pereira (sam., 20 h. 30).
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont : Paco Ibanez (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison André-Malraux : la Bonne Ame de Se-Tchouan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Elancourt, APASC : Yves Duteil (sam., 21 h.).
Enghien, Théâtre : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Fuste-Lambezat, Bach, Beethoven) (sam., 21 h.).
Evry, Agora : Renaud (sam., 21 h.).
Montreuil, Conservatoire : Trio du Val-de-Marne (Brahms, Beethoven (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Guy Béart (sam., 20 h. 30).
Neuilly, Athletic : Clowns (sam., 21 h. 30).
Royaumont, abbaye : B. Hendricks, J. Demus (Mozart, Schubert, Strauss) (sam., 20 h. 45).
Suresnes, Théâtre J.-Vilar : Avec Colette (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : l'Avocat du diable (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Escondida, de R. Gavaldon ; 18 h. : Umberto D., de V. De Sica ; 20 h., L'œuvre de Pascal Aubier : le Voyage de M. Guitton ; Arthur, Arthur ; le Chant du départ ; 22 h. : la Marche triomphale, de M. Bellochio. — Dim., 15 h. : la Chute de l'empire romain, d'A. Mann ; 18 h. : la Nouvelle Babylone, de L.Z. Trauberg ; 20 h., L'œuvre de Pascal Aubier : la Champignonne ; Valparaiso, Valparaiso ; 22 h. : Prima della Rivoluzione, de B. Bertolucci.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Tonight we Raid Calais, de J. Brahm ; 17 h. : Les femmes mènent le monde, de J. Negulesco ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; 21 h. : Quiet Please, Murder, de J. Larkin. — Dim., 15 h. : Riders of the Purple Sage, de J. Tinling ; 17 h. : l'Heure suprême, de H. King ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : Force de frappe, de P. Watkins ; 21 h. : le Petit Marcel, de J. Fansten.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ;

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulev. des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 31.50 F s.n.c. le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts maison. Ouvert dimanche.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 31.50 F s.n.c. le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts maison. Ouvert dimanche.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31.50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts maison. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts maison. Ouvert le dimanche.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 98 F., 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats 31.50 F s.n.c. Desserts maison. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Décor d'un bistrot d'hier. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 38, bd des Italiens, 9e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31.50 F s.n.c., son feuilleté chaud, le fameux « Paillard » de veau et les autres choix. Jusq. 1 h. du mat. Ouv. dim.
LE CONGRES, Porte Maillot. T.l.jrs 80, av. Grande-Armée, 17e, 574-17-24	2 h. BANC D'HUITRES tte l'année et poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	JOUR ET NUIT - BANC D'HUITRES t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour, ses spécial. : Choucroute 36 F. Gratinée 12 F. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.

SOUPERS APRÈS MINUIT

RESTAURANT DU PARC MONT-SOURIS 20, r. Gazan, 14e, 588-38-52	LE JARDIN DE LA PARESSE, ouvert tous les jours jusqu'à 2 h. du matin. BAR - BRASSERIE - HUITRES - Menu à 72.60 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o - v.f. : *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; *Montparnasse - Pathé,* 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

BETE MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; *Montparnasse* - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, *5e* (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-*Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, *16e* (651-99-75) ; *Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, *8e (387-35-43) ; Marignan, 8e* (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

FLIC OU VOYOU *(Fr.)* : Colisée, 8e (359-29-46) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FRISSONS D'HORREUR (A., v.f.) (*) : *Caméo, 9e (246-66-44).*

GUERRE ET PASSION (Ang. v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

HAIR (A., *v.o.*) : *Grands-Augustins,* 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

HEXAGONAL'S *ROCKERS* *(Fr.)* : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : *Le Seine, 5e (325-95-99).* H. Sp.

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Cambronne, (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

INTERIEURS (Am., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (Al., *v.o.*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Biarritz, 8e* (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-*Saint-Jacques, 14e* (589 - 68 - 42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; *Nations,* 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (Am., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A. v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64). Ternes, 17e (380-10-41).

LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225 - 75 - 90) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U. G. C. Marbeuf, 8e *(225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-*Séverin, 5e (354-50-91).*

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (509-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : St-Germain-Studio, 5e (254-42-72) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr. : Le Seine, 5e (325-95-99).

PREMIER SECRET (Holl., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LES PETITES *FUGUES* (Suisse) : La Clef, 5e (337 - 90 - 90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18) : *Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-*Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343 - 07 - 48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, *8e (225-45-76)* ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, *14e (329-90-10).*

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-46-19)* ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SYNDROME CHINOIS *(A., v.o.)* : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-16-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, *15e (544-25-02) ; V.f.* : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-*Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare* de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

TAPAGE NOCTURNE (Fr.), Impérial, *2e (742-72-52) ; Gaumont-les-*Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e *(544-14-27) ; Marignan, 8e* (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e *(522-37-41).*

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-*Point-Show, 8e (225-67-29)* ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.), Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ;

UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *Ermitage, 8e (359-15-71)* ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

WEST INDIES (Fr.-Maur.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40).

ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

MOONRAKER, film américain de Lewis Gilbert. — V.o. : Boul'Mich, 5e (354 - 48 - 29) ; *U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)* ; Normandie, 8e (359 - 41 - 18) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; *Publicis-Matignon, 8e* (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32) ; Bretagne, 6e* (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e *(707-12-28)* ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; *Passy, 16e* (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HEROES, film américain de Jeremy Paul Kagan — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ECOLE EST FINIE, film français d'Olivier Norin. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) ; *Clichy-Pathé, 18e* 522-37-41).

CHROMOSOME 3, film anglais de *David Cronenberg* (**) — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — *V.f. : Rex, 2e* (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e 331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Murat, 16e* (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-*Charles, 15e (579-33-00).*

JANE SERA TOUJOURS JANE, film allemand de Walter Bockmayer et *Rolf* Buhrmann. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).

OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? *film* italien de Mauro Bolognini. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e 266-55-33) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NOM DE CODE JAGUAR, film hispano - américain d'Ernest Pintoff (*). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

BAROCCO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), sam., 12 h. et 24 h.

CARRIE (A., v. f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, *5e (325-95-99), 12 h. 30* (sam.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

FELICITE (Fr. - A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), 0 h. 15.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-*André - des - Arts, 6e (326-48-18),* 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30, samedi.

LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio *Cujas, 5e (033-89-22).*

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e* (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 12 h. et 24 h. (sam.)

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : *Le* Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 15.

SPORTS

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNATS D'EUROPE

La France quatrième

Battue par la Pologne, championne olympique, en cinq sets (11-15, 15-7, 4-15, 15-4, 15-5), la France n'obtiendra pas de médaille aux championnats d'Europe. Toutefois, sa quatrième place lui assure la qualification automatique pour la prochaine compétition continentale, prévue en 1981 en Roumanie. La Yougoslavie, qui a obtenue à Paris son visa pour les Jeux de Moscou, devait disputer ce samedi 13 octobre à la Pologne le rôle de dauphin de l'Union soviétique.

RÉSULTATS
POULE FINALE
(Messieurs)

Yougoslavie b. Italie, 3-2 (15-13, 7-15, 14-16, 15-9, 15-3) ; U.R.S.S. b. Tchécoslovaquie, 3-0 (15-3, 15-7, 15-5) ; Pologne b. France, 3-2 (11-15, 15-7, 4-15, 15-4, 15-5).

Classement : 1. U.R.S.S., 8 pts ; 2. Yougoslavie et Pologne, 7 ; 4. France, 6 ; 5. Italie et Tchécoslovaquie, 4.

POULE DE CLASSEMENT

Grèce b. Bulgarie : 3-1 (15-8, 15-11, 12-15, 16-14) ; R.D.A. b. *Belgique,* 3-0 (15-7, 15-6, 15-4) ; Roumanie b. Hongrie, 3-1 (15-1, 13-15, 15-5, 15-10).

Classement : 1. *Roumanie, 8 pts* ; 2. Hongrie, 7 ; 3. R.D.A. et Bulgarie, 6 ; 5. Grèce, 5 ; 6. Belgique, 4.

POULE FINALE
Femmes

U.R.S.S. b. Pays-Bas, 3-0 (15-6, 15-1) ; R.D.A. b. Hongrie, 3-1 (15-4, 15-6, 7-5, 15-13) ; Bulgarie b. Roumanie, 3-0 (15-4, 15-10, 15-6.

Classement : 1. R.D.A. et U.R.S.S., 8 pts ; 3. Bulgarie et Hongrie, 6 ; 5. Roumanie et Pays-Bas, 4.

POULE DE CLASSEMENT
(Places 7 à 12)

Pologne b. *Belgique, 3-0 (15-5,* 3-1 (15-11, 5-15, 15-11, 15-8) ; Tchécoslovaquie b. France (*15-7, 15-0,* 15-4, 15-5) ; R.F.A., b. Yougoslavie 15-13).

Classement : 1. Tchécoslovaquie et Pologne, *8 pts* ; *3. R.F.A., 6* ; 4 Yougoslavie et France, 5 ; 6. Belgique, 4.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 13 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 ***Les inconnus de 19 h. 45.***
20 h **Journal.**
20 h 35 **Numéro un.**
Spécial vacances Bruges, avec J. Manson, G. Lenorman, Boney M, C. Webb, A. Stewart, *C. Goya, A.-M. David et le groupe de danseurs* « First Edition ».
21 h 35 **Série : Los Angeles, années 30.**
« *Le Disparu* ».
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

CHAINE II : A 2

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Les cinq dernières minutes.**
« Chassez le naturel », scénario, adaptation et dialogues de J. Cosmos, réalisation Claude Loursais.
Le commissaire Cabrol (Jacques Debary) enquête sur un meurtre dans la Beauce. Une famille arabe est soupçonnée. Le commissaire amènera le coupable à se dénoncer lui-même.
22 h 5 **Variétés : Collaro show.**
23 h 5 **Fenêtre sur...**
L'œil de la nuit.
« Le chien de la colonelle ».
Deuxième de quatre contes fantastiques proposés par J.-P Richard.
Métempsychose et jeu d'argent. Ou comment une vieille dame, devenue indigne à la mort de son ennuyeux mari, prend sa revanche au casino sous les yeux jaloux du chien, dans lequel s'est réincarné l'époux odieux. Humour.
23 h 35 **Journal.**

CHAINE III : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Thierry la Fronde : « la Cuisine voyageuse ».
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : « le Trésor de Rackham le Rouge ».
20 h **Les jeux.**
20 h 30 ***Regard sur les télévisions étrangères :***
Les crocodiles de banlieue.
De Max von der Grun ; réal. : W. Becker.
Ce téléfilm allemand, un peu démonstratif, s'attache à révéler les conditions de vie faites aux jeunes loubards des périphéries urbaines. Ici, l'histoire d'une bande : le club des crocodiles.
21 h 55 **Journal.**
22 h 15 **Cavalcade.**
La Tevis Cup.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Inde : Musique populaire du Rajasthan.
20 h., « Le Long Voyage », de R. Menard, d'après Z. Stancu : « la Tribu » (deuxième partie), avec D. Ivernel, A. Tainsy, F. Giorgetti, P. Arditi, etc.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée Paris - Moscou :
18 h. 30, Œuvres de Rimsky - Korsakov, Prokofiev, Scriabine.
20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Prélude et Scherzo pour orchestre, op. 12, n° 1 » (Knipper) ; « les Fonderies d'acier » (Mossolov) ; « Deux fables de Krylov » (Chostakovitch) ; « Poème de l'extase » (Scriabine), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Cambreling. Avec M. Rudi, piano et A. Ringart, mezzo.
22 h., Légendes de Russie : Glasounov, Cui, Rachmaninov.
23 h., Friedhem interprète Liszt ; Légendes de Russie : Malakovsky.
1 h. 30, « Quatuor n° 2 » (Borodine).

Dimanche 14 octobre

CHAINE 1 : TF 1

9 h 30 ***Orthodoxie.***
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 ***Le jour du Seigneur.***
11 h **Messe en l'église de Champeaux (Seine-et-Marne).**
Prédicateur : P. Stan Rougier.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h **Journal.**
13 h 30 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Sports première.**
Tiercé ; Volley-ball.
16 h 50 **Les grandes heures du Théâtre ce soir.**
« La Perruche et le Poulet », de R. Thomas.
Alice, une standardiste bavarde, est un jour témoin d'un assassinat. Elle prévient la police, s'évanouit d'émotion, et, quand elle retrouve ses esprits, le mort a disparu.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « la Vie de château ».**
Film français de J.-P. Rappeneau (1965), avec C. Deneuve, P. Brasseur, P. Noiret, M. Marquet, H. Garcin, C. Thompson (N. rediffusion).
Les jeux de l'amour en temps de guerre dans une comédie drôle et spirituelle, très bien écrite, mise en scène sur un rythme vif, pétillant et jouée à ravir. Prix Louis-Delluc 1966.
22 h 50 **Concert.**
Concertos Brandebourgeois de J.S. Bach par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez.
23 h **Journal.**

CHAINE II : A 2

11 h **On we go.**
11 h 15 **Concert.**
« Concerto en sol majeur K 453 », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo, soliste M. Boegner.
11 h 45 **Chorus.**
12 h 25 **Tremplin 80.**
Variétés.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Têtes brûlées.**
Les loups dans la bergerie.
14 h 15 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 5 **Des animaux et des hommes.**
15 h 55 **Majax : passe-passe.**
16 h 40 **Série : Un ours pas comme les autres.**
De N. Companeez.
Cinquième « mouvement » : « Madame et le jardinier ».
17 h 40 **Bing Crosby : Sa vie, sa légende.**
18 h 40 **Stade 2.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : le Retour du Saint.**
L'accident : le voilier.
21 h 40 ***Documentaire : Paris-Berlin.***
De T. Wehn-Damisch et P. Desfons
« Un soir au cabaret » : dans un cabaret berlinois des années 20, reconstitué à Pigalle, Lionel Richard tente de démêler l'écheveau des échanges artistiques entre les deux capitales au début du siècle, puis Michel Seuphor, Jean Wiener, Pierre Boulez témoignent.
22 h 30 **Il était un musicien : Prokofiev.**
Réalisation de C. Chabrol, avec M. Beaune, H. Vallier, F. Maistre, C. Carey, D. Doll.
Prokofiev à Paris, où il compose son deuxième concerto pour violon, avant de retourner en Russie.
23 h 10 **Journal.**

CHAINE III : FR 3

10 h **Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.**
Images du Portugal.
10 h 30 **Mosaïque.**
Au Maroc. Avec une interview du ministre du travail, M. A. El Djadidi. Un reportage sur l'industrialisation de la région de Nador. Avec l'ensemble berbère de Rkia Demseria, l'Association andalouse de Oujda et l'Ensemble de Mimouna Salouenne (Nador).
16 h 30 **Prélude à l'après-midi : le « Concerto de l'Empereur » de Beethoven.**
Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : C.-M. Giulini, soliste : A. Benedetti Michelangeli.
17 h 30 **Fédor Atkine lit Sébastien Brant.**
« La Nef des fous ».
18 h 30 **Rire et sourire : les Frères ennemis.**
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Grande parade du jazz : Stan Getz.**
20 h 30 **Les grandes villes du monde : Budapest.**
Une histoire de la fondation de la capitale magyare, mais aussi une visite à l'actuelle Budapest, métropole si belle, peuplée de 2 millions d'habitants, au centre d'une des républiques socialistes surveillées par Moscou. Si autour du Danube les traditions restent vivaces, la vision donnée ici du folklore a un relent de carte postale.
21 h 20 **Journal.**
21 h 30 **Encyclopédie audio-visuelle du cinéma : Sacha Guitry.**
22 h **Ciné-regards : Hollywood U.S.A.**
Portrait de William Holden.
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « I Magliari ».**
Film italien de F. Rosi (1959), avec A. Sordi, R. Salvatori, B. Lee, N. Vingelli, A. Giuffre, A. Bufi Landi, N. di Napoli (v.o. sous-titrée, N.).
Un ouvrier italien, immigré à Hanovre, en Allemagne de l'Ouest entre, à l'expiration de son contrat de travail, dans une bande italienne de vendeurs de tissus au porte-à-porte, trafiquants et escrocs.
Le deuxième film — inédit — de Francesco Rosi. Une étude sociale sur les Italiens déracinés dans l'Allemagne du miracle économique. Une certaine influence, une certaine mythologie du film noir américain. Très intéressant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, *Horizon, magazine religieux.*
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, *Protestantisme.*
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre *pensée française.*
10 h., Messe au couvent Saint-Gildard, à Nevers.
11 h., Regards sur la musique : « le Bourgeois gentilhomme », de R. Strauss.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., « Le Bondieu », de P. Albert-Birot, avec C. Piéplu, M. Eyraud, Y. Arcanel, etc.
15 h. 25, Musique enregistrée.
16 h., Festival d'Avignon.
17 h. 30, Rencontre avec... Marek Halter.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Macédoine.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Je suis venu pour écouter », par R. Farabet et J.-L. Rivière (redif.).
23 h., Musique de chambre : « Trio en ré mineur » (Zemlinsky), « Quatuor, opus 51, n° 1, en ut mineur » (Brahms).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Œuvres de Lehar, Tchaïkovski, Grell, Stolz, Debussy.
7 h. 40, Musique Chantilly (suite) : Œuvres de J. Strauss, Milloecker, E. Strauss.
8 h., Cantate BWV 98 et BWV 130 de Bach.
9 h. 2, Sélection concert.
9 h. 7, Echanges internationaux : C. Tournemire, l'orgue mystique : « Dix - septième dimanche après la Pentecôte », avec G. Delvallée, à l'orgue du grand auditorium de Radio-France.
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Concert, en direct du théâtre d'Orsay : « Sonatine pour violon et piano n° 3 » (Schubert) ; « Deux valses, quintette » (J. Strauss, arrangement Berg-Schoenberg), avec J.-P. Wallez, B. Rigutto, T. Adamopoulos, C. Crenne, M. Stilz.
12 h., Equivalences : Compositeurs aveugles : « Progression » (Langlais), avec A. Labounsky, orgue.
12 h. 35, Opéra - Bouffon : « Coup de roulis » (Messager), avec P. Delange, L. Garcisanz, M. Roux et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio - France, dir. M. Fusté-Lambert.
14 h., La tribune des Critiques de disques : « *Sixième Symphonie* » *(Martinu).*
17 h., Concert.
« Pour Miguel Angel Estrella ». Œuvres de Schubert, *Beethoven,* Villa-Lobos, Mozart.
19 h., Musiques chorales.
19 h. 35, Jazz vivant : Les Duos Oscar Peterson et Chick Corea.
20 h. 30, Concert : Festival de Vienne 1979... : « Stabat mater, op. 58 » (Dvorak), par les Chœurs et Orchestre philharmonique tchèques, direct. Z. Koster, avec M. Hajossyova, V. Soukupova, P. Dorvsky, R. Novak.
22 h. 30, Ouvert la nuit.
23 h., Portrait en petites touches : « Sonate Arpeggione » (Schubert).
0 h. 5, Respighi, musicien romain.

INFORMATIONS «SERVICES»

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50, pour l'Essonne, au 088-33-33, *pour les Hauts-de-Seine, au* 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50, pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le *Val-d'Oise, au 464-52-53, pour* les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou *le 18 (pompiers), qui transmettent* l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00) ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11) ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (AUMP) (828-40-04) ou SOS-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34), à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● *COMPAGNIES AERIENNES.* — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55), ou 320-13-55), U.T.A. (775-75-75), Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61), U.T.A. (776-41-52), Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTE donne des renseignements géné*raux au 858-33-33.*

Pour des renseignements plus précis on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 52-22-01 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les *bureaux de :*

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert de 0 h à 24 heures.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 h à 11 h et de 14 h à *20 heures.*

— Paris 07, Invalides (3, rue Constantine), ouvert de 7 h à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en *permanence.*

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 h à 23 heures.

— Roissy *principal*, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouverts de 8 h 30 à 18 h 30.

La Recette principale de Paris *assure aussi le paiement des* mandats-lettres, des bons et des chèques postaux de voyage, des chèques de dépannage, des lettres chèques *ainsi que* les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *Un vétérinaire* au 871-20-61 (de 8 à 20 heures).

LOISIRS

● *L'Office de tourisme de Paris* diffuse une sélection enre*gistrée des loisirs à Paris : en* français au 720-94-94, en anglais au 720-88-98.

S.O.S.-AMITIÉS

24 heures sur 24 à l'écoute au 825-70-50.

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 octobre 1979 :

UN DECRET

● Fixant les conditions d'application de l'article 26 de la loi du 7 juin 1977 complétant l'article 31 de la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision (carrière des anciens agents statutaires de l'O.R.T.F.).

UN ARRETE

● Modifiant la liste des orga*nismes constituant des agences de* presse au sens de l'ordonnance du 2 novembre 1945.

UNE LISTE

● D'admission aux écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles et à l'école nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (concours 1979).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 514

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■							■	
III					■				
IV								■	
V			■						
VI					■		■		
VII								■	
VIII		■							
IX			■			■			
X				■					
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Peut collectionner les coupures. — II. Peut être assimilée à une teinture. — III. Sèche, pour les réparations ; Adjectif pour une bonne bouteille. — IV. Très grosses boulettes. — V. Moins d'un kilomètre ; Bien appliqué. — VI. Laissa de côté ; Point de départ. — VII. Certains sont susceptibles de réversibilité. — VIII. Se montrera très prévenant. — IX. Rejoignit les bovidés ; Pronom ; *Fait la belote* avec sa dame. — X. Evoque une tenue légère ; Herbivore. — XI. Fait un rappel.

VERTICALEMENT

1. Rendre plus noir. — 2. Plus que général ; Fait une déduction. — 3. Jetée, par exemple ; N'aura donc pas besoin de retouches ; Pour lier. — 4. Qui ne provoquera aucune surprise. — 5. Affirmation étrangère ; Bout de bois ; Fit entendre un son de cloche. — 6. Pas du tout suffisants ; Suffisamment (épelé). — 7. Dont le parfum sera donc apprécié en Provence ; Pour tailler grossièrement. — 8. Pas décoré ; *Comme* un « bleu ». — 9. Qui ne demande donc pas de connaissances spéciales.

Solution du problème n° 2 513

Horizontalement

I. Vaisselle ; Aride. — II. In*nommées ; Roman.* — III. Alias ; AI ; Pi. — IV. Lisible ; Osa. — V. Intelligibles. — VI. Eue ; Vu ; Vert. — VII. Rare ; Réel ; Epi. — VIII. Gaule ; Sabots. — IX. Pébrine ; Ur ; NL. — X. Asie ; Onomatopée. — XI. Ame ; Odeur. — XII. Obit ; Meryon ; Eli. — XIII. Litige ; Aaron ; EE. — XIV. Elégies ; Nénies. — XV. SE ; En ; Actes ; Pan.

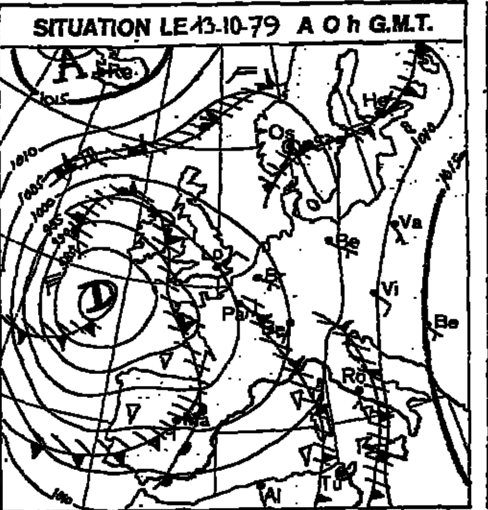
Verticalement

1. *Vitrier ; Paroles.* — 2. *An* ; Nuages ; Bile. — 3. Inaltérabilité. — 4. Sol ; Eure ; Tige. — 5. Smille ; Li ; Gin. — 6. Emall ; Renommée. — 7. Lessivé ; Enée ; SA. — 8. Lé ; Igues ; Râ. — 9. Es ; Bi ; Larmoyant. — 10. Albe ; Adorée. — 11. Ariel ; Soutenons. — 12. Ro ; EV ; Trou ; Ni. — 13. RP ; Né ; Lésa. — 15. En ; Artillerie.

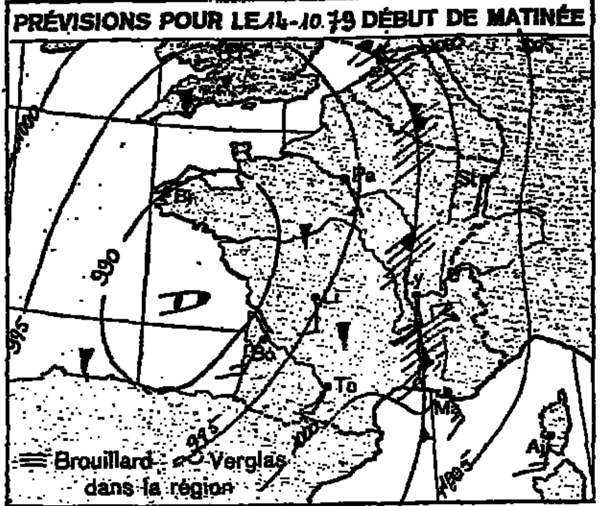
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-10-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-10-79 DÉBUT DE MATINÉE



PLUVIEUX

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 octobre à 0 heure et le dimanche 14 octobre à 24 heures :

La zone de basses pressions qui couvre le proche océan et l'Europe occidentale persistera samedi et dimanche. Elle ne se déplacera que lentement vers l'est en se comblant *un peu. L'air maritime frais* qui la contourne par l'ouest et le sud pénétrera progressivement en France où il donnera un temps instable.

Dimanche 14 octobre, le ciel sera le plus souvent très nuageux en France. Il y aura des pluies et des orages du Nord-Est au Massif Central, aux Alpes et aux régions médi*terranéennes, tandis que, sur les* autres régions, alterneront des averses et des éclaircies. Les vents, de secteur sud en général, seront modérés et irréguliers, assez forts par *moments au voisinage de la Méditer*ranée et au large. Les températures s'abaisseront un peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille-Marignane, 20 et 16 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 19 et 12 ; *Nice-Côte d'Azur, 20* et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 11 ;

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 14 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 32 et 9 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, *18 et 12 ;*

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 13 octobre à 7 heures : 994,6 millibars, soit 746 millimètres de mercure.

IMPOTS

DELAI DE GRACE. — Les contribuables qui ont à régler des cotisations d'impôts directs (impôt *sur le revenu, impôts locaux,* impôt sur les sociétés) pour le lundi 15 octobre 1979 au plus tard (échéance figurant sur leur *avis d'imposition) auront un délai* supplémentaire d'un jour. Ainsi, ils pourront s'acquitter de leur impôt jusqu'au mardi 16 octobre à minuit, sans encourir la majoration de 10 %

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 OCTOBRE

PARIS *en visite*

« Hôtel Nissim de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Allar.

« L'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« L'université et la Sorbonne », 15 h., angle rue Saint-Jacques-rue des Ecoles, Mme Legregeois.

« Paris janséniste », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Lemarchand.

« De Belleville à Ménilmontant », 15 h., métro place des Fêtes, Mme Pennec.

« Les salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 2, rue de Radziwill (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, 4, quai des Célestins (Mme Bariber).

« Palais-Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon (Mme Camus).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salles du Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« Promenade dans le Père-Lachaise romantique », 15 h., entrée princi*pale (Mme Hager).*

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h. (Histoire et archéologie).

« Salons du ministère des finances », 10 h. 30, 93, rue de Rivoli (M. de la Roche).

« Le village de Belleville », 15 h., métro Pyrénées *(Paris inconnu).*

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Mahler (M. Teurnier).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., *portail central (Templia).*

« Le Sénat ». 15 h., 30, rue de Tournon (Tourisme culturel).

LUNDI 15 OCTOBRE

« La Renaissance à Paris », 15 h., devant Saint-Gervais, Mme Meyniel.

« La Bourse de Paris », 15 h., métro Bourse, Mme Oswald.

« L'Impressionnisme », 14 h. 30 : *Musée du Jeu de Paume (Arcus).*

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., *façade de l'église (Mme Hager).*

« L'Hôtel de Lauzun », 15 h. 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« Les Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile *(M. Teurnier).*

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 15 h. 15, devant la poste (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna : « La féerie de l'été dans la verte Irlande et en Ecosse » (Autour du monde) (Projection).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le silence, base de toute activité » (Entrée libre).

17 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Afghanistan » (Projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, prince Paul Mourousy : « Casanova, l'aventurier du plaisir » (Les Artisans de l'esprit).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père Joseph Thomas : « Dieu révélé en Jésus-Christ ».

LUNDI 15 OCTOBRE

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Epanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Jacques Madaule : « Les responsa*bilités chrétiennes dans l'antiju*daïsme (Amitié judéo-chrétienne de France).

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Espagne et Mme Miguel Solano ont offert une réception vendredi soir à l'occasion de la fête nationale, anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Naissances

— Le docteur Yvon *LEROUX* et Mme, née Christine Cheynel, ont la joie d'annoncer *la naissance de*

Nicolas,

le 10 octobre 1979.
10, place de l'Hôtel-de-Ville,
42000 Saint-Etienne.

Décès

— Mlle Christiane Assenmacher,
M. et Mme Ivan Assenmacher,
Luc Assenmacher,
Michel Assenmacher,
Les familles Wetzel, Zeyssolff, Assemart, Assenmacher, Wolffhugel, Multone, Birckel, Schweyer et Kayser, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Ivan ASSENMACHER,
née Marie Wetzel,

leur mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 8 octobre 1979, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Le service religieux a eu lieu au temple protestant de Munster (Haut-Rhin), le 12 octobre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« Et il dit : Viens ! »
(Matthieu, XIV, 29.)

3, rue d'Upsal,
67000 Strasbourg.
419, avenue d'Occitanie,
34100 Montpellier.

— Alexandra et Vanessa Berthet,
M. et Mme Georges Fitch,
M. Edouard de Coppet,
Sa famille et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Philippe BERTHET,
née Jacqueline de Coppet,

survenu le 6 octobre 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église du Rouret, le 9 octobre 1979.
Elle repose désormais au cimetière du Rouret (Alpes-Maritimes).

— Mme Alfred Boulmer,
M. et Mme Deléris, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Boulmer et leurs *enfants,*
M. et Mme Pierre Boulmer et leurs enfants,
Ses amis et ses collègues,
ont la *douleur de faire* part du décès de

M. Jean BOULMER,

survenu le 11 octobre 1979, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 15 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Léon, 4, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.
51, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

— Mme Marcel Joumel,
Ses enfants, son petit-fils et leur famille,
M. Charles Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux, conseiller général des Hauts-de-Seine, conseiller régional d'Ile-de-France,
La municipalité,
Le conseil municipal,
Le personnel communal,
ont le regret de faire part du décès de

M. le colonel Marcel JOUMEL,
maire adjoint
de la Ville de Puteaux,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 11 octobre 1979.
La cérémonie funèbre aura lieu le mardi 16 octobre 1979, à 14 h. 45, salle des Colonnes de l'Hôtel-de-Ville de Puteaux (entrée côté bassins).
La cérémonie religieuse sera célébrée, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Pitié-Sainte-Mathilde de Puteaux, 33, rue Lucien-Voilin.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière nouveau de Courbevoie.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— Castres (Tarn),
M. Pierre Madaule,
M. et Mme Paul Madaule,
M. Philippe Subra,
Mme, née Brigitte Madaule,
Benoit et Odile,
M. Denis Madaule et Olivier,
M. Jean Mercier et Mme, sa mère,
M. et Mme Pierre Vigé et leurs enfants,
Mme veuve Marcel Vigé,
Mlle Anne-Marie Madaule,
Les familles Vigé, Astruc, Breitel, Subra, Surbezy, Gleizes, Saulière, Ellie,
Ses parents et amis,
ont l'immense douleur de faire part *du décès de*

Mme Pierre MADAULE,
née Marguerite Vigé.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 12 octobre, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Platé à Castres.
Réunion à l'église.
Adresse du deuil :
Beaumont, 81100 Castres.

— Mme Jeanne Hello et ses enfants,
Daniel Barenboïm,
Les artistes-musiciens et l'administration de l'Orchestre de Paris,
font part du décès de

M. Robert NAVASSE,

artiste-musicien,
survenu *le 30 septembre 1979.*
Ayant fait don de son corps à la *médecine, il n'y a pas eu d'obsèques.*
92, rue Saint-Nicolas,
50760 Barfleur.

— *M. et Mme Robert Vivier,*
Mme Chavannes,
M. et Mme Walter Bosshardt,
Et toute la famille,
ainsi que sa fidèle amie Mlle Suzanne Schlussel,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Clair SCAL,

le 11 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
On se réunira à 8 h. 45, le lundi 15 octobre, au temple de Marly-le-Roi, 29-31, chemin des Maigrets.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Poujol-sur-Orb (34), Mar*seille (13), Lamalou-les-Bains (34).*

Me Raymond Villebrun,
Me Antoine Villebrun,
Les familles Herail et Richard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Martin VILLEBRUN,
née Elisabeth Herail,

décédée au Poujol-sur-Orb, le 12 octobre 1979.
Obsèques dimanche 14 octobre 1979, à 15 h. 30, au Poujol-sur-Orb.

Remerciements

— La famille de

M. Isaac MODIANO,

dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qui lui ont été exprimés, remercient très sincèrement toutes les personnes *qui se sont associées à sa peine.*

Anniversaires

— *Le 13 octobre,* pour le *septième* anniversaire de la disparition de

M. Zinovi JUDOVICI,

époux regretté de Mme Z. Judovici, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— *Le 13 octobre,* pour le *septième anniversaire de la disparition de*

M. Zinovi JUDOVICI,
président-directeur général
de la Société des Pétroles Miroline,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

— Les nombreux amis de

Jean OLLÉON

pensent à lui en ce second anniversaire de sa mort.

14 octobre.

— En ce 14 octobre 1979, septième anniversaire de la mort de son mari,

M. André JOUCLA-RUAU,
professeur à la faculté des lettres
d'Aix-en-Provence,

Mme André Joucla-Ruau demande à tous ceux qui l'ont connu une pensée émue.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Michel Tremblay, romancier et dramaturge québécois, auteur de « La grosse femme d'à *côté* est enceinte », qui vient de paraître aux Editions Robert Laffont, lira des extraits de son livre le lundi 15 octobre, à 19 heures, au Centre Georges-Pompidou. Petite salle *(entrée libre).*

— Une réunion exceptionnelle des anciennes de l'Institut Dudouit (1939-1969) aura lieu 5, rue Sainte-Sophie à Versailles,

le samedi 20 octobre 1979,
de 14 h. à 24 h.

Renseignements : 345-55-29.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS *PAR VOIE NORMALE*	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) vou*dront bien joindre ce chèque à* leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

PRESSE

A l'A.F.P.

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL N'ONT PAS VOULU PARTICIPER A UNE « PARODIE DE VOTE » POUR LA DÉSIGNATION DU P.-D.G.

Rendant compte vendredi 12 octobre devant l'assemblée générale des journalistes de l'Agence France-Presse de l'entrevue qu'ils avaient eue vendredi matin avec M. Henri Pigeat, nouveau P.-D.G., les délégués *syndicaux ont déclaré* que toutes les revendications présentées — notamment l'étude d'un plan minimum de carrière et une prime de langue — n'avaient reçu que des réponses négatives. L'assemblée générale a décidé, en conséquence, de fixer à une semaine le délai laissé à la direction pour ouvrir des négociations avant d'engager éventuellement une action.

Les deux représentants du personnel au conseil de l'A.F.P. — Mme Michèle Houx et M. Marcel Boiron — tiennent à préciser le sens de leur non-participation au vote pour la désignation du P.-D. G., lundi 8 octobre. Après avoir demandé en vain, à la suite de la démission de M. Bouzinac, le report de la réunion, étant donné l'absence de candidature, ils ont entendu M. Louis Estrangin proposer, au cours de la séance de l'après-midi, M. Henri Pigeat pour le poste de P.-D. G. Les représentants du personnel ont alors déclaré qu'ils ne participeraient pas à cette « parodie de vote ».

Le Monde

économie

AFFAIRES

Renault joue la carte américaine

(Suite de la première page.)

L'échec cuisant de cette première aventure aurait pu la dégoûter à jamais. Il n'en fut rien. Renault, échaudé, attendait son heure.

La crise pétrolière, bouleversant des positions jusqu'ici inexpugnables — l'exemple de Chrysler montre l'ampleur du mouvement — a fourni l'occasion tant attendue. Les constructeurs américains, soumis à des normes draconiennes de consommation d'énergie, étaient contraints d'abandonner les « monstres dévoreurs d'essence » pour revenir à une conception plus européenne de l'automobile. Un créneau s'ouvrait.

Dès 1977, Renault tenta, seul d'abord, une offensive commerciale prudente, centrée sur le marché californien. Les maigres résultats de cette seconde tentative convainquirent rapidement le groupe qu'il ne pouvait s'implanter durablement sur un marché réputé le plus difficile du monde — après le Japon — sans s'appuyer sur un partenaire du cru.

En mars 1978, Renault signait en conséquence avec American Motors une lettre d'intention prévoyant la distribution des R 5 par le réseau d'A.M.C. et le montage *à terme de la R 18 dans ses usines.*

Des conditions plus favorables

Etait-ce trop ambitieux ? Janvier 1979 marquait un retour en arrière. La Renault-18, annonçait-on, ne pourrait être construite aux Etats-Unis, on se bornait à des accords de distribution et à étudier la possibilité *« de construire, à terme, un tout nouveau modèle dans les usines d'A.M.C. ».* Ce n'était que reculer pour mieux sauter. Les décisions annoncées vendredi vont plus loin que prévu. Quels éléments ont pu décider la Régie à s'engager à fond ?

Au premier chef, le redressement récent de la situation d'American Motors. La constructeur américain a largement bénéficié du rush sur les petites voitures intervenu depuis un an. Grâce à une politique énergique, il a, de surcroît, amélioré considérablement l'utilisation de ses usines et réduit ses coûts.

Par ailleurs, le glissement de la demande américaine vers des véhicules plus légers, moins gourmands en essence, semble désormais confirmé et durable — ce qui n'était pas évident il y a un an. Enfin, la chute — également confirmée — du dollar gênait considérablement les importations de Renault, faisant de la R-5 la plus chère — et la plus snob — des petites voitures vendues sur le marché. Comme Volkswagen l'avait compris deux ans plus tôt, il devenait beaucoup plus rentable de s'implanter industriellement outre-Atlantique que de continuer à expédier des modèles.

Contrairement à Volkswagen, Renault ne pouvait réaliser seul cette implantation. La firme ouest-allemande dispose d'un réseau important, d'un parc considérable et d'une image favorable, non démentie, dont Renault est loin de bénéficier. En s'associant étroitement avec A.M.C., Renault dispose désormais d'un accès privilégié au marché. Outre l'avantage commercial, cet accord *lui* permet d'engager une coopération technique étroite avec une firme qui dispose d'une avance incontestable dans certains secteurs (quatre roues motrices, boîtes de vitesse spéciales, équipement intérieur, etc.) et qui possède des services d'achat très expérimentés. A l'heure où se prépare chez les constructeurs et les équipementiers américains une véritable révolution technique, cet avantage n'est pas mince.

L'accord a d'autant plus de chances de succès que, pour A.M.C., il constitue la seule planche de salut. Sans l'expérience technique — et l'apport de fonds frais — de Renault, le quatrième constructeur américain n'aurait jamais eu les moyens de renouveler sa gamme d'ici à 1982. Sans la vente des R 5 et des R 18, il n'aurait jamais pu alimenter son réseau pour tenir jusque-là.

Les termes de l'accord

L'opération financière sera réalisée par Renault Holding, filiale à 100 % de la Régie, dont le siège est en Suisse, et qui détient la plupart des participations de Renault à l'étranger. Elle sera étalée dans le temps. Dès à présent, Renault Holding achètera 1 500 000 actions A.M.C. (soit 5 % du capital) pour une somme de 15 millions de dollars (1 dollar = 4,18 F environ). Dans un second temps, elle souscrira un emprunt obligataire de 45 millions de dollars, portant intérêt de 9 %, qui sera converti en 4,1 millions d'actions, ce qui portera la participation de Renault à 16,3 % du total. Troisième phase : Renault Holding souscrira 40 millions de dollars d'obligations convertibles (portant 10 % d'intérêts) qui seront converties en 3,3 millions d'actions, ce qui portera sa participation totale à 22,5 % environ. Enfin, dernière étape, Renault achètera 50 millions de dollars d'obligations non convertibles cette fois.

Au total, l'opération coûtera à la Régie 150 millions de dollars, auxquels il faut ajouter 50 millions de dollars de financement à court terme que la firme française s'est engagée à apporter « sous forme de crédits fournisseurs ou autres destinés à couvrir les besoins en fonds de roulement ». *L'opération fera de Renault l'actionnaire le plus important d'A.M.C. et l'un de ses principaux créanciers. Un dirigeant de Renault siègera immédiatement au conseil d'administration d'A.M.C. Un second représentant du groupe français sera désigné pour être élu à ce conseil en février 1980.*

Sur le plan commercial, l'accord prévoit également plusieurs étapes. A.M.C. distribue d'ores et déjà, par l'intermédiaire de 650 de ses 2 000 concessionnaires, la R 5. 20 000 R 5 devraient être vendues en 1979. L'an prochain, le nombre des concessionnaires assurant la distribution des Renault sera porté à 1 500, tandis que la R 18 sera introduite sur le marché américain, ce qui devrait permettre de doubler les ventes de la Régie aux Etats-Unis. Enfin, en 1982, un nouveau modèle Renault spécialement conçu pour le marché américain sera produit dans la principale usine d'A.M.C., à Kenosha, dans le Wisconsin. Cette voiture à traction avant, connue sous le nom de « modèle 142 », sera en partie fabriquée à partir d'éléments mécaniques (moteur, trains avant et arrière, boîte de vitesses) importés de France, A.M.C. assurant l'emboutissage, la carrosserie et le montage. Le rythme de fabrication pourrait atteindre 200 000 unités par an.

L'opération, toute positive qu'elle soit, n'en représente pas moins un énorme pari pour Renault. Elle coûte cher : 200 millions de dollars (plus de 800 millions de francs) au total seront nécessaires pour adapter les usines de Kenosha — qui sont vétustes — à la production du nouveau véhicule. C'est un effort très important pour Renault, engagé jusqu'au cou dans le redressement coûteux de sa filiale poids lourds. En outre, l'opération commerciale *ne sera sûrement pas « payante »* avant la fin de 1980, le « seuil » de rentabilité s'établissant à *quarante mille voitures vendues.* Et même alors, l'affaire ne sera réellement profitable qu'à partir du lancement de la nouvelle voiture fabriquée sur place.

D'autre part, l'accord ne résout pas, dans l'immédiat, tous les problèmes d'A.M.C., qui devra alimenter ses chaînes jusqu'en 1982 avec des modèles qui, jusqu'à présent, n'ont connu qu'un succès d'estime. Enfin, la vente des « Jeep », sur lesquelles A.M.C. faisait reposer l'essentiel de ses espoirs, semble depuis peu s'essouffler. Si le mouvement se confirmait, il risquerait de gêner considérablement les plans du constructeur, qui a opéré depuis un an un *transfert massif* de production des voitures particulières classiques vers les véhicules à quatre roues motrices.

En clair, Renault et A.M.C. misent tout sur une carte : le succès du nouveau modèle qui sortira des chaînes dès 1982. Si cette « *voiture mondiale* » répond aux espérances qu'on a placées en elle, Renault aura réussi un magnifique coup de poker. Sinon... Mieux vaut ne pas y penser. Qui ne risque rien n'a rien.

VÉRONIQUE MAURUS.

A.M.C. : un constructeur bien particulier.

American Motors Corporation (A.M.C.) a été créé en 1954 par la fusion de deux sociétés américaines, pionnières de l'automobile, Nash-Kelvinator Corporation et Hudson Motor Car Company. Nain dans un monde de géants, la société n'a jamais réussi à établir solidement ses positions sur le marché américain de l'automobile, où sa part des ventes a toujours oscillé entre 1,5 % et 2,5 %, ce qui en fait le douzième producteur mondial avec 27 000 salariés et un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars prévu en 1979.

L'activité automobile particulière, mises à part quelques années exceptionnelles (comme 1974), n'a jamais vraiment réussi à dégager de bons résultats. Mais elle ne représente que 40 % environ du chiffre d'affaires d'A.M.C. Le groupe américain a en effet cinq divisions : outre des voitures particulières, il produit depuis le rachat, en 1970, de la Jeep Corporation des véhicules Jeep à quatre roues motrices, des véhicules spéciaux (pour le transport postal notamment) et des engins militaires (il a signé en 1978 un contrat de 300 millions de dollars avec le Pentagone), du matériel de jardin (tondeuses, tracteurs, etc.), et des éléments moulés en plastique (pièces de télévision, de radio, etc.).

Les diverses activités « annexes », pour la plupart fort rentables, lui ont permis de compenser en partie les pertes de sa division automobile, et A.M.C. a réalisé en 1978 un bénéfice de 36,6 millions de dollars. Depuis le changement de direction intervenu à la fin de 1977, la situation du groupe s'est cependant sensiblement améliorée. Ainsi, au troisième trimestre de l'année fiscale 1979, ses bénéfices se sont élevés à 15 millions de dollars, soit cinq fois plus que l'an passé à la même époque. En 1979, pour la première fois depuis cinq ans, A.M.C. distribuera des dividendes.

CONJONCTURE

Les Journées de l'investissement français à l'étranger

Divergences

Les responsables politiques changent, les groupes industriels demeurent. Cette différence essentielle suffit peut-être à expliquer la divergence de *conception sur la place de l'investissement* français à l'étranger, qui est apparue en clôture du colloque organisé sur ce thème, les 11 et 12 octobre, *par le conseil national du patronat* français (C.N.P.F.).

Le gouvernement semble le plus souvent raisonner à court terme, préoccupé de gagner des échéances et soucieux de tactique. Ainsi, pour M. François David, *représentant le ministre* du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, il s'agit, par des actions sélectives, de favoriser les investissements qui *« consolident »* les échanges extérieurs.

La politique ne peut, selon lui, être identique à celle que mène l'Allemagne fédérale qui, elle, dispose d'excédents commerciaux. *« La France ne peut pas échapper à l'internationalisation,* a indiqué M. David ; *mais les pouvoirs publics ne peuvent pas se désintéresser des conséquences sur l'emploi et la balance des paiements. Il ne faut pas, en tout cas, se précipiter, car la précipitation précède souvent le dépôt de bilan. »*

Cette optique commerciale, pour ne pas dire boutiquière, ne paraissait pas partagée par les délégués des milieux d'affaires qui, eux, se piquent de *stratégie. Ainsi, pour M. Georges* Pebereau, administrateur-directeur général de la C.G.E., l' *« encouragement des seuls investissements porteurs à court terme d'exportation répond à une doctrine ambiguë dans sa formulation et critiquable dans son fondement. »* Il faut, selon lui, *« sinon l'abandonner, du moins l'élargir ».*

Divergence aussi sur le champ géographique : les pouvoirs publics pensent plutôt aux pays en développement, sans doute *pour des raisons d'ordre politique ;* les industriels donnent une certaine priorité aux nations industrielles. Alors que la part de l'industrie dans le total des *investissements* français à l'étranger reste modeste (32 % en 1977 contre 65 % pour la R.F.A.), la proportion des implantations dans les Etats dévelop*pés est insuffisante (70 % contre 75 % pour* l'Allemagne fédérale, 80 % pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis). Entre 1972 et 1977, les seuls investissements *outre-Atlantique sont passés de* 12 % à 30 % au total pour Bonn, de 13 % à 18 % seulement pour Paris.

Paradoxe

Par ailleurs, en *cinq ans,* les investissements des entreprises françaises à l'étranger se sont élevés à 42 milliards de francs, alors que les implantations étrangères en France *ont atteint* 48 milliards. *« Cette pénétration étrangère n'est donc pas compensée par le développement de notre implantation à l'étranger,* a souligné M. Pebereau. *Situation paradoxale, alors que l'on parle si souvent de redéploiement. »*

Divergence enfin sur l'appui *aux investissements :* les industriels demandent une amélioration des procédures et du financement ; le gouvernement répond que la Commission de Bruxelles a *déjà condamné* l'aide française à l'exportation. Cependant, M. Roger Fauroux, administrateur-directeur général de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, a *souligné la nécessité d'une* harmonisation européenne, face à la « surenchère » à laquelle se livrent les pays membres de la C.E.E. en matière d'incitation *aux investissements étrangers.* Il a également souligné la nécessité d'un renforcement de la sécurité des avoirs français à l'étranger.

Sur un autre plan, les industriels ont souhaité la création d'un *« climat incitatif »* pour ceux qui s'expatrient. Le représentant des pouvoirs publics a, quant à lui, souligné qu'un Français à l'étranger coûte environ 30 % plus cher qu'un citoyen d'un autre pays, dans la mesure où il souhaite emmener sa famille avec lui et revenir tous les ans en vacances. La qualité de la vie, il est vrai, est difficilement compatible avec *l'obsession de* la rentabilité. — M. B.

ÉTRANGER

En Italie

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 2,5 % EN SEPTEMBRE

(De notre correspondant.)

Rome. — La poussée inflationniste en Italie est encore plus forte qu'on ne le croyait. En septembre, la hausse du coût de la vie (calculé pour les familles d'ouvriers et d'employés) a été de 2,5 %, ce qui est le « record » des quatre années écoulées. Ce résultat est attribué essentiellement au relèvement de certains prix contrôlés : gas-oil, essence, électricité et transports ferroviaires.

Le coût de la vie a augmenté de 16,8 % par rapport à septembre 1978 et de 12,9 % depuis le 1er janvier. La hausse mensuelle a, en 1979, toujours atteint ou dépassé 1 %, sauf en juillet.

La hausse du prix du pétrole se répercute également sur la balance commerciale. Malgré un bon résultat en août (excédent de 583 milliards de lires), les huit premiers mois de 1979 enregistrent un déficit de 1 148 milliards.

SOCIAL

A Belfort

Le tribunal se déclare incompétent sur l'évacuation de l'usine Alsthom

De notre correspondant

Belfort. — L'usine Alsthom de Belfort connaît, ce samedi 13 octobre, son dix-septième jour de grève avec occupation. La seconde semaine du conflit s'est écoulée sans que reprennent les négociations malgré les interventions des élus régionaux auprès de M. Schulz, et celles des députés du Territoire de Belfort auprès du ministre du travail, M. Robert Boulin. Une délégation de salariés, *accompagnée d'élus communistes,* a également été reçue vendredi au cabinet de M. Giraud, ministre de l'industrie.

On semble cependant s'acheminer vers une reprise du dialogue qui pourrait porter sur le « treizième mois » dont, seuls, les cadres bénéficient jusqu'à présent.

L'unité d'action intersyndicale a été, tant bien que mal, maintenue. La C.G.C. demeure cependant convaincue qu'il faut se *battre sur un objectif précis :* l'extension du treizième mois à tout le personnel. A la direction qui *répond que la situation économique* ne permet pas cet engagement financier, les cadres objectent que la mesure coûterait, charges sociales comprises, 20 millions de francs, alors que le contrat signé avec B.B.C. (Brown Boveri) contre leur avis (*le Monde* du 11 octobre) fait perdre à l'Alsthom 38 millions de francs par an.

Cette semaine, les grévistes ont organisé quelques opérations spectaculaires. D'abord en faisant, mercredi, le siège des Salines Royales d'Arc-et-Senans, bâtiment historique au sud de Besançon ; puis en bloquant pendant une heure, jeudi matin, le train rapide Zurich-Paris à hauteur de l'établissement en grève ; enfin, en occupant un poste de péage de l'autoroute A-36.

Le conflit s'est déroulé jusqu'à présent sans violence. Jeudi, une rencontre informelle a eu lieu à l'initiative du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), assisté du S.N.A.P.C. (policiers en civil) et du SNIP (C.R.S.) avec l'intersyndicale de l'usine. Les syndicats de la police ont exprimé le souhait qu'on ne leur fasse pas jouer un rôle répressif dans la suite des événements.

Vendredi après-midi, entre 17 heures et 19 heures, une opération « ville morte » a eu lieu à Belfort. Quelque dix mille personnes ont manifesté dans le silence le plus complet. La totalité des commerçants avaient baissé leurs rideaux et placardé une affichette sur les vitrines expliquant qu'ils soutenaient les travailleurs d'Alsthom-Atlantique.

La C.G.C. avait délégué à Belfort son secrétaire général adjoint, M. Paul Marchelli, lequel déclara sans ambage : *« La raison profonde de l'engagement des cadres à Belfort, comme partout ailleurs, c'est la mise en cause de la manière dont sont dirigées les entreprises, la mise en cause du pouvoir dans l'entreprise. Cela est lourd de conséquences pour l'avenir. A Belfort, cela signifie en clair que la direction d'Alsthom doit modifier son comportement dès la reprise du travail, ou qu'elle va devoir s'en aller et être remplacée par une autre.* C'est peut-être ce qui est *essentiel dans cette affaire. »*

A l'heure où la manifestation démarrait, le tribunal des référés rendait son jugement concernant la demande d'évacuation de l'usine. Le tribunal s'est déclaré incompétent sur le fond de l'affaire, ordonnant simplement aux grévistes de laisser se rendre au travail les salariés de l'entreprise C.G.E.E. à qui Alsthom loue des locaux (la C.G.E.E., *trois cents personnes,* filiale d'Alsthom, n'est pas en grève mais, étant située dans l'enceinte *de l'usine occupée, ne peut pas* tourner). Le juge des référés s'est déclaré incompétent, car il estime qu'il n'y a pas urgence :

— L'atteinte au droit de propriété est jugé sans conséquence, parce que l'ordre et la sécurité de l'établissement « *sont convenablement assurés* » et parce que des négociations « *peuvent à tout moment reprendre dans l'intérêt commun des parties* » ;

— L'urgence à rétablir la liberté du travail n'est pas démontrée parce qu'un vote majoritaire a eu lieu, décidant la poursuite de la grève et que les non-votants ne sont pas fondés à se plaindre.

On *laissait* entendre, vendredi soir, que la direction d'Alsthom ferait appel d'un jugement qui, s'il n'était pas infirmé, ferait jurisprudence. — *(Intérim.)*

LA TENDANCE A LA STABILISATION DU CHOMAGE S'EST CONFIRMÉE EN SEPTEMBRE

Comme cela avait été le cas l'année dernière à pareille époque, les statistiques officielles du ministère du travail font apparaître en septembre un recul du chômage. Si en données brutes on constate, en effet, une augmentation de 9,3 % du nombre des demandeurs d'emplois (1 423 900 contre 1 302 600 fin août) les chiffres corrigés des variations saisonnières font apparaître une diminution de 3,6 % contre 3,2 % un an auparavant (1 351 200 contre 1 405 900).

Par rapport à septembre dernier, et toujours en données corrigées, le nombre des demandeurs d'emplois *progresse* de 10,8 % contre 14,8 % en juillet, et 21,4 % en mai.

L'évaluation du nombre des offres d'emplois : 90 900 fin septembre contre 88 700 fin août, soit une hausse de 2,5 % (en données brutes : 104 400 contre 95 700 il y a un mois, soit + 9,1 %) marquent-elles aussi un progrès.

Durant le mois de septembre, 348 200 demandeurs d'emploi se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (plus de 52,5 % par rapport à août 1979, et moins 0,8 % par rapport à l'an dernier).

Parmi eux, 162 000 avaient perdu leur travail, dont 25 000 pour cause de licenciement économique. 102 700 personnes étaient à la recherche d'un premier emploi et 83 400 s'inscrivaient pour d'autres motifs.

Durant le mois de septembre, 226 800 demandes d'emploi ont été satisfaites dans un délai moyen de cent quarante-six jours, dont 46 800 par les agences locales de l'emploi.

On peut voir dans cette amélioration relative un résultat du « pacte pour l'emploi ».

Cependant, l'assainissement du marché du travail reste relatif, et les statistiques de septembre traduisent surtout la confirmation de la naissance d'une tendance à la *stabilisation du chômage.*

GRÈVES ET CONFLITS

● L'agitation sociale continue dans les P.T.T. A Epinal, les agents du centre de tri postal, en grève depuis le 8 octobre, ont décidé de reconduire leur mouvement jusqu'au 15, afin d'obtenir *la réintégration de trois agents* auxiliaires licenciés.

La situation devrait s'aggraver au niveau national au cours des prochaines semaines. C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. ont lancé des consignes de grève pour le 24 octobre auprès des receveurs distributeurs. C.G.T. et C.F.D.T. organisent une grève générale dans l'ensemble des services le 25 octobre.

De son côté, Force ouvrière pourrait elle aussi manifester sa mauvaise humeur. La commission exécutive de la Fédération des P.T.T. a donné mandat à son bureau national pour « *appeler l'ensemble des travailleurs à cesser le travail si dans les jours qui viennent de nouvelles et significatives concessions ne sont pas faites par le pouvoir dans le domaine budgétaire et dans l'aménagement du travail dans les P.T.T.* ».

Les revendications des syndicats portent sur les effectifs et sur les rémunérations des agents.

● Chez Motobécane, à Saint-Quentin (Aisne), les responsables C.G.T. et C.F.D.T. ont demandé aux travailleurs de poursuivre la *grève commencée mardi 9 octobre* pour protester contre l'annonce de quatre cent cinquante licen*ciements sur un effectif de deux* mille huit cents personnes. Les propositions de la direction de *renoncer à exercer tout recours* pour obtenir soixante-quinze licenciements refusés par la *direction départementale du travail* et de mettre en œuvre d'autres moyens pour réduire les *effectifs excédentaires* ont été jugées « *nettement insuffisantes* » par les syndicats.

● Au Crédit Agricole de l'Ile-de-France, cinq cents à six cents des deux *mille salariés ont* décidé de reconduire le mouvement engagé jeudi 11 octobre. *Une rencontre est prévue lundi* matin 15 octobre avec la direction.

● Les mineurs des Houillères du bassin du Dauphiné, à La Mure (Isère), ont voté vendredi la reconduction de la grève.

● Les locaux de l'A.N.P.E. *d'Angoulême, occupés* depuis jeudi par dix-sept des dix-neuf salariés de l'Agence ont été éva*cués par la police.*

● Les quatre-vingts ouvriers des ateliers de Chanel, à Paris, ont fait grève vendredi à l'appel de la C.G.T. et de F.O. pour obtenir une augmentation de 250 francs et une cinquième semaine de congés. Des négociations ont lieu lundi.

TRANSPORTS

Les armateurs et les pouvoirs publics vont redéfinir les objectifs de la flotte de commerce française

Les perspectives de la flotte de commerce française ont fait l'objet d'un comité interministériel, jeudi 11 octobre, à l'hôtel Matignon. Perspectives qui n'ont *rien d'euphorique* puisque quarante à cinquante navires français auront été vendus en 1979, soit sur le marché d'occasion, soit aux démolisseurs de Formose, de Hongkong, du Pakistan ou d'Espagne.

Cette réunion ministérielle coïncidait avec la mise à exécution par les marins et officiers de l'ordre de retard à l'appareillage de vingt-*quatre heures*, selon les consignes de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui protestent ainsi contre l'insuffisance des propositions des armateurs *à propos des salaires, des congés et des* retraites.

A quel niveau de tonnage doit se situer la marine marchande (qui actuellement occupe le neuvième rang mondial) en 1985 ? La question est importante, économiquement, politiquement aussi car trois attitudes sont possibles : celle du Canada (qui ne possède quasiment pas de flotte en propre et a recours aux affrètements) ou de l'Allemagne fédérale qui a transféré une très grande partie de ses cargos sous des pavillons étrangers de complaisance ; « copier » la Grèce, le Danemark, la Norvège voire le Libéria, *dont* les capacités de transport maritime sont largement excédentaires par rapport au commerce extérieur de ces pays ; ou, enfin, garder une place intermédiaire, comme aujourd'hui, dans le concert des nations maritimes en aidant les pays « neufs » d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine qui, légitimement d'ailleurs, sont « demandeurs », à mettre sur pied une marine marchande moderne.

Mais est-il bien réaliste de vouloir prévoir avec précision ce que sera la situation à l'horizon 1985. Le passé récent devrait faire réfléchir car le plan de développement de la marine, arrêté par le gouvernement il y a cinq ans exactement (et couvrant les années 1975-1980), n'a absolument pas atteint les objectifs fixés. Pour les cargos le plan est réalisé aujourd'hui à 86 % mais seulement à 43 % pour les pétroliers, à 22 % pour les transporteurs de vrac (céréales, minerais), à 12 % pour les navires de gaz. Globalement le pavillon français n'assure que la moitié de notre commerce extérieur (75 % pour les hydrocarbures).

L'enveloppe financière de primes à l'investissement, qui était prévue au titre de ce plan de développement, est désormais épuisée. Il faut donc mettre au point un dispositif d'aides aux armateurs pour 1980. Tel était l'objet de la réunion interministérielle du 11 octobre. Faudra-t-il désormais privilégier les investissements en matériel naval ou plutôt les installations de comptoirs et de filiales commerciales dans les pays où les compagnies françaises ne sont encore que très peu implantées ? *Les pouvoirs* publics souhaiteraient que les armateurs, et notamment le groupe *public Compagnie générale maritime*, s'inspirent des méthodes de gestion et de prospection en vigueur *dans la grande firme allemande* Hapag Lloyd.

Cinq motifs d'inquiétude

M. François Essig, directeur général de la marine marchande, a montré dans nos colonnes (*le Monde* du 18 septembre), que les armateurs français avaient, selon lui, quelques raisons d'être relativement optimistes pour l'avenir. *Mais* les faiblesses de la flotte n'en sont pas moins évidentes et se classent sous cinq rubriques : un endettement des compagnies égal à leur chiffre d'affaires ; une flotte hétérogène comprenant beaucoup de pétroliers (les quatre plus gros du monde), et de navires de vrac dont les taux de fret restent bas, donc peu rémunérateurs pour l'armateur ; un fond de commerce encore trop concentré sur les Etats de l'ancien empire colonial et les DOM-TOM ; le recours très limité aux affretements de navires étrangers, moins chers ; le monopole de l'emploi des marins français sous pavillon français, ce qui est un gage de qualification, mais aussi un facteur d'aggravation des coûts.

En dépit des importantes aides reçues du budget de l'Etat (au seul titre des bonifications d'intérêt, les armements ont reçu 441 millions en 1975, 319 en 1976, 426 en 1977, 418 en 1978), les armateurs français sont peu pressés d'investir. Ils voudraient, auparavant, que l'Etat assouplisse *le régime juridique et social* actuel et ne s'oppose plus à la création de filiales maritimes à l'étranger dont les bateaux navigueraient sous un pavillon de libre immatriculation, avec un *personnel d'encadrement français* mais des matelots étrangers.

Il faudra pourtant, prochai*nement, renouveler une partie de* la flotte qui vieillit, monter, à l'exemple des Norvégiens et des *Allemands, des opérations* combinées avec d'autres pays au risque, sinon, de perdre des trafics et des marchés. Notons au passage que du point de vue d'un armateur, jamais la situation n'a été aussi favorable pour commander des navires puisque les chantiers navals du monde entier sont prêts à... presque tout pour prendre des commandes.

Quant aux syndicats de marins, ils n'ont pas de mal à souligner que si modernisation il y a eu — ce qui n'est pas douteux — celle-ci s'est faite au détriment des équipages. « *En dix ans la flotte a augmenté son tonnage de 130 % mais elle a perdu cent quatre-vingt-dix-neuf navires et huit mille deux cents marins* », note M. Louis Coppin (C.F.D.T.). « *La balance des transports maritimes était déficitaire de 3,9 milliards en 1974, 2,3 milliards en 1976 et encore de 1 milliard au premier semestre de 1979. Et s'il y a diminution du déficit depuis 1975, cela est dû au ralentissement général du commerce mondial* », estime pour sa part M. François Lagain (C.G.T.).

Mais le gouvernement aura beau ouvrir les vannes du budget, les armateurs passer des commandes de bateaux « révolutionnaires » peu gourmands en fuel, les syndicats assouplir leurs positions, les exportateurs redoubler d'audace, une question essentielle commande tout : y a-t-il encore des jeunes en France qui ont la passion de devenir marins, sur des navires qui ont de plus en plus l'allure d'ordinateurs, et à bord desquels, pendant quatre mois d'affilée, le principal ennemi ce n'est ni la tempête ni la peur de l'incendie, mais l'ennui...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ATITRA DISPARAIT

L'Association technique interministérielle des transports (ATITRA) vient d'être dissoute. Cette organisation, dont la création remonte au mois de septembre 1963, s'était donné pour mission d'informer les jeunes sur les moyens les plus économiques de voyager en avion et avait le pouvoir de négocier en leur faveur des tarifs bon marché, essentiellement avec Air France.

Depuis que la compagnie nationale, au printemps dernier, a commencé d'exploiter des « vols vacances » à bas prix sur de *grandes destinations touristiques* et a créé récemment des « tarifs jeunes » sur l'Atlantique nord, *ATITRA perdait beaucoup de sa* raison d'être. D'où sa décision de mettre fin à ses activités.

Néanmoins, les détenteurs de billets émis par ATITRA pourront utiliser leur titre de transport pendant un an à compter de la date d'émission ou se faire rembourser et, dans ce dernier cas, s'adresser à M. Hubert Lafont, 25, rue Godot-de-Mauroy 75009 Paris.

IMMIGRÉS

SEIZE PERSONNES EN SITUATION IRRÉGULIÈRE SONT MIS DANS UN AVION A DESTINATION DU PAKISTAN

(De notre correspondant.)

Orléans. — Vingt travailleurs pakistanais ont été découverts, mercredi 10 octobre, dans un F.3 d'un immeuble du quartier des Acacias, à Orléans, par les services de la sûreté urbaine. Les hommes vivaient « parqués » dans un logement de 60 mètres carrés, pratiquement démunis de tout argent, dans des conditions d'hygiène lamentables, électricité et gaz coupés. Le locataire, un Pakistanais, était absent. Cette situation durait, semble-t-il, depuis quelques mois.

Seize Pakistanais qui, d'après la police, avaient des passeports périmés, ont été conduits à Orly et mis dans un avion à destination du Pakistan, jeudi 11 octobre. Les quatre autres, munis d'un passeport en règle, ont été relâchés. La police n'exclut pas l'hypothèse d'un trafic de travailleurs immigrés passant par l'Italie et l'Allemagne.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Lent redressement du dollar - Le prix de l'or plafonne

Encore une semaine agitée sur *les marchés des changes et de* l'or, où des opérateurs très nerveux ont provoqué des fluctua*tions assez fortes*, avec, *toutefois*, deux tendances qui semblent se dessiner : un lent redressement *du dollar à la faveur des mesures* prises aux Etats-Unis concernant le crédit, et un net plafonnement *du cours de l'once* d'or qui est, finalement, retombé en dessous de 400 dollars.

Lundi, à l'ouverture des marchés, le dollar se raffermissait très vivement, les rumeurs de relèvement du taux d'intérêt aux Etats-Unis qui couraient à la veille du week-end se trouvant confirmées, avec, en prime, un contrôle quantitatif du crédit — enfin ! — et la promesse d'un essai de contrôle des eurodollars, tout au moins de ceux traités par les banques américaines. Mardi, le raffermissement se poursuivait en début de matinée, le dollar regagnant près de 4 % en deux jours à Francfort (1,81 DM contre 1,76 DM) et touchant le niveau de 4,26 F à Paris. Las ! l'annonce d'un relèvement du prix de son pétrole brut par le Koweït venait casser net ce bel élan, et le *dollar* reperdait une partie de son avance mercredi et jeudi. Tandis que le cours de l'once d'or, revenu à 372 dollars en début de semaine, bondissait à plus de 410 dollars. Allait-on *assister à une nouvelle* flambée du métal jaune, accompagnant une rechute du dollar ? *Pas cette fois-ci. D'une part*, la crainte d'une intervention américaine sur le marché, toujours *possible, rendait prudents* des opérateurs lourdement engagés à découvert, notamment à New-*York et à Chicago* ; *d'autre part*, la diminution sensible des enchères à la vente mensuelle du *Fonds monétaire* le 10 octobre (665 000 onces demandées contre 1 646 000 le 5 septembre pour 412 000 *offertes*) *donnait* à réfléchir. *C'est pourquoi, en fin de* semaine, le prix de l'once fléchissait pour revenir à 395 dollars, les *opérateurs américains* commençant même à vendre à découvert.

Quant au dollar, les *propos* de M. Wallich, l'un des membres du FED, sur une politique du taux *d'escompte plus souple*, et surtout sur la possibilité de ce contrôle évoqué plus haut, faisaient bonne *impression*, et à la veille du week-end, les cours de la monnaie américaine dépassaient 1,80 DM à Francfort, et 4,30 F à Paris. En outre, la rumeur courait d'un renforcement du dispositif de défense mis en place mercredi dernier, les 30 milliards de dollars utilisés comme « munitions » devant être augmentés grâce à des souscriptions supplémentaires de bons Carter par l'Allemagne de l'Ouest.

A noter, enfin, une baisse continue du yen japonais par rapport au dollar, coté près de *227 yens* : les opérateurs japonais redoutent l'impact de la crise pétrolière sur leur pays, et le paiement d'importations de matières premières en nette augmentation, pesant sur les cours.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,1615	9,0783	3,5070	3,8647	62,2944	4,2840	1793,50
	—	2,1820	9,0192	3,4442	3,8737	62,1433	4,2581	1781,60
New-York.	2,1615	—	23,8095	61,6332	55,9284	3,4698	50,4540	0,1205
	2,1820	—	24,1825	63,3512	56,9151	3,5112	51,2426	0,1224
Paris.....	9,0783	4,2000	—	258,85	234,89	14,5732	211,90	5,0617
	9,0192	4,1335	—	261,86	235,25	14,5136	211,81	5,0624
Zurich....	3,5070	162,25	38,6309	—	90,7438	5,6297	81,8617	1,9554
	3,4442	157,85	38,1879	—	89,8406	5,5424	80,8861	1,9332
Francfort..	3,8647	178,80	42,5714	110,2003	—	6,2040	90,2119	2,1548
	3,8337	175,70	42,5063	111,3082	—	6,1692	90,0333	2,1518
Bruxelles..	62,2944	28,8200	6,8619	17,7627	16,1185	—	14,5408	3,4733
	63,1433	28,4800	6,8900	18,0424	16,2094	—	14,5939	3,4888
Amsterdam	4,2840	198,20	47,1904	122,1571	110,8501	6,8771	—	2,3886
	4,2581	195,15	47,2118	123,6300	111,0700	6,8521	—	2,3900
Milan.....	1793,50	8,2975	197,5595	511,4021	464,0659	28,7907	418,6427	—
	1781,60	8,1650	197,5323	517,2632	464,7125	28,6692	418,3961	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 12 octobre 1979

(Les cours entre parenthèses sont *ceux de la semaine précédentes.)*

METAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 962 (1 015), à trois mois, 968,50 (1 017) ; étain comptant, 7 560 (7 360), à trois mois, 7 200 (7 070) ; plomb, 641 (634) ; zinc, 333 (342) ; argent, (en pence par once troy), 795 (738).
— **New-York** (en cents par livre : cuivre (premier terme), 91 (106,25) ; aluminium (lingots), inch. (63) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 86 (87,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 315-325 (310-320).
— **Penang** (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 985 (1 995).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, déc., 65.50 (65,95) ; mars, inch. (66,45) ;
— **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc. : inch. (238) ; jute (en livres par tonne) : Pakistan, White grade C, inch. (226).
— **Roubaix** (en francs par kilo) : laine, 25,25 (25,90).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 61,65-61,70 (62,70-63).
— *Penang* (en cents des Détroits par kilo) : 288.25-288.75 (287-287,50).

DENREES. — **New-York** (en cents par lb) : cacao, déc., 144 (140,35) ; *mars*, 144,90 (141,95) ; sucre, janv., 12 (12,33) ; mars, 12,40 (12,89) ; café, déc., 209,50 (218,25) ; mars, 196 (206,50).
— **Londres** (en livres par tonne) : sucre, déc., 144,50 (139) ; mars, 147,50 (144,50) ; café, nov., 1 802 (1 870) ; janv. 1 841 (1 906) ; cacao, déc., 1 444 (1 496) ; mars, 1 449 (1 510).
— **Paris** (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 320 (1 342) ; mars, 1 320 (1 355) ; café, janv., 1 646 (1 710) ; mars, 1 625 (1 678) ; sucre (en francs par tonne), dec., 1 320 (1 260) ; mars, 1 380 (1 294).

CEREALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, déc., 437 (459) ; *mars*, 454 (475) ; maïs, déc. 281 1/4 (288 1/2) ; mars, 296 1/4 (302 3/4).
Indices ; Moody's : — (1 165).
Reuter : 1 647,8 (1 657,50).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 5/10	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre).	49800 ..	53650 ..
— *(kilo en lingot)*	*48995* .	*54000* ..
Pièce française (20 fr.).	400 20	439 60
Pièce française (10 fr.).	310 .	338 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	375	399 70
Union latine (20 fr.) ..	359	380 20
● Pièce tunis. (20 fr.) .	303 20	315
Souverain	469	466 40
● Souverain Elizabeth II	449	473 80
● Demi-souverain	472	472 .
Pièce de 20 dollars ..	1866 ..	1964 ..
— 10 dollars ..	950	1060 ..
— 5 dollars ..	750	735 ..
— 50 pesos ...	1897	2060 ..
● — 20 marks ..	430 .	437 .
— *10 florins* ..	*349*	*378* .
● — 5 roubles .	250 .	252 ..

MARCHÉ MONÉTAIRE

L'escalade des taux reprend

La légère détente des taux enregistrée sur le marché monétaire de Paris la semaine précédente *n'aura pas duré*. Comme nous le laissions entendre, l'escalade des taux a repris de plus belle aux Etats-Unis et s'est plus ou moins répercutée en Europe. Si le loyer de l'argent au jour le jour, après *s'être avancé jusqu'à 11,75 %*, est revenu, en fin de semaine, à 11,25 % pour des raisons pure*ment techniques* (abondance de disponibilités), le marché à terme s'est tendu à nouveau, soit 12 % *environ à un mois*, 12 1/4 à trois mois et 12 1/2 à un an.

On remarquera la très petite différence entre les conditions consenties pour ces échéances : les opérateurs pensent que la tension ne saurait se perpétuer pendant des mois. En attendant, le vent vient d'Amérique et il souffle très fort. Prises entre l'aspiration par le haut, du côté américain, et la pression venant du bas, du côté ouest-allemand, où les taux ont progressé de 0,25 % à 0,50 %, les autorités monétaires françaises s'estiment obligées de suivre avec plus ou moins de retard. C'est pourquoi la Banque de France a relevé, mardi, de 1/4 % son taux d'intervention, contre les bons du Trésor à un mois, fixé maintenant à 11 1/2 %.

Outre-Atlantique, on est parti vers les cimes, tous les records antérieurs ayant été pulvérisés. Tempérant ses vues à une Maison Blanche complètement désemparée, M. Volcker, nouveau patron de la Réserve fédérale, a décidé de « serrer la vis » non seulement en portant de 11 % à 12 % le taux d'escompte, ce qui renforce *le* contrôle qualitatif du crédit, mais, aussi, novation très remarquable aux Etats-Unis d'établir un contrôle quantitatif en « gelant » 8 % des ressources de banque, ce qui revient à freiner *une création monétaire galopante*. En outre, il a laissé entendre que le FED allait pratiquer une poli*tique monétaire « plus flexible »*, c'est-à-dire que le taux de l'escompte pourrait être modifié plus fréquemment, de façon à le raprocher des taux pratiqués sur le marché et à empêcher aussi les banques de venir aussi facilement se procurer des ressources aux guichets fédéraux de l'escompte.

Les banques en ont tiré immédiatement la leçon en portant leur taux de base *prime rate* de 13,50 % à 14,50 % : on parle même de 15 % pour bientôt.

En fin de semaine, un des membres du FED, M. Wallich, tout en écartant la menace d'une asphyxie par le crédit (Crédit Crunch), a évoqué la possibilité de certaines mesures pour contrôler le marché des eurodollars, estimant que les quelque 50 milliards d'eurodollars transitant par les filiales étrangères des banques américaines faisaient partie de la masse monétaire des Etats-Unis et devaient donc être contrôlés.

Ces propos ont, certes, conforté le dollar, mais en Europe on se demande jusqu'à quel niveau monteront les taux outre-Atlantique, où les autorités monétaires restent les seules à vouloir lutter contre l'inflation en utilisant ce qui reste en leur pouvoir : le robinet du crédit et son coût. A noter, enfin, que la prodigieuse ascension des taux aux Etats-Unis a provoqué un effondrement à Wall Street, où le coût des engagements à découvert est devenu prohibitif (15 % à 17 %).

FRANÇOIS RENARD.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Elf-Aquitaine ..	*104 450*	130 359 550
C.F.P.	286 850	84 916 132
4 1/2 73	59 100	80 895 400
Matra	5 285	44 083 800
B.S.N.	51 200	43 965 625
Norsk Hydro	94 575	43 466 280
Rhône-Poulenc ..	207 025	40 164 910

LE VOLUME DES TRANSACTIONS *(en francs)*

	8 octobre	9 octobre	10 octobre	11 octobre	12 octobre
Terme ...	200 889 350	240 297 589	371 194 172	328 983 989	211 264 326
Compt. ...					
R. et obl.	120 894 716	195 482 557	176 325 266	152 300 964	270 298 556
Actions.	85 381 333	89 615 006	130 732 248	97 646 746	68 049 406
Total	407 165 399	525 395 152	678 251 686	578 931 698	549 612 288
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç. ..	131,9	129,1	122,8	119,3	122,3
Etrang. ..	137,4	137,6	133,8	130,9	131,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance.	121,8	119,3	113,6	111,9	114,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	113,4	111,9	105,6	104,8	106,4

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LA BATAILLE POUR PARIS-FRANCE L'ESPRIT ET LA LETTRE

La bataille pour le contrôle de Paris-France s'engage bien mal : à peine reprise le 9 octobre, au cours record de 305 F, la cotation du titre devait une première fois être suspendue sur l'annonce d'une contre-OPA lancée par le groupe Radar, au nom de la « défense » précisément au cours de 305 F, mais se trouvait encore ajournée le *jeudi 11 octobre jusqu'à nouvel* avis. Motif : la commission des opérations de Bourse s'est émue du fait que le groupe Radar ait acheté en Bourse, le 10 octobre, près de 6 % du capital de Paris-France précisément à 305 F, et ait voulu « régulariser » cette action dès le lendemain en lançant une contre-OPA. Certes, la réglementation actuelle des OPA est encore imprécise « recommandant » que les surenchères s'exercent « normalement » en effectuant des offres concurrentes à un prix supérieur et officiel, et le groupe Radar, *épaulé par le C.C.F.* et l'U.A.P., peut estimer n'avoir pas vraiment transgressé cette réglementation. Pour la COB, cependant, il semble que l'esprit, *sinon la lettre*, de la dite réglementation ait été violé à un moment où elle essaie, à grand-peine, de codifier les OPA et de les rendre plus transparentes. Ajoutons que le groupe Printemps, auteur de l'OPA initiale à 250 F, demande à ses avocats d'introduire une action en référé pour demander la mise sous séquestre immédiate des titres qui ont été acquis le 9 octobre. Décidément, à Paris, les OPA sauvages n'ont pas de chance. En attendant la suite de cette affaire, les dirigeants de Paris-France ont recommandé aux actionnaires d'accepter l'offre de Radar. — F.R.

F. R.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les marchés de la rente *4 1/2 % 1973* et de l'emprunt *7 % 1973* ont été très chahutés, ayant suivi l'or dans ses cabrioles.

Rappelons que la première est indexée sur la pièce française

	12 oct.	Diff.
4 1/2 1973	1 350	+ 19
7 % 1973	5 476	— 24
10,30 % 1975	94,50	— 0,70
10 % 1976	96,30	— 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	95,75	— 0,15
P.M.E. 11 % 1977	96,92	— 0,23
8,80 % 1977	108,10	— 0,20
10 % 1978	98,50	— 0,65
9,80 % 1978	94,60	inchangé
9,45 % 1978	92,65	— 0,05
8,80 % 1978	90,20	— 0,10
C.N.E. 3 %	4 810	+385
9 % avril 79	90	+ 0,05
10 % 1979	95,12	— 0,23
10,80 % 1979	99,40	— 0,10

de 20 F et le second sur le lingot. En fin de semaine, la rente conservait un gain de 1,4 %, tandis que le 7 % s'inscrivait un peu en dessous de son niveau du 5 octobre.

De très gros échanges ont eu lieu sur les deux marchés. Rappelons que le lingot d'or venant de 49 995 F est remonté jusqu'à 55 030 F, et que le napoléon a atteint, au plus haut cette semaine aussi, 445 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Compagnie bancaire* a publié pour la première fois ses comptes consolidés pour le premier semestre.

	12 oct.	Diff.
Bail Equipement	231,50	— 3,50
Bque Rothschild	154,50	— 9,70
B.C.T.	148	— 19,50
Cetelem	254	— 12
Cie *Bancaire*	460	+ 5
C.C.F.	*169*	— *1*
C.F.F.	506	— 29
C.F.I.	175	— 4,90
Crédit du Nord	64	inchangé
Financ. Paris	229,50	— 12
Locafrance	217	— 9
Locindus	426	inchangé
Prétabail	498	— 18
U.C.B.	249	— 8
Eurafrance	342	— 34
Cie du Midi	772	— 17
Pricel	*269*	— 24,80
Schneider	170	— 2,10
Suez	280	— 12

tre. Le résultat net consolidé de *la compagnie elle-même s'élève* à 176 millions de francs. Pour l'exercice 1978 en entier, son résultat consolidé avait été de 296 millions, ce qui laisse espérer pour 1979 une notable progression.

Bâtiment et travaux publics

Sainrapt et Brice annonce pour le premier semestre un bénéfice net de 12,69 millions de francs en progression de 16 % sur le résultat dégagé un an plus tôt.

Les perspectives de résultats pour l'exercice entier sont satisfaisantes, faisant état d'une augmentation de 10 à 15 % du bénéfice consolidé.

Les Grands Travaux de Marseille deviennent le principal actionnaire de *Jean Lefebvre*. Déjà détentrice de 20 % des actions, la société a décidé, dans le cadre d'un rapprochement des deux groupes, de porter sa participation à 25 %.

Bouygues fait état d'un bénéfice net après impôt de 41,08 millions de francs au 30 juin 1979 contre 25,18 millions de francs au 30 juin 1978.

	12 oct.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	409	— 35,80
Bouygues	530	— 30
Chim. et Routière	144	— 15,80
Ciments Français	149	— 10,80
Dumez	793	— 39
Ent. J. Lefebvre	370	— 28
Gén. d'Entreprise	*224*	— 3,50
Gds Trvx Marseille	468	— 72
Lafarge	235	— 17,50
Maisons Phénix	*569*	— 62
Poliet et Chausson	199	— 21

Alimentation

Le bénéfice net comptable de *Martell pour l'exercice clos* le 30 juin dernier a plus que doublé par rapport au précédent, atteignant 47,21 millions de francs

	12 oct.	Diff.
Beghin-Say	143	— 5,50
B.S.N.-G.-Danone	364	— 61
Carrefour	1 610	—112
Casino	1 335	—115
Gén. Occidentale	295	— 14
Guyenne et Gasc.	340	— 37,50
Moët-Hennessy	535	— 48
Mumm	459	— 40
Olida-Caby	183	— 17
Pernod-Ricard	260	— 32
Radar	560	— 13
Raff. Saint-Louis	143	— 11
Saupiquet	244	— 16
Veuve Clicquot	768	— 62
Viniprix	433	— 25
Nestlé	9 500	— 70

contre 23 millions. Ce résultat, il est vrai, inclut 4,4 millions de francs de plus-values de cessions et un excédent de réintégration de provision pour hausses des prix. Le bénéfice consolidé atteint 62 millions de francs contre 39,4 millions. Dividende global : 27 F contre 20,10 F.

Filatures, textiles, magasins

Forte augmentation des résultats consolidés de *Sommer-Allibert* pour le premier semestre, qui atteignent après provision pour impôts 24 *millions de* francs

	12 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	73,50	— 7,50
Sommer-Allibert	359	— 21
Agache-Willot	495	— 5
Lainière Roubaix	45	— 2,50
Roudière	310	inchangé
Saint Frères	80,20	— 4,90
S.C.O.A.	46,20	—1,75
C.F.A.O.	315	— 39
B.H.V.	108,60	— 3,40
Darty	470	— 51
Gal. Lafayette	112,50	— 16,50
Prénatal	34,90	— 3,10
Printemps	*104*	— 6,60
La Redoute	428	— 32

contre 7 millions un an auparavant. La marge brute s'élève à 90 millions de francs (+ 50 %).

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de la *General Electric* pour les neuf premiers mois de *1979* atteint 1,08 milliard de dollars marquant ainsi une progression supérieure à 15 %

	12 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	73,50	— 6
C.E.M.	*83,10*	+ 1,10
C.I.T.-Alcatel	1 190	—120
C.G.E.	357,50	— 19,50
C.S.F.	440	— 42
Legrand	1 725	—115
Leroy-Somer	755	— 21
Machines Bull	68	— 5
Matra	8 210	—540
Moulinex	90	— 1,60
P.M. Labinal	252	— 33,10
Radiotechnique	329,50	— 13,50
S.E.B.	242	— 37,80
Signaux	579	— 46
Thomson-Brandt	223	— 26
I.B.M.	277	— 7
I.T.T.	107,80	— 6
Schlumberger	362,50	+ 2,10
Siemens	646	— 4
Gén. des Eaux	468	— 25
Lyonn. des Eaux	435	— 30

par rapport à la période correspondante de l'exercice écoulé.

Progression sensible également des résultats consolidés semestriels de *P.M.-Labinal* qui, après *amortissements et provisions*, passe de 14,23 à 16,30 millions de francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour la première fois de son *histoire*, le groupe *Jaeger* passera cette année la barre du milliard de francs en chiffre d'affaires. M. Picard, son président, table en effet sur un chiffre consolidé de *1 160 millions de francs contre* 956,6 millions pour 1978.

Pour l'ensemble du groupe, l'activité enregistrée durant le premier semestre a été très satisfaisante ainsi qu'en témoignent les résultats obtenus. Le bénéfice net du groupe progresse de 41 % à 13,94 millions et celui de la société mère de 19,3 % à 7,76 millions.

	12 oct.	Diff.
Chiers-Chatillon	18,40	— 1,50
Creusot-Loire	74,50	— 6
Nord-Est	38,10	— 2,65
Marine-Wendel	*40,90*	— 7,60
Métal.-Dunk.	53,10	— 1,90
Pompey	83,90	— 5,10
Sacilor	*27,50*	— *3,40*
Saulnes	*52,50*	— 5,50
Usinor	14,40	— 1,80
Vallourec	116,10	— 6,10
Alspi	95	— 8
Babcock-Fives	135	— 13
Gén. de Fonderie	239	— 18
Poclain	271	— 9
Sagem	792	— 50
Saunier-Duval	189	— 38
Penhoët	278,50	— 16,50
Peugeot-Citroën	*286*	— *20,80*
Ferodo	332	— 11

La division « automobile » reste la plus importante du groupe avec 72,5 % des ventes. Elle est suivie par l'« aéronautique » (12,8 %), les « activités industrielles et diverses » (9,7 %) et l'horlogerie (5 %).

Le président Picard se félicite du rapprochement opéré avec *Matra*, qui favorisera une collaboration fructueuse dans l'électronique, dont tant la branche automobile que la division horlogère pourront bénéficier.

M. Boisson, président de *Ferodo*, table pour *1979* sur des *résultats* en nette progression.

BOURSE DE PARIS

Un très fort coup de tabac

SEMAINE DU 8 AU 12 OCTOBRE 1979

UNE *violente* tempête s'est abattue cette semaine sur la Bourse de Paris dont l'ampleur a dépassé tout ce *que l'on avait connu depuis fort longtemps sous les* colonnes du palais Brongniart. Elle a, pour cause, occasionné de très lourds dégâts à *la cote des valeurs françaises*, que le retour à l'accalmie à la veille du week-end avec une assez *forte reprise à la clé n'est pas parvenu à réparer*, il s'en faut de loin.

La *première séance avait été pourtant assez prometteuse* de la suite des événements et avec la confirmation par Elf-Aquitaine de la *découverte d'un important gisement* de pétrole au Cameroun, la spéculation reprit sur les valeurs intéressées, revigorant un peu un marché qui avait donné quelques signes de faiblesse à la fin de la semaine écoulée. Mais en Bourse comme ailleurs, l'on ne peut tout prévoir et mardi, la décision inattendue du Koweït, pays exportateur de pétrole pourtant connu pour sa modération, de majorer de 10 % le prix de son brut avec effet rétroactif au 1er octobre, fit l'effet d'une douche glacée, le marché décrochant brutalement (2 % environ). Les boursiers n'étaient pas au bout de leur peine. *Quelques heures plus tard, les mesures draconiennes de* resserrement du crédit prises aux Etats-Unis par la Réserve fédérale (voir d'autre part) *déclenchaient une des plus fortes débâcles de toute* l'histoire du Stock Exchange new-yorkais. Or, quand Wall *Street s'enrhume, Paris éternue. L'on imagine dans* ces conditions ce que put être, mercredi, la réaction du marché parisien devant *ce désastre. Dans une pagaye indescriptible*, les opérateurs se pressèrent en rangs serrés autour des différents groupes de cotation pour se dégager précipitamment. Les baisses de 5 % furent légion, plusieurs même dépassèrent 10 % (I.M.T., Elf-Aquitaine), la cotation d'une vingtaine d'actions dut même être retardée et globalement, sous la pression des ventes, le volume des transactions s'accrut de plus de 50 %. En définitive, cette journée noire se solda par une baisse voisine de 5 %, la plus forte enregistrée en une seule séance depuis plus de cinq ans. Il n'en fallut pas plus pour faire ressortir le spectre du grand « Krach » de 1929 dont le cinquantième anniversaire tombait presque jour pour jour. Bref, un bel émoi régna autour de la corbeille.

Tout cependant n'avait pas encore été dit et une nouvelle et mauvaise surprise attendait encore les opérateurs déjà passablement douchés. La séance du lendemain jeudi avait plutôt mieux commencé, grâce en particulier à l'action de soutien concertée lancée par les organismes de placement collectif et aussi à la décision prise par les dirigeants de Rhône-Poulenc — très bien accueillie par les milieux financiers — d'augmenter le capital de la société d'ici à la fin de l'année pour la première fois depuis quinze ans. *Mais, une demi-heure avant la clôture*, une rumeur se répandit donnant M. Raymond Barre démissionnaire. La Bourse, qui, on le sait, tient le premier ministre en très haute estime tant pour sa rigueur que pour sa politique de *défense du franc, réagit brutalement et des torrents* de ventes se déversèrent à nouveau un peu partout. Le marché *fut sauvé par le gong. En filtrant une heure plus tôt*, ce bruit aurait provoqué un véritable désastre. La journée ne *se solda en définitive que par une perte de 1,4 %, mais qui*, ajoutée aux précédentes, portait la baisse des valeurs françaises en *trois jours à 7,7 %. L'on n'avait pas vu cela* depuis le mois de « septembre noir » de 1974.

La Bourse allait-elle tomber plus bas encore ? *Singulièrement, les nuées se dissipèrent aussi vite qu'elles avaient obscurci le ciel soixante-douze heures plus tôt. Un brutal* renversement de tendance se produisit en effet et pêle-mêle *les valeurs françaises s'envolèrent*, un nombre très réduit d'entre elles restant sur le carreau. Les hausses *furent non seulement nombreuses mais substantielles*, Darty et Elf-Aquitaine tenant la tête du « hit parade » *avec des gains respectivement de 9,5 % et de 7,8 %.*

Si spectaculaire fût-il (+ 2,3 %), ce redressement ne permit pas cependant au marché de regagner le terrain perdu et d'un vendredi à l'autre son repli se chiffre à plus de 5 %. Il faut remonter à la semaine du 21 au 25 mars 1977, au lendemain des élections municipales gagnantes pour la gauche, pour retrouver de telles différences de cours.

Au-delà de cette constatation, l'on peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé la Bourse à de tels excès dans un sens, comme dans l'autre à la fin.

A dire vrai, sa chute n'a rien pour surprendre. En l'espace de deux mois le marché avait monté de 20 % presque sans reprendre son souffle. Techniquement, il était très vulnérable, comme nous l'a fait remarquer M. Yves Flornoy, le syndic des agents de change. De fait, les positions à terme étaient très chargées et de mauvaises nouvelles ne pouvaient qu'inciter les opérateurs français mais également étrangers à s'alléger. La peur d'une contagion sur les prix du pétrole et aussi sur les taux d'intérêt et la perspective d'un changement de locataire à Matignon ne pouvaient que déclencher un processus de baisse jusqu'ici bloqué par la campagne de ventes très prometteuses de SICAV-Monory. Mais comment expliquer alors cet aussi brutal retournement de tendance à la veille du week-end ? Car il semble bien que les boursiers n'aient pas été pleinement convaincus du maintien de M. Barre à son poste, sa petite phrase prononcée jeudi après-midi à sa sortie de l'Elysée à propos des bruits concernant son départ pouvant être interprétée de différentes manières : « La Bourse s'est affolée qu'elle se calme. Vous verrez. »

Alors ? Alors divers facteurs sont, semble-t-il, à l'origine de ce redressement : la meilleure allure de Wall Street, la reprise du dollar, la baisse de l'or et de l'argent au jour le jour, les précisions données par la Française des Pétroles sur l'important gisement camerounais et surtout l'annonce d'un recul du chômage en septembre, pour la première fois depuis longtemps.

N'oublions pas, enfin, non plus les organismes de placement collectif dont l'action a été prépondérante. Ces organismes n'ont aucun intérêt à voir filer les cours. M. Ceyrac, le patron des patrons, n'a-t-il pas déclaré que si la situation boursière continuait de se détériorer, cela signifierait que les épargnants se détourneraient des entreprises ? Celles-ci devraient alors avoir recours à l'emprunt pour financer leurs investissements. Or les taux d'emprunt sont actuellement très élevés.

L'intérêt général est donc que la Bourse remonte. Continuera-t-elle sur le chemin qu'elle a repris vendredi ? La réponse à cette question n'est pas évidente.

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Le cyclone

Un véritable cyclone s'est abattu cette semaine sur Wall Street, ébranlant le marché presque dans *ses fondations. Les dégâts occasionnés* à la cote ont été considérables et, vendredi en clôture, après cinq séances de baisse ininterrompue, le Dow Jones, qui huit jours plus tôt avait atteint son plus haut niveau de l'année, avait perdu 38,33 points à 838,99 (— 6,5 %).

Semaine historique s'il en est, qui n'est pas sans rappeler, à cinquante ans de distance presque jour pour jour, le grand krach d'octobre 1929. *C'est* le mercredi 10 octobre *que* le marché connut sa journée la plus noire avec une baisse de 26,45 points, une des plus fortes de tous les temps avec celle du 9 janvier 1974 (*près de 27 points*). *Rappelons pour* mémoire, que le 28 octobre 1929, l'effondrement des cours atteignit 38,33 points.

Les boursiers n'avaient pas bu le calice jusqu'à la lie puisque, le lendemain jeudi, après un sursaut initial, les cours replongeaient de plus belle. Ce jour-là, tous les records d'activité furent battus de très loin avec 82,20 millions d'actions échangées, le précédent record remontant au *3 août 1978* (66,37 millions de titres), tandis que le Tiker enregistrait son plus grand retard de toujours (plus d'une heure).

La dernière séance ne fut guère meilleure et, à une nouvelle reprise technique, la baisse succéda derechef.

Deux très mauvaises nouvelles ont déclenché cette tempête : la décision inattendue du Koweït de majorer le prix de son pétrole brut de 10 % avec effet rétroactif au 1er octobre ; les restrictions draconiennes de crédit annoncées par la Réserve fédérale avec le « prime rate » porté *de 13,5 à 14,5 %* (voir d'autre part). Cette dernière mesure, surtout, a jeté l'effroi autour du « Big Board », les opérateurs redoutant qu'elle n'asphyxie complètement les entreprises, précipitant le pays dans une récession majeure. En plus, elle a eu pour *effet de renchérir le coût* du découvert de 0,5 à 1,5 %, qui s'échelonne désormais entre 15 % et 17 %, soit à des taux très supérieurs à celui de l'inflation. De ce fait, les opérateurs ont littéralement bradé leurs titres et une extrême confusion a régné.

L'activité hebdomadaire a porté sur 265,19 millions de titres contre 186,81 millions (+ 36,6 %).

	Cours 5 oct.	Cours 12 oct.
Alcoa	59 7/8	53 1/4
A.T.T.	55 1/4	52 7/8
Boeing	49 5/8	45
Chase Man. Bank	41 5/8	37
Du P. de Nemours	44	40 1/2
Eastman Kodak	53 3/4	51 3/4
Exxon	59 7/8	57
Ford	42 5/8	40 3/8
General Electric	51 7/8	48 3/4
General Foods	36 5/8	33 3/4
General Motors	64 3/4	60 1/2
Goodyear	15 1/8	14 7/8
I.B.M.	69	65 7/8
I.T.T.	27 3/4	26 1/4
Kennecott	29 1/2	25 7/8
Mobil Oil	53 1/4	49 3/4
Pfizer	35 5/8	33 1/4
Schlumberger	89	84 7/8
Texaco	31 3/4	29 1/8
U.A.L. Inc.	35 1/8	21 1/2
Union Carbide	44 1/8	40 3/8
U.S. Steel	24 3/8	22 3/8
Westinghouse	20 5/8	19 5/8
Xerox Corp	64 3/4	60 5/8

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'augmentation des ventes de métaux permet aux dirigeants de *l'Union Minière de* tabler pour l'exercice 1979 en entier sur un résultat sensiblement amélioré par rapport au précédent.

L'année 1978, l'on s'en souvient, avait été très *difficile* pour le groupe dont le bénéfice était revenu de 601 à *479,9* millions de F.B. Le dividende avait été de ce fait minoré (400 F.B. contre 500 F.B.).

	12 oct.	Diff.
Imetal	71	— 0,50
Penarroya	58,20	— 8,30
Charter	15,90	+ 1,20
Inco	87,20	— 7,30
R.T.Z.	27,10	— 1,10
Union Minière	106	— 2,50
Z.C.I.	1,21	— 0,07
Kléber	72	+ 1
Michelin	904	— 6

Pétroles

L'action « British Petroleum » a été divisée par quatre à compter du lundi 8 octobre.

	12 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 240	— 85
Esso	288	— 34
Franç. des Pétroles	298	— 19
Pétroles BP	96,80	— 13,70
Primagaz	235	— 26
Raffinage	189,50	— 25,50
Sogerap	182	— 33
Exxon	245	+ 3
Petrofina	786	— 41
Royal Dutch	324	— 10,50

Mines d'or, diamants

Grâce à la forte hausse du prix de l'or, les bénéfices des *mines sud-africaines ont fortement* augmenté durant le troisième trimestre, atteignant souvent même des montants records. C'est le cas de la *West Driefontein* (groupe *Goldfields*), la plus grande mine d'or du monde, qui a dégagé, au 30 septembre, un *résultat net de 36,95 millions* de rands en progrès de 25,50 % d'un trimestre à l'autre. *L'East Driefontein* (autre mine du groupe *Goldfieds)* est dans une situation analogue avec un bénéfice net de 36,71 millions de rands (+ 25 %). *Plus globalement le groupe Goldfieds* annonce pour l'exercice clos le 30 juin dernier, un bénéfice net de 56,2 millions de livres (+ 63 %), et un dividende final de 10 pence par action, qui porte la distribution totale à 13,5108 pence (+ 47 %).

	12 oct.	Diff.
Amgold	230	+ 7
Anglo-Americain	38	inchangé
Buffelsfontein	83,80	— 3,20
Free State	142	— 3
Goldfields	24,10	+ 0,20
Harmony	43,50	— 6,50
President Brand	101	inchangé
Randfontein	240	— 0,10
Saint-Helena	99	+ 0,75
Union Corporation	37,90	+ 1,90
West Driefontein	*222,10*	— 3,40
Western Deep	86,80	— 3
Western Holdings	179,40	+ 0,40
De Beers	33,30	— 1,50

Produits chimiques

Bon premier semestre pour *C.M.-Industrie* dont le bénéfice net ressort à 17,47 millions de francs contre 16,06 millions.

Comme prévu, le groupe hollandais *Akzo* va reprendre, pour 1979, le service de son dividende interrompu depuis 1974, sur la base de 1 florin par action.

	12 oct.	Diff.
C.M.-Industries	312	— 13,50
Institut Mérieux	750	—110
Laboratoire Bellon	280	— 27,90
Nobel-Bozel	49	— 2
Pierrefitte-Auby	186,50	— 0,50
Rhône-Poulenc	150	+ 1
Roussel-Uclaf	282	— 10,50
B.A.S.F.	333	+ 1
Bayer	388,50	— 0,40
Hoechst	309	— 3,90
Norsk Hydro	509	— 34

Valeurs diverses

En baisse de 10 %, l'action *Majorette* a regagné vendredi une partie de ses pertes. Pour le premier semestre, la société, il est vrai, annonce de bons résultats, notamment un bénéfice accru de *64 %*, à 5,1 millions de francs. Pour l'exercice entier, les dirigeants *de la société* tablent sur un chiffre d'affaires de 124 millions de francs (+ 24 %).

	12 oct.	Diff.
A.D.G.	190	— 24
L'Air Liquide	471	— 34
Bic	608	— 65
Europe 1	1 037	— 78
Gle Ind. Part.	148	— 21
L'Oréal	698	— 37
J. Borel	123,10	— 16,90
Club Méditerranée	403	— 38,50
Arjomari	180	— 11
Hachette	204	— 12,50
Presses de la Cité	293,50	— 14,50
P.U.K.	165,90	— 7,10
St-Gob.-Pt-à-M.	132,50	— 8
Skis Rossignol	1 400	— 20
Chargeurs Réunis	219	— 22,50
U.T.A.	163	— 13,70

RHONE-POULENC : 15 ans après

Quinze ans après sa dernière augmentation de capital en 1964, Rhône-Poulenc va faire appel à ses actionnaires, « si l'état de la Bourse le permet », avant même la fin de l'année, pour un *montant* qui pourrait atteindre 500 ou 600 millions de francs. En annonçant cette opération, le nouveau président, M. Jean Gandois, a bien *pris soin* de préciser que le dividende global (10,50 F en 1978) *serait « très sensiblement* augmenté », « la fidélité des actionnaires devant être récompensée », sans toutefois « qu'il soit tenu compte du passé » (*entendez par là la réduction* du dividende de 16,65 F à 9 F en 1975 et son maintien à ce niveau en 1976 et en 1977 malgré l'inflation). En bon stratège, et bon vendeur, M. Gan*dois n'a pas manqué* de faire le point sur le redressement du groupe : chiffre d'affaires en progression de 20 %, résultat d'exploitation quasiment doublé, très *forte réduction* du *déficit* de la branche textile en 1980, vente prochaine du siège de l'avenue Montaigne pour plusieurs centaines de millions de francs et réinstallation à la Défense. Bref, selon le docteur Gandois, « le malade Rhône-Poulenc est guéri, peut désormais mener une vie normale et devient mieux capable de supporter un coup de froid ».

Apparemment, la *Bourse* en est convaincu puisqu'elle a salué l'augmentation de capital par une hausse. C'est le réveil des « vaches sacrées ».

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA JOURNÉE NATIONALE DES AGENTS DE MAITRISE A POITIERS

M. Giscard d'Estaing insiste sur la nécessité d'une « dynamique nouvelle de la concertation »

En clôturant, vendredi soir *12 octobre*, à Poitiers, la *première* Journée nationale des agents de maîtrise, M. Valéry Giscard d'Estaing a insisté sur la nécessité de créer une *« dynamique nouvelle de la concertation »*, précisant que le gouvernement est favorable à une rencontre entre patronat et syndicats sur *« le développement de procédures souples permettant aux travailleurs d'aborder avec la maîtrise et l'encadrement les problèmes concrets de l'organisation et des conditions de travail »*. A ce sujet, le président de la République a souligné qu'*« aucun nouvel atelier ne devrait désormais être conçu sans une recherche préalable d'un mode de production plus personnalisé et finalement plus efficace que le travail à la chaîne »*.

Tandis que les agents de maîtrise réunis sous le chapiteau réclamaient l'élaboration d'un statut de l'agent de maîtrise, la mise en place d'une *« véritable politique de formation »* et la *création d'amicales dans les entreprises* et au plan régional, tandis que, à l'appel des syndicats ouvriers, des manifestants déployaient dans la ville, à l'autre bout de la France, à Belfort, M. Paul Marchelli, président de *la Fédération C.G.C. de la métallurgie* et secrétaire général de la Confédération, dénonçait devant les travailleurs d'Alsthom le *« caractère de récupération politique »* de la journée de Poitiers.

Le matin, le président de la République avait visité, à Niort, le centre de formation des apprentis de la chambre des métiers des Deux-Sèvres, qui accueille deux mille cinq cents élèves. Soulignant que l'État prend en charge 80 % des opérations d'équipement de ces centres, et que leurs crédits de fonctionnement ont *« triplé en cinq ans »*, passant de 170 millions de francs en 1975 à 519 millions en 1980, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'à ses yeux *« l'apprentissage possède la même valeur, mérite la même considération et doit conduire aux mêmes promotions sociales que l'enseignement général »*.

Durant cette visite, une manifestation organisée par le parti communiste et la C.G.T. se déroulait au centre de Niort.

Un voyage de tout repos

De notre envoyé spécial

Poitiers. — La C.G.C., hostile à l'organisation de la *« première journée nationale des agents de maîtrise »*, qu'elle a interprétée comme une *« tentative de division de l'encadrement »* (*le Monde* du 13 octobre), et irritée du soutien officiel accordé à ces assises par la venue de M. Giscard d'Estaing, avait promis qu'on l'entendrait : *elle est restée muette*. La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN avaient appelé dans les villes de Niort et de Poitiers, contrôlées par l'union de la gauche et à prédominance socialiste, à une grève générale et à des manifestations spectaculaires. Elles avaient l'appui des partis d'opposition. Excepté un affichage abondant et la construction, *devant l'Agence nationale* pour l'emploi de Poitiers, d'un symbolique *« mur du refus de l'austérité »*, les syndicats sont restés particulièrement discrets : leur *« descente dans la rue »* n'a pas réuni, dans le chef-lieu de la Vienne, plus de deux mille personnes.

Au total, c'est donc un voyage de tout repos que le président de la République a effectué, vendredi 12 octobre, dans le Centre-Ouest. Certes, les deux endroits où M. Giscard d'Estaing s'est rendu — le centre de formation *des apprentis de Niort*, et les arènes de Poitiers — sont fort éloignés du centre de la ville : de larges esplanades facilement quadrillées par d'imposantes forces de police qui, toute la journée, ont procédé à un très sévère filtrage. *Mais cela n'explique pas* tout.

Le matin à Niort, le chef de l'Etat *s'est adressé à un très sage* public de jeunes apprentis. L'après-midi, il a parlé devant une très respectueuse assemblée de deux mille agents de maîtrise (1), qui venaient de tenir des débats d'un faible niveau. Très habilement, le président de la République avait désarmé par avance la grogne de la C.G.C. en *citant son président*, M. Jean Menu, qui est récemment venu *« exposer ses inquiétudes »* au premier ministre. Le pouvoir d'achat de la maîtrise, a dit M. Giscard d'Estaing, sera maintenu.

Exhortant à Niort comme à Poitiers ses auditoires à avoir *« confiance en l'avenir »*, le président de la République a, avant tout, vanté les mérites de la concertation. Tous les problèmes *relatifs à l'apprentissage (qui* constitue à ses yeux *« une des réponses à la crise de l'emploi »)*, à la *maîtrise* (dont *« le renforcement de la fonction est une des conditions indispensables de la poursuite de notre progrès économique »*), M. Giscard d'Estaing les a compris. Par exemple, il ne pouvait pas ne pas se faire applaudir quand il a dit aux contremaîtres, aux chefs d'équipe et d'atelier : *« J'ai parfois le sentiment que les Français au fond d'eux-mêmes jugent leur agent de maîtrise comme ils jugent leur président de la République : un homme vers lequel toutes les critiques convergent, mais dont, en ce qui concerne du moins les agents de maîtrise, on aurait bien du mal à se passer. »*

Journée de tout repos donc et de tout bénéfice : le président de la République a incontestablement et facilement marqué des points dans ces deux villes gérées par l'union de la gauche. Les apprentis étaient fiers et les agents de maîtrise sont partis rassérénés. La population, elle, a vaqué à ses occupations habituelles.

MICHEL CASTAING.

(1) Sur la foi des chiffres donnés par les organisateurs, nous avions indiqué dans nos éditions de vendredi que les participants au *colloque de Poitiers étaient au nombre* de cinq mille. Après un comptage plus rigoureux, sous le chapiteau dressé pour la circonstance, il s'est avéré que deux mille agents de maîtrise ont pris part à cette première journée nationale.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Trois anciennes détenues argentines racontent leur « voyage au bout de l'horreur »

La Commission argentine des droits de l'homme (CADHU) (1) a tenu une conférence de presse à Paris, vendredi 12 octobre. La nature des témoignages présentés, l'itinéraire des protagonistes, ne rappelaient rien de ce qu'un observateur des soubresauts du sous-continent latino-américain est pourtant accoutumé d'entendre en matière d'horreur. Les intervenants eux-mêmes ne voyaient qu'une seule référence possible à l'expérience qu'ils venaient de vivre : *« l'enfer »*. Le cadre de la réunion — une salle de l'Assemblée nationale, mise à la disposition de la CADHU par l'intergroupe parlementaire sur les droits de l'homme que préside M. Bernard Stasi, député U.D.F., vice-président de l'Assemblée — ajoutait au surréalisme.

Trois jeunes femmes, Mmes Ma*ria Alicia Milia de Pirles*, Sara Solarz de Osatinsky et Ana Maria Marti, rendaient compte du *« voyage au bout de l'horreur »* qu'elles avaient fait à l'école des mécaniciens de la marine — un local militaire situé en plein centre de Buenos-Aires, à deux pas du grand stade de la capitale, — qui servit, comme tous les *observateurs en poste* dans le pays, diplomates, journalistes, le savent, de centre de détention et de torture aux pires jours de la répression.

Elles y ont passé près de deux ans, du printemps 1977 à l'hiver 1978-1979. Elles font partie d'un petit groupe de détenus — soixante-dix, estiment-elles — qui *ont échappé au sort des quelque* cinq mille personnes qui ont, à un moment ou l'autre, été amenées à l'ESMA, après avoir été enlevées par des commandos paramilitaires : la mort.

Comment ces trois femmes — péronistes et parentes de péronistes persécutés — ont-elles échappé au funeste destin de leurs compagnons ? C'est que, expliquent-elles, leurs tortionnaires avaient entrepris de « retourner » un certain nombre de détenus, militants connus, à des fins politiques tortueuses. L'*amiral Emilio Massera, alors* commandant en chef de la marine et membre de la junte de gouvernement, nourrissait déjà l'ambition de se lancer, une fois revenu à la vie civile, dans une carrière présidentielle. Or, en Argentine, une telle entreprise est sans espoir si l'on n'a pas, au moins, l'aval, des péronistes. L'amiral espérait donc que ces militants « retournés » seraient ses « chevaux de Troie »... *Machiavélique ou enfantin, ce* plan avait bien un commencement d'existence : l'officier se flattait même que sa protection personnelle soit assurée par des péronistes « convertis ».

Les prisonniers sélectionnés pour la besogne, ont expliqué les trois femmes argentines, ont fait l'objet, après des mois de tortures, d'un traitement progressivement amélioré, tandis qu'ils subissaient un « lavage de cerveau ». Une *équipe de spécialistes des sciences* humaines prêtait son concours à cette entreprise. Soixante-dix personnes *auraient* été remises en liberté dans ces conditions.

Certaines d'entre elles ont indiqué Mmes Milia, Solarz et Marti, ont décidé, une fois élargies, de constituer une sorte de « mémorial » de ce que fut la « vie », à l'école supérieure de la marine de Buenos-Aires, pour des milliers de détenus. Leur témoignage constitue un document d'une centaine de pages, diffusé par la CADHU.

Il comporte notamment : des plans assez détaillés des installations de l'ESMA ; une liste d'officiers membres du « groupe d'action » de la marine, auteurs des enlèvements et responsables des interrogatoires de prisonniers — parmi eux figure un capitaine de corvette, Enrique Yon, qui serait actuellement en poste à Paris ; une liste, évidemment non exhaustive, des personnes qui sont passées par *les lieux de détention* et de torture de *la Mecanica* ; et des témoignages sur certains détenus.

Parmi ceux-ci, il en est un qui devrait avoir un certain retentissement en France ; il concerne Alice Domont et Léonie Duquet, les deux religieuses enlevées en décembre 1977 à Buenos-Aires, en compagnie de douze parents de disparus, et qui n'ont jamais plus réapparu depuis.

Deux des témoins, Mmes Milia et Marti, ont déclaré avoir pu leur parler durant leur détention. Les religieuses avaient elles aussi, été torturées. L'une d'elles, sœur Alice, avait dû se prêter à une *mise en scène tendant à faire* croire que leur enlèvement avait été le fait de guérilleros péro*nistes montoneros*. Selon les témoins, les deux religieuses auraient, comme tant d'autres, été *« transférées »* — c'est-à-dire noyées dans le rio de La Plata.

Le défenseur des familles de disparus et prisonniers français en Argentine, Me Miquel, indiqua, au cours de la conférence de presse, que l'amiral Massera, *reçu à l'Elysée en 1978 à sa* demande, avait reconnu devant M. Giscard d'Estaing la responsabilité de la marine argentine dans l'assassinat de sœurs Léonie et Alice, ainsi que dans celui d'un autre français « disparu », M. Robert Boudet. L'amiral français en retraite Antoine Sanguinetti, également présent à la conférence de presse, rappela, de son côté, que l'amiral Massera avait reconnu devant lui la réalité des services commis en Argentine — en rejetant pourtant la responsabilité sur l'armée de terre.

Les trois militantes péronistes ont conclu leur intervention en affirmant que les monstruosités pratiquées à l'ESMA ne pouvaient pas avoir été ignorées des responsables de l'Etat, à commencer par le général Videla, président de la République. Elles ont appelé à un boycottage de l'Argentine par la France et les pays européens.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) CADHU, 61, rue Meslay, 75003 Paris.

En Union soviétique

M. SAKHAROV CRAINT UNE « NOUVELLE VAGUE DE RÉPRESSION »

Moscou *(A.F.P., Reuter.)*. — M. Andraï Sakharov a déclaré, vendredi 12 octobre, qu'il craignait une *« nouvelle vague de répression »* contre les militants des droits de l'homme. *« Nous sommes tous très inquiets, nous craignons que ce ne soit le début de quelque chose de très désagréable »*, a dit le Prix Nobel, en faisant état des longues perquisitions opérées la veille chez Mme Tatiana Velikanova (*le Monde* du 13 octobre) et chez M. Ivan Kovalev et sa femme Tatiana Ossipova. De très nombreux documents, deux machines à écrire, deux magnétophones et 600 roubles du Fonds d'aide aux détenus politiques ont été saisis *au cours de ces perquisitions*, qui viseraient à empêcher la parution de la *Chronique des événements courants*.

L'agence Tass a de son côté répondu indirectement, ce même vendredi, à la lettre qu'Amnesty International avait adressé, mercredi, à M. Brejnev pour lui demander la libération des prisonniers d'opinion détenus en Union soviétique (*le Monde* du 11 octobre). Dans un commentaire signé par M. Babenko, l'agence accuse l'organisation humanitaire de *« pharisaïsme »*, et estime qu'elle se complaît dans la *« désinformation »* et s'efforce de gâcher les Jeux olympiques de 1980. L'agence s'en prend à Amnesty *sans citer le contenu de sa lettre* à M. Brejnev.

Pour la première fois

LE PRIMAT CATHOLIQUE DE HONGRIE SE REND A MOSCOU

Moscou *(A.F.P.)*. — Le cardinal primat de Hongrie, Lazlo Lekai, fait actuellement une visite en Union soviétique à l'invitation du patriarcat de Moscou, a-t-on *appris, vendredi 12 octobre*. C'est la première fois qu'un chef de l'Eglise catholique hongroise se rend en U.R.S.S.

Arrivé à Moscou le 6 octobre pour une visite de dix jours, le primat de Hongrie devait rencontrer au cours de son séjour des représentants de l'Eglise catholique à Vilnius (Lituanie) et de l'Eglise orthodoxe à Moscou, Zagorsk et Leningrad. Mgr Laszlo Lekai doit également se rendre à Kiev, *en Ukraine, où il pourrait*, selon certaines sources, rencontrer des représentants de l'Eglise uniate ukrainienne (1) pour leur faire part de la nouvelle politique du Vatican à leur égard.

La situation des uniates en Ukraine a été à plusieurs reprises la source de problèmes entre le Vatican et les autorités orthodoxes du patriarcat de Moscou, en raison d'accusations réciproques de *« tentatives d'assimilation »*.

(1) Catholiques de rite grec, qui, après la guerre, ont été contraints de se rattacher à l'Eglise orthodoxe.

Aux Etats-Unis

LE SÉNAT A ADOPTÉ LA LOI D'AIDE A L'ÉTRANGER

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le Sénat a approuvé vendredi 12 octobre, par 53 voix contre 38, la loi d'aide à l'étranger pour l'année fiscale 1980 (commencée le 1er octobre). Le montant de ce budget s'élève à 8,1 milliards de dollars (environ 34 milliards de francs). Cette sommes est inférieure d'un milliard de dollars à celle initialement proposée par la Maison Blanche et de 252 millions de dollars à celle précédemment *votée par la chambre des* représentants. La loi concerne à la fois l'assistance économique et militaire ainsi que les contributions aux institutions financières internationales pour l'aide multilatérale.

L'assistance économique directe est destinée dans une proportion de plus de 85 % au Proche-Orient : 785 millions de dollars à Israël, 750 millions à l'Egypte, 60 millions à la Jordanie. Israël bénéficie en outre d'une aide militaire qui s'élève à 1 milliard de dollars.

Les sénateurs ont ajouté, à la demande de M. Robert Dole (républicain du Kansas), un amendement interdisant toute aide à un pays du continent américain qui autorise la présence sur son *territoire de « troupes de combat étrangères hostiles »* aux Etats-Unis. Cuba n'est pas concernée en pratique puisque l'île ne reçoit aucune aide des Etats-Unis, mais ce texte pourrait être utilisé contre d'autres pays latino-américains, en particulier en Amérique centrale. M. Dole a indiqué, après le vote, qu'il s'agissait d'un *« avertissement clair à l'Union soviétique et d'autres, y compris des troupes extrémistes en Amérique latine »*.

● *Le sénateur Edward Kennedy* a de nouveau fait allusion à son éventuelle candidature à la Maison Blanche en 1980, vendredi *12 octobre, à Washington*, en rappelant à des Hispano-Américains l'importance qu'il accorde aux minorités ethniques. *« J'espère que vous n'hésiterez pas à venir frapper à ma porte »*, a-t-il déclaré aux directeurs de la Ligue des citoyens latino-américains unis (LULAC, League of United Latin American Citizen). *« Peut-être, un jour prochain, viendrai-je frapper à la vôtre »*, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

En Corée du Sud

TOUS LES DÉPUTÉS D'OPPOSITION ONT DONNÉ LEUR DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Tous les députés sud-coréens d'opposition ont démissionné, ce samedi 13 octobre, de l'Assemblée nationale. Les membres du nouveau parti démocrate (N.P.D.) et les trois parlementaires du petit parti pour l'unification ont décidé de renoncer *à leur mandat pour protester* contre l'expulsion de l'Assemblée nationale de M. Kim Young Sam, président du N.P.L. (*le Monde* du 6 octobre). Ces départs en pleine session parlementaire laissent face à eux-mêmes les députés du parti gouvernemental, pour un tiers appointés par l'exécutif.

Cette action commune de l'opposition tend à indiquer que la crise politique qui couve depuis l'été *à Séoul va connaître dans* les jours qui viennent une aggravation certaine : le système parlementaire lui-même — quel que soit au demeurant son caractère formel — paraît en danger, estiment certains Coréens. Certes, selon la loi de fonctionnement de l'Assemblée nationale, un député ne peut renoncer à son mandat sans l'approbation de la majorité des membres du Parlement. Le parti républicain, au pouvoir, dénonce donc l'action de ses adversaires comme *« illégale »* et *« contraire à l'éthique parlementaire »*.

« L'opposition trahit la confiance du peuple », affirme un communiqué du parti républicain. Il reste que l'action concertée de l'opposition, pour une fois unie, peut avoir des répercussions à Washington, qui a récemment rappelé pour consultations l'ambassadeur américain à Séoul.

PHILIPPE PONS.

● *Un « agent » nord-coréen* qui avait traversé la zone démilitarisée a été tué par les forces sud-coréennes, a annoncé samedi *13 octobre un communiqué officiel* à Séoul. Selon ce communiqué, trois « agents » nord-coréens armés s'étaient infiltrés au Sud il y a neuf jours. Au cours d'un engagement jeudi soir avec des troupes sud-coréennes, l'un d'entre eux a été tué. Les deux autres se sont enfuis dans les régions montagneuses situées au nord de Yang-Gu. Deux soldats sud-coréens ont été blessés. — *(A.F.P.)*

M. BOURGES : LA FRANCE N'ENVISAGE PAS DE DISPOSER DE BOMBES A NEUTRONS DANS UN AVENIR PROCHE

M. Bourges a affirmé, à ce propos, qu'il faut se garder de perdre de vue l'aspect dissuasif de la politique française de défense.

Le ministre a indiqué que, si des études continuent sur le *« rayonnement renforcé »*, le gouvernement français n'envisage *pas, dans un avenir proche, d'ins*crire dans la panoplie française la bombe à neutrons. *« Celle-ci, en effet*, a-t-il expliqué, *est une arme de théâtre d'opérations, donc liée à l'acceptation de la bataille, notion opposée à celle de la dissuasion. »*

Interrogé sur la sécurité européenne par plusieurs des membres de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, devant laquelle il a fait *le point sur l'exécution de la* loi de programmation militaire 1977-1982, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a répondu que les pays d'Europe occidentale étaient liés par une solidarité d'intérêts. *« Sans que l'on confonde défense nationale française et défense de l'Europe*, a expliqué le ministre, *et en excluant toute intégration des forces armées, la présence de la capacité nucléaire française sur le continent européen apporte par elle-même une contribution à la sécurité de l'Europe. »*

[L'arme à rayonnement renforcé est *une arme à fusion des noyaux* légers (deutérium et tritium sous forme d'oxydes) dont les effets relèvent principalement du rayonnement neutonique de l'énergie dégagée, les ffets de souffle et de chaleur ayant été volontairement réduits au mom nt de l'explosion.]

● *Les motards manifesteront le 28 octobre.* — Les moto-clubs de France ont décidé d'occuper, le 28 octobre, les postes de péage situés sur les autoroutes et les ponts, afin de protester contre le projet de loi créant une vignette moto.

● *L'amiral Auto de Andrade*, chef d'état-major de la marine brésilienne, en visite officielle en France *jusqu'à la fin de cette* semaine, doit visiter des bâtiments et des installations militaires à Toulon, Lorient et Brest. A Paris, l'amiral brésilien a été reçu par M. Yvon Bourges, ministre de la défense.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1979 a été tiré à 577 855 exemplaires.

A B C D E F G